



#FAIT(S) POUR DURER



• **RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017** •
Extrait du Document de Référence

PROFIL ET STRATÉGIE

Depuis la création de la Société en 1944, l'exercice de la responsabilité de l'entreprise et les performances opérationnelles et financières de BIC reposent sur plusieurs piliers stratégiques fondamentaux :

- un positionnement produits axé sur la qualité et le juste prix ;
- une gamme de produits large et diversifiée visant à satisfaire les besoins des consommateurs :
 - des produits classiques fonctionnels, sûrs et abordables, fabriqués avec le minimum de matière et conçus pour remplir une fonction très précise : offrir le meilleur rapport qualité/prix et une bonne performance environnementale,
 - des produits à plus forte valeur ajoutée répondant à une demande croissante de solutions plus sophistiquées,
 - des produits responsables contenant des matériaux alternatifs ou recyclés ;
- de l'innovation : en 2017, BIC a réalisé 11 % de son chiffre d'affaires avec de nouveaux produits ⁽¹⁾ ;
- des marques reconnues :
 - BIC®, Tipp-Ex®, Wite-Out®, BIC® Kids, BIC® Matic, BIC® Ecolutions® (produits responsables), Cello®, BIC Graphic ;
- une présence mondiale historique sur les marchés développés et sur les marchés en croissance :
 - BIC est présent dans plus de 160 pays avec une forte présence sur les marchés en croissance grâce notamment à ses produits de qualité accessibles au plus grand nombre,
 - BIC innove avec des modes de distribution adaptés aux populations les plus démunies ;
- une politique constante d'amélioration de la productivité :
 - la modernisation et la rationalisation continue des usines permettent de maintenir la compétitivité mondiale de BIC au plus haut niveau et de réduire son empreinte environnementale ;
- un réseau de distribution international, complet et solide (papeteries, fournisseurs de bureau, grandes surfaces, magasins de proximité, distributeurs, grossistes, réseaux *cash and carry*, E-commerce, etc.) ;
- un bilan solide et une utilisation claire de la trésorerie, dont :
 - la croissance interne, à travers des dépenses d'investissement ciblées,
 - la croissance externe, à travers des acquisitions complémentaires stratégiques ayant pour objectif :
 - l'acquisition de technologies dont le Groupe ne dispose pas encore,
 - la pénétration de nouveaux segments de marché,
 - la pénétration de nouvelles zones géographiques ;
 - la rémunération régulière des actionnaires.

(1) Un produit est considéré comme nouveau pendant son année de lancement et les trois années qui suivent.



“ *Nous offrons des produits simples, inventifs et fiables, pour tous, partout dans le monde* ”

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU GROUPE À LONG TERME

Continuer à créer de la valeur à long terme en surperformant nos marchés et en assurant une croissance organique légère à modérée (« *low to mid-single digit* ») en :

- élargissant nos réseaux de distribution sur toutes les zones géographiques,
- se concentrant sur nos segments à valeur ajoutée dans les pays développés,
- élargissant notre base de consommateurs dans les pays en croissance.

Augmenter le résultat d'exploitation normalisé grâce à une amélioration de la productivité en investissant dans le capital humain de l'entreprise, dans le soutien à la marque et la recherche et développement pour des nouveaux produits innovants et de qualité.

Maintenir une forte génération de trésorerie afin :

- de financer des acquisitions stratégiques complémentaires,
- d'assurer la rémunération globale des actionnaires.



“ *Se fonder sur nos valeurs, inventer le futur* ”



PROFIL 2017

UN LEADER MONDIAL DES BIENS DE CONSOMMATION

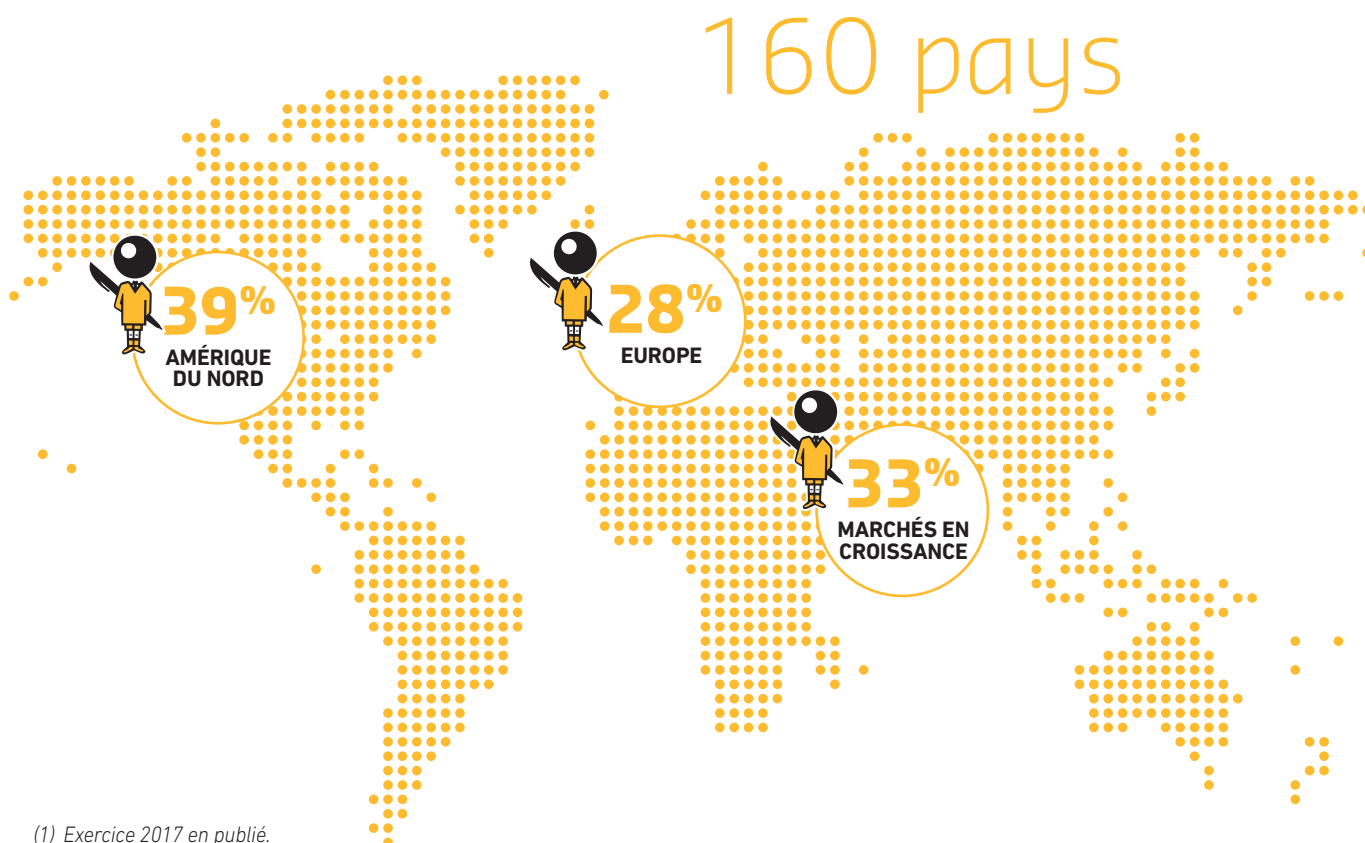
Plus de **70 ans** d'histoire

- 1950** Lancement du BIC® Cristal®
- 1969** Entrée dans les produits publicitaires et promotionnels
- 1973** Premier briquet BIC®
- 1975** Premier rasoir BIC®

Des marques **reconnues**

- BIC®, Tipp-Ex® | Wite-Out® | BIC® Kids |
- BIC® Matic | BIC® Ecolutions® |
- BIC Graphic (Produits promotionnels) |
- Cello® en Inde

Répartition géographique du chiffre d'affaires ⁽¹⁾



(1) Exercice 2017 en publié.

Un véritable engagement en faveur d'une **croissance durable et responsable**

DES PRODUITS DE QUALITÉ VENDUS AU JUSTE PRIX ET SANS CESSE AMÉLIORÉS

- Des produits légers pour l'environnement, utilisant le moins de matière possible, et permettant une durée d'utilisation maximale.
- Une démarche d'éco-conception, intégrant des solutions alternatives telles que l'emploi de matières recyclées ou de bioplastique dans la fabrication de certains produits.

UNE EXPERTISE INDUSTRIELLE UNIQUE ET UNE MAÎTRISE CONSTANTE DES COÛTS DE FABRICATION

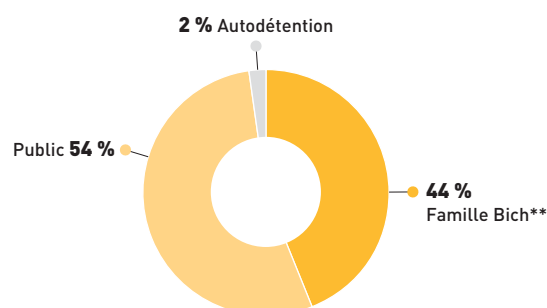
- 24 usines performantes (dont 21 dans les pays développés selon l'indicateur IDH).
- 90 % du chiffre d'affaires réalisé avec des produits fabriqués dans ses propres usines*.

UN SENS HISTORIQUE DE LA **RESPONSABILITÉ SOCIALE**

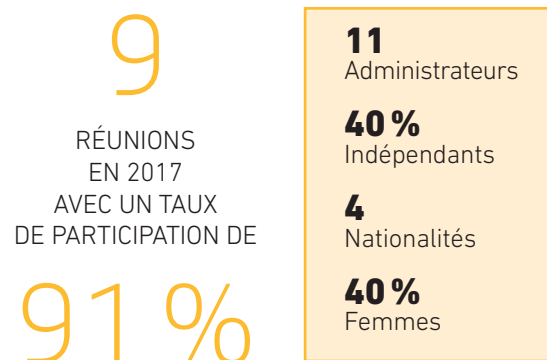
- Un programme complet de formations et de développement de ses salariés, de leurs compétences et de leur employabilité.
- Une vision et une philosophie qui trouvent leur source dans des valeurs communes que sont l'éthique, la responsabilité, l'esprit d'équipe, la simplicité et l'ingéniosité.

Une grande importance accordée à la **gouvernance d'entreprise**

RÉPARTITION DU CAPITAL



Conseil d'Administration



* Hors Cello Pens.

** Direct et indirect.





2.1. Le Programme BIC de Développement Durable	40
2.1.1. Les quatre axes de la démarche	40
2.1.2. Les enjeux de développement durable pour le Groupe BIC	40
2.1.3. <i>Writing the Future, Together</i> : une nouvelle ambition pour engager le Groupe à l'horizon 2025	45
2.1.4. Le développement durable intégré à nos activités	46
2.1.5. L'interaction avec nos parties prenantes	50
2.2. Les responsabilités liées à nos produits	53
2.2.1. La performance environnementale de nos produits	53
2.2.2. Des produits conçus pour satisfaire et anticiper les attentes des consommateurs	58
2.2.3. La sécurité de nos produits	60
2.2.4. L'optimisation de nos emballages	62
2.3. La responsabilité environnementale liée à nos opérations	64
2.3.1. Nos usines	64
2.3.2. Nos activités de transport	70
2.3.3. Nos activités commerciales et de support	73
2.4. Notre responsabilité sociale envers nos salariés	74
2.4.1. Les effectifs	74
2.4.2. Le partage des valeurs et les dispositifs d'écoute	76
2.4.3. La santé/sécurité au travail	77
2.4.4. La santé et le bien-être au travail	78
2.4.5. Le développement des collaborateurs	81
2.4.6. Le système de rémunérations	84
2.4.7. La promotion de la diversité	85
2.4.8. Le dialogue social	86
2.5. Notre responsabilité sociétale	87
2.5.1. Exercer notre responsabilité sur l'ensemble de notre chaîne de valeur	87
2.5.2. Agir en acteur économique local et solidaire	91
2.6. Repères	95
2.6.1. Notations extra-financières	95
2.6.2. Périmètre et choix des indicateurs	95
2.6.3. Table des indicateurs	97
2.6.4. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion	100



NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE





2.1. Le Programme BIC de Développement Durable

L'histoire de BIC est d'abord celle d'une vision : « Offrir des produits simples, inventifs et fiables, pour tous, partout dans le monde ». La démarche de développement durable de BIC s'est construite dans la droite ligne de cette vision et vient la nourrir en s'inscrivant au cœur de la stratégie du Groupe.

2.1.1. LES QUATRE AXES DE LA DÉMARCHÉ

Pour assurer l'animation de son Programme de Développement Durable, BIC a défini un axe stratégique pour chacun de ses domaines de responsabilité :

- innover pour réduire sans cesse l'empreinte environnementale des produits et de leurs emballages et pour les rendre accessibles au plus grand nombre ;
- améliorer la performance environnementale des usines BIC et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des opérations de transport ;
- être un employeur engagé en faisant vivre les valeurs du Groupe, en assurant la sécurité au travail et l'employabilité des salariés ;
- exercer sa responsabilité au-delà de son périmètre d'action direct, dans sa chaîne de valeur pour faire respecter les Droits de l'Homme au travail et faire progresser les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) parmi ses fournisseurs.

2.1.2. LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE GROUPE BIC

2.1.2.1. L'évaluation de la matérialité des enjeux

En 2014, BIC a approfondi l'évaluation de l'importance de ces enjeux et des risques liés à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), via la réalisation d'une matrice de matérialité, notamment pour :

- mettre à jour sa connaissance des enjeux considérés comme les plus significatifs par ses parties prenantes ;
- identifier d'éventuels « signaux faibles », thématiques émergentes qui pourraient représenter un risque ou une opportunité à court ou à moyen terme ;
- travailler sur les enjeux les plus importants et nécessitant une attention particulière du Groupe ;
- s'assurer de l'alignement de sa perception avec celle de ses parties prenantes.

Cette évaluation de la matérialité, menée avec l'appui d'un consultant externe, a été réalisée sur la base d'une analyse documentaire (comme l'exploitation des questionnaires d'évaluation de BIC par ses clients, la cartographie des risques extra-financiers, les résultats d'enquêtes salariés, etc.) et d'entretiens avec des parties prenantes internes ou externes du Groupe (fournisseurs, clients, associations, investisseurs, Direction Générale du Groupe BIC, etc.).

Les sept parties prenantes clés du Groupe ont ainsi été mobilisées (salariés, clients, investisseurs, actionnaires, fournisseurs et sous-traitants, communautés et société civile, organismes de régulation et de contrôle).

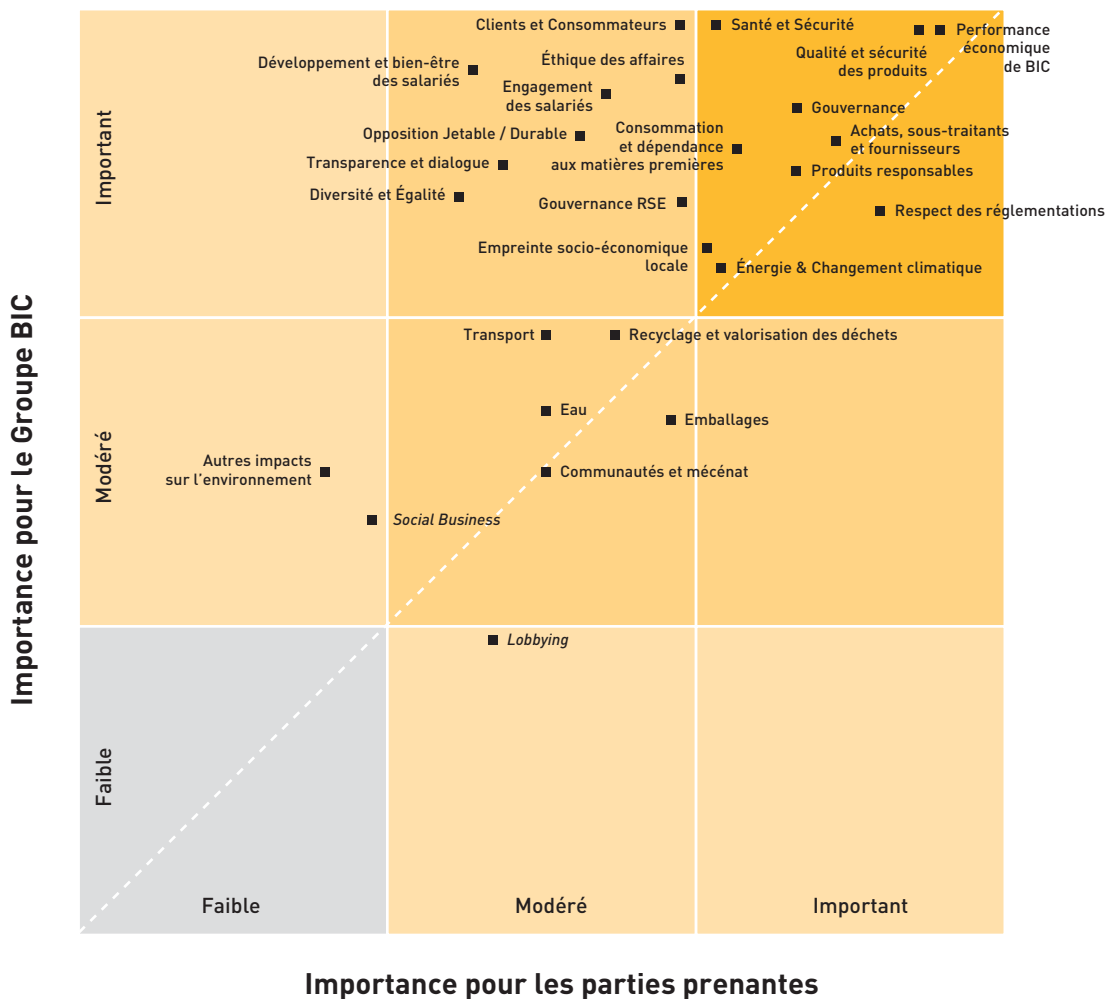




MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La bonne perception par BIC de ses enjeux matériels a été confirmée par cette analyse de matérialité. Cette dernière souligne par ailleurs que le Programme BIC de Développement Durable aborde bien les sujets clés du Groupe.

Cette matrice a été présentée au Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale des Actionnaires et au Comité de Direction en 2015.





→ SE PRÉPARER AUX MUTATIONS À VENIR

La mondialisation des échanges commerciaux permet un accès facilité à des nouveaux marchés porteurs de croissance. Cette ouverture s'accompagne également pour le Groupe d'une plus grande concurrence liée à une main-d'œuvre à bas coût. Depuis plusieurs années déjà, BIC développe son offre de produits et adapte ses modes de distribution sur les marchés émergents. Le Groupe a également renforcé son positionnement sur ces marchés notamment avec l'acquisition en 2013 de Cello Pens en Inde. De plus, BIC détient un savoir-faire industriel qui lui permet de maintenir des emplois compétitifs, notamment en Europe. Grâce à son modèle économique pragmatique, adapté aux réalités des différentes zones géographiques, BIC est en mesure de saisir les opportunités liées à la mondialisation.

La croissance démographique mondiale portera à plus de 9 milliards la population humaine en 2050, selon les dernières estimations des Nations unies. Elle s'accompagnera d'une explosion des classes moyennes, élargissant ainsi la consommation de biens et de services ainsi que la demande d'accès à l'éducation, à la santé et aux services financiers. La croissance démographique représente une opportunité pour le Groupe, car les gammes de produits BIC® sont particulièrement bien adaptées à ces classes moyennes avec notamment des produits classiques ou plus sophistiqués, des produits responsables. Ces gammes sont conçues pour couvrir toutes les attentes et continueront d'évoluer selon les tendances de consommation.

L'accès à l'éducation des populations les plus démunies est un des 17 Objectifs de Développement Durable portés par l'ONU. En 2015, on estimait à 121 millions le nombre d'enfants privés de leur droit à l'éducation dans le monde et à près de 800 millions le nombre d'adultes analphabètes. En offrant des produits simples, fiables et accessibles à tous partout dans le monde, BIC apporte une partie de la solution pour atteindre cet objectif fixé par les Nations unies. Le Groupe entend poursuivre l'adaptation de ses produits et de son outil de production aux populations dites du bas de la pyramide.

Le changement climatique et la raréfaction des matières premières, notamment les énergies fossiles et les métaux, complexifieront encore le contexte dans lequel les besoins grandissants des populations s'exprimeront. Prônant depuis l'origine l'utilisation du « juste nécessaire » comme credo pour la fabrication de ses produits, BIC s'y prépare de longue date. Le Groupe innove en permanence en faveur de l'efficacité matière de ses produits et pour augmenter l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables dans ses usines. Son objectif est de devenir progressivement une industrie bas carbone.





2.1.2.2. La contribution du Groupe BIC aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU

Parmi les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations unies à l'horizon 2030, le Groupe BIC en a identifié 13 auxquels il contribue à sa mesure.



 Objectifs de Développement Durable auxquels BIC contribue

Pour quatre d'entre eux, le Groupe a une contribution active depuis plusieurs années notamment à travers les produits qu'il fabrique et commercialise dans plus de 160 pays, et qui concrétisent sa vision « Offrir des produits simples, inventifs et fiables, pour tous, partout dans le monde ».

- 1. Éliminer la pauvreté**, en rendant accessibles à tous des produits simples et fiables, qui répondent à des besoins essentiels (voir page 59).
- 4. Assurer une éducation équitable**, par l'ensemble des mesures prises pour favoriser l'accès à l'éducation (voir page 92).
- 8. Promouvoir une croissance économique soutenue et durable**, notamment en concevant des produits et en développant des modes de production qui privilégient l'utilisation efficace des ressources et le recours aux matières recyclées (voir pages 53 à 57 et 65 à 70).
- 12. Établir des modes de consommation et de production durable**, notamment au travers de son programme d'éco-conception, des informations mises à la disposition des consommateurs pour guider leurs choix ou encore par son programme de veille et de conformité assurant la mise sur le marché de produits conformes et sûrs pour la santé et l'environnement (voir pages 53, 58 et 60 à 61).

Sur le périmètre direct de ses activités ou dans sa sphère d'influence directe, au travers de ses initiatives en faveur de l'accompagnement des collaborateurs, de ses programmes de réduction des impacts environnementaux de ses usines, du respect des Droits de l'Homme dans ses usines et par ses fournisseurs et sous-traitants, ou encore par l'action de sa Fondation d'entreprise, le Groupe participe également aux objectifs suivants :

- 3. Promouvoir la bonne santé et le bien-être de tous à tout âge.
- 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- 6. Améliorer la qualité de l'eau ⁽¹⁾.
- 7. Améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ⁽¹⁾.
- 9. Adapter les industries afin de les rendre durables ⁽¹⁾.
- 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.
- 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques.
- 15. Promouvoir la gestion des forêts, mettre un terme à la déforestation.
- 16. Réduire la corruption ⁽¹⁾.

(1) Pour certains objectifs, ne sont mentionnés ici que les sous-thématiques pertinentes au regard des activités du Groupe.










NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Le Programme BIC de Développement Durable

Dans le tableau ci-dessous sont présentés les principaux enjeux liés aux grandes étapes de l'activité du Groupe BIC, de l'approvisionnement à l'utilisation et la fin de vie des produits.

Étapes	Enjeux	Plans d'actions
Approvisionnement 	L'approvisionnement en matières premières qui composent les produits BIC® <ul style="list-style-type: none">Le plastique représente 46 % des achats du Groupe9,2 % des plastiques utilisés par la catégorie Papeterie sont des plastiques recyclés	<ul style="list-style-type: none">Réduire la consommation de matières premières non renouvelablesFavoriser l'utilisation de matériaux alternatifs (d'origine recyclée ou végétale) et participer à l'émergence de l'économie circulaireS'assurer du respect par les fournisseurs de standards environnementaux, sociaux et de gouvernance
Production 	La fabrication des produits BIC® dans les usines du Groupe et chez les fabricants sous contrat <ul style="list-style-type: none">Des millions de produits vendus chaque jour dans le monde	<ul style="list-style-type: none">Réduire la consommation d'eau et d'énergieRéduire les émissions de CO₂Réduire les déchets et améliorer la part de déchets valorisésRéduire l'impact sur la biodiversitéMaintenir les bonnes conditions de travail des salariésS'assurer du respect des Droits de l'HommeS'engager pour le développement des compétences des collaborateursFavoriser la diversité dans l'entreprise
Distribution 	Le transport des produits BIC® par des prestataires <ul style="list-style-type: none">0,536 teqCO₂ par tonne de produits transportés	<ul style="list-style-type: none">Optimiser les expéditions et les routes de distributionAssurer une distribution responsable et adaptée aux contraintes locales
Utilisation 	L'utilisation des produits BIC® (écriture, allumage, rasage, etc.) <ul style="list-style-type: none">Plus de 2 km pour un stylo BIC® Cristal®Jusqu'à 3 000 flammes pour un briquet BIC® MaxiJusqu'à 17 rasages avec le BIC® Flex 3	<ul style="list-style-type: none">Garantir une longue durée d'utilisation des produits (papeterie, briquets, rasoirs, produits promotionnels)Assurer la qualité et la sécurité des produitsFavoriser la consommation responsableAnticiper les attentes des clients et consommateursRéduire les déchets d'emballage
Fin de vie 	L'élimination des produits BIC® <ul style="list-style-type: none">Poids d'un stylo à bille BIC® Cristal® : 5,9 gPoids d'un briquet BIC® Maxi : 21,8 gPoids d'un rasoir BIC® 3 : 8,8 g	<ul style="list-style-type: none">Contribuer à réduire la quantité de déchets produiteÉtudier les solutions possibles de récupération et de recyclage





2.1.3. **WRITING THE FUTURE, TOGETHER : UNE NOUVELLE AMBITION POUR ENGAGER LE GROUPE À L'HORIZON 2025**

Le Groupe BIC souhaite accélérer ses efforts et tirer profit du levier de transformation que représente le développement durable. En 2017, BIC a défini des engagements ambitieux qui lui permettront de créer de la valeur sur le long terme au bénéfice de toutes ses parties prenantes.

Pour définir son ambition, le Groupe s'est appuyé sur les fondements de son Programme de Développement Durable que sont l'étude de matérialité des enjeux, la prise en compte des enjeux

planétaires de long terme et des Objectifs de Développement Durable de l'ONU ainsi que les retours d'expérience issus du pilotage du Programme effectué entre 2008 et 2016 grâce au Baromètre BIC de Développement Durable (voir encadré).

L'approche a consisté en une phase préalable de consultations internes avec toutes les grandes directions : catégories, continents et fonctions, suivie d'une phase de co-construction des engagements avec une implication majeure de la Direction Générale.

→ NEUF ANS DE PILOTAGE AVEC LE BAROMÈTRE BIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De 2008 à 2016, le Baromètre BIC de Développement Durable a été un outil central pour le pilotage du Programme de Développement Durable. Composé de 10 engagements, pourvus d'objectifs datés et quantifiés, le Baromètre offrait une vision de la performance du Groupe et de ses progrès. Pour chaque édition du Baromètre, de nouveaux objectifs étaient définis et la performance consolidée en un score global et détaillée par engagement. Sur la période de 2008 à 2016, trois éditions du Baromètre ont permis au Groupe d'animer sa démarche et de progresser en continu.

Le Groupe se tourne désormais vers des engagements à horizon 2025, qui entrent en vigueur en 2018.

La vision ainsi élaborée est exprimée dans la signature **Writing the Future, Together** portée par l'ambition de BIC pour le développement durable et déclinée en cinq engagements ambitieux. Ces engagements sont alignés avec la stratégie du Groupe.

- **Favoriser l'innovation durable dans les produits BIC®** : d'ici 2025, l'empreinte environnementale et/ou sociale des produits BIC® aura été améliorée.
- **Agir contre le changement climatique** : d'ici 2025, BIC utilisera 80 % d'électricité renouvelable.
- **S'engager pour la sécurité au travail** : d'ici 2025, BIC visera zéro accident sur ses sites.
- **Impliquer de manière proactive les fournisseurs** : d'ici 2025, BIC travaillera de manière responsable avec ses fournisseurs stratégiques pour assurer l'approvisionnement le plus sûr, innovant et efficace.
- **S'investir pour une vie meilleure grâce à l'éducation** : d'ici 2025, BIC améliorera les conditions d'apprentissage de 250 millions d'enfants dans le monde.

Chez BIC, nous croyons en des solutions simples, innovantes et fiables pour tous, partout dans le monde. Et nous croyons qu'il faut agir de façon responsable en ayant à l'esprit la planète, la société et les générations futures.

Notre approche du développement durable est profondément ancrée dans nos valeurs et fait partie intégrante de nos activités au quotidien. Fidèles à notre philosophie d'honorer le passé et d'inventer le futur, nous voulons que notre engagement en faveur du développement durable soit un engagement de long terme et de grande ampleur.

Notre ambition est de nous assurer que nous limitons notre impact sur la planète et que nous nous engageons pour nos salariés et la société, simplement parce que c'est la seule manière de faire.

Nous pensons qu'améliorer l'empreinte environnementale et sociale de nos produits, agir contre le changement climatique, offrir à nos salariés un environnement de travail sûr, rendre notre chaîne d'approvisionnement plus responsable et renforcer notre engagement envers l'éducation seront des éléments clés pour façonner notre entreprise de demain. Ils nous permettront ainsi d'écrire un avenir durable pour tous.

Le prochain chapitre de notre parcours de développement durable commence ici. Avec vous. Aujourd'hui.





2.1.4. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTÉGRÉ À NOS ACTIVITÉS

2.1.4.1. Le développement durable au cœur des systèmes décisionnels

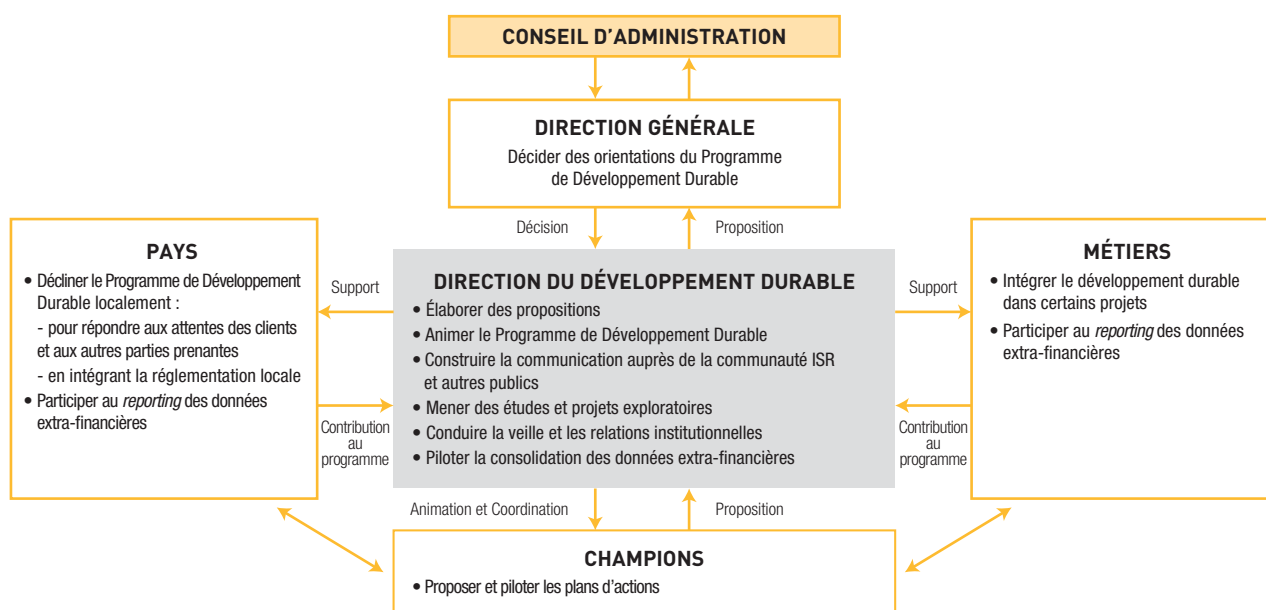
Les enjeux de développement durable sont pris en compte dans les systèmes décisionnels de l'entreprise, chaque réunion du Comité de Direction comporte à son ordre du jour un point d'actualité sur le développement durable. En 2017, le Comité de Direction a porté l'élaboration du programme *Writing the Future, Together* et défini les engagements que le Groupe se fixe pour l'horizon 2025.

Le Programme BIC de Développement Durable, ses objectifs et son niveau d'avancement sont présentés au moins une fois par an au Conseil d'Administration et aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale. Par ailleurs, le Comité d'Audit est informé des politiques et des programmes mis en œuvre par le Groupe. Un Comité des Nominations, de Gouvernance et de la RSE a été créé en 2017 au sein du Conseil d'Administration.

Les risques extra-financiers sont pris en compte par le Département des Risques lors de l'élaboration de sa cartographie des risques.

2.1.4.2. Notre organisation opérationnelle

Le management du développement durable chez BIC repose sur une démarche de progrès continu déployée à l'échelle du Groupe. À l'occasion de la définition du programme *Writing the Future, Together*, des *Champions* ont été désignés par thématique afin de coordonner les travaux de définition des engagements. Une organisation dédiée est en cours de mise en place, qui permettra la réalisation des feuilles de route et l'atteinte des objectifs à 2025. Cette nouvelle organisation, qui s'appuie sur des *Champions* et sur un investissement fort de la Direction Générale témoignera de la démarche « intégrée » que le Groupe souhaite animer dans l'atteinte de ses engagements.





2.1.4.3. Nos politiques

La démarche de développement durable de BIC repose sur un ensemble de documents qui portent la vision du Groupe et encadrent l'activité de chacun au quotidien, en assurant le respect des principes du développement durable.

Les cinq Valeurs : Éthique, Responsabilité, Esprit d'équipe, Simplicité, Ingéniosité.

La Charte d'éthique de BIC formalise, depuis 2007, les principes éthiques fondamentaux que le Groupe souhaite voir respectés par l'ensemble de ses salariés, en toutes circonstances et dans tous les pays (voir aussi page 91).

La Politique de lutte contre la corruption du Groupe BIC, définie en 2016, affirme que le Groupe BIC ne tolère pas la concussion ni la corruption, partout où il exerce ses activités, préservant ainsi sa réputation d'intégrité (voir page 91).

Le Code de Conduite du Groupe BIC est constitué d'un ensemble de principes professionnels et sociaux qui transcrivent les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (voir aussi page 89).

La Politique Sécurité des Produits, mise en place en 2001, présente les dix engagements pris pour s'assurer que les produits conçus et fabriqués par BIC sont sûrs pour la santé et l'environnement. Plus spécifiquement, BIC développe sept engagements pour assurer la qualité et la sécurité de ses briquets (voir aussi page 60).

La Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE), formalisée en 2005 et signée par le Directeur Général, engage le Groupe à minimiser les impacts de son activité industrielle (voir aussi page 64).

La Charte de la Diversité de BIC, signée en 2011 par le Directeur Général et par le Directeur des Ressources Humaines Groupe, démontre la volonté de BIC à agir en faveur de la diversité (voir aussi page 85).

La Charte des Achats Responsables, signée en 2014, à travers laquelle le Groupe affirme sa volonté de développer des relations avec ses fournisseurs dans le respect de ses cinq Valeurs (voir aussi page 87).

La Charte de la Communication Responsable, définie en 2013, formalise la prise en compte par le Groupe BIC de la Valeur de Responsabilité dans sa communication. Elle couvre l'ensemble des communications émises par le Groupe dans le monde (voir aussi page 50).

Un Moratoire mondial sur tous les tests sur animaux, déclaré par BIC en 1997, engage l'entreprise à tirer profit des dernières avancées technologiques afin d'utiliser des alternatives fiables à ces tests sur les produits chimiques.

2.1.4.4. Les collaborateurs BIC, parties prenantes de la démarche

Afin que ses salariés maîtrisent les sujets liés au développement durable, sachent anticiper les demandes des clients et transmettre l'engagement du Groupe, BIC soutient et développe des actions de formation et de sensibilisation appropriées :

- depuis avril 2012, une lettre interne dédiée au développement durable informe régulièrement tous les salariés dans le monde en six langues. Depuis octobre 2017, elle est traduite en Hindi et diffusée aux collaborateurs Cello Pens en Inde ;

- les sites organisent des animations en lien avec les actualités locales et nationales (ex. : Semaine du Développement Durable en France, participation à l'opération du WWF « Soixante minutes pour la planète » au Canada, « Semaine de l'environnement et de la santé-sécurité » au Brésil) ;
- certains pays, comme le Canada ou les États-Unis, ont mis en place depuis plusieurs années des *Green Teams*, particulièrement proactives dans l'animation de la démarche auprès des salariés. Elles les sensibilisent aux « gestes verts », les incitent à se fixer des objectifs d'amélioration, réalisent un suivi de ces objectifs, encouragent la participation à des manifestations de solidarité sociale ou environnementale, organisent des conférences avec interventions d'experts et d'associations, etc.

Depuis 2013, les collaborateurs de toutes les entités de BIC sont conviés à nommer un(e) de leurs collègues dans le cadre des récompenses du programme « Valeurs en Action » (page 76). C'est à partir de ces nominations que les membres du Comité de Direction déterminent les lauréats.

L'implication des salariés en faveur du développement durable est également animée et mesurée à travers l'enquête bisannuelle sur le Programme BIC de Développement Durable (page 76).

2.1.4.5. Conformité au regard de la loi sur le devoir de vigilance

Afin de répondre aux exigences de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance, le Groupe BIC a mis en place un groupe de travail réunissant des représentants de cinq Directions : Développement Durable, Juridique, Risques, Contrôle Interne et Achats ; afin de travailler sur l'établissement du plan de vigilance. Un membre de ce groupe de travail est garant du suivi des étapes dans le respect de la loi.

Les paragraphes suivants rappellent les politiques et les mesures déjà mises en place par le Groupe BIC pour prévenir les atteintes au respect des Droits de l'Homme, aux libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement et les mesures d'atténuation et de remédiations ; lesquelles seront précisées ou renforcées à partir de 2018.

◆ Élaboration de la cartographie des risques

Périmètre

À ce jour, le Groupe a initié le travail de cartographie des risques et d'établissement d'un plan de vigilance tels que visés par la loi relative au devoir de vigilance.

Ce travail s'est notamment appuyé sur la cartographie des fournisseurs réalisée par le Groupe en 2013-2014 qui comporte un recensement des fournisseurs et sous-traitants afin d'intégrer des critères de développement durable lors des décisions d'approvisionnement.

Le Groupe BIC distingue quatre catégories de fournisseurs :

- les sous-traitants (fabricants sous licence, fabricants sous contrat) ;
- les fournisseurs de matières premières (plastiques, métaux, encres, emballages) et de composants des produits BIC® ;
- les prestataires de transport ;
- les prestataires de services (*utilities* et autres services).





Facteurs de risques

À ce stade, la cartographie des risques a consisté à identifier pour chacune des thématiques de la loi (atteinte au respect des Droits de l'Homme, aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes et à l'environnement) le type de risques qui pesaient sur l'activité de BIC (usines ou bureaux) et de ses fournisseurs et sous-traitants (risques géographique, opérationnel ou sectoriel).

Un travail d'identification des approches les plus pertinentes pour évaluer la criticité des risques a été initié. Ces approches, telles que recensées à ce jour, sont listées dans le tableau ci-dessous. Ce travail sera approfondi au cours de 2018.

	Droits de l'Homme et libertés fondamentales	Santé-sécurité et environnement
Usines du Groupe BIC	Approche géographique	Approche opérationnelle
Bureaux du Groupe BIC	Approche géographique	
Sous-traitants	Approche géographique et approche opérationnelle	
Fournisseurs de matières premières	Approche géographique et approche opérationnelle	
Prestataires de transport	Approche géographique et approche sectorielle	
Autres prestataires de services	Approche géographique	

L'approche géographique consiste à prendre en compte les risques liés au(x) pays. Elle est menée notamment à l'aide des indices publiés par des ONG telles que la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), ou Freedom House.

L'approche opérationnelle consiste à prendre en compte les risques intrinsèques aux usines.

L'approche sectorielle consiste à tenir compte des risques spécifiques au secteur (ex. : le transport).

Évaluation des risques

Les risques seront évalués comme la résultante de la probabilité de survenance et de la gravité des impacts potentiels au regard des facteurs de risques applicables.

◆ Organisation et mesures pour la prévention des atteintes au respect des Droits de l'Homme, aux libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement

Documents-cadres

Le Groupe s'est doté d'un corpus de documents pour renforcer la maîtrise des risques. Ces documents sont listés dans la partie

2.1.4.3 *Nos Politiques*. Ceux qui portent sur les thématiques couvertes par la loi et fondent le plan de vigilance du Groupe BIC sont : la Charte d'éthique, la Politique de lutte contre la corruption du Groupe BIC, le Code de Conduite du Groupe BIC, la Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE), la Charte de la Diversité de BIC, la Charte des Achats Responsables.

Organisation et mesures mises en œuvre

À ce stade, le travail sur le devoir de vigilance a consisté à considérer quelles étaient les politiques et mesures d'ores et déjà mises en place par le Groupe pour gérer et atténuer les risques identifiés et à noter les écarts qui devraient être comblés lors de la mise en œuvre du plan de vigilance.

Les tableaux ci-dessous présentent une synthèse de cet état des lieux. Les renvois permettent au lecteur de se reporter aux pages du présent chapitre 2 du document de référence qui présente de manière détaillée les enjeux, les politiques, les démarches, les réalisations de l'année et les performances du Groupe BIC en matière de développement durable. Il couvre les thématiques spécifiquement visées par la loi.

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES – MODALITÉS DE GESTION DES RISQUES ET MESURES MISES EN ŒUVRE

	Politique	Organisation et outils de gestion des risques	Mesures d'atténuation et de remédiation
Usines du Groupe BIC	Charte d'éthique (p.91) Code de Conduite (p.89)	Autoévaluations (p.90)	Ligne d'assistance « <i>BIC Speak-Up</i> » (p.91) Dialogue social (p.86)
Bureaux principaux du Groupe BIC	Charte d'éthique (p.91)	Suivi des indicateurs RH (p.74)	Ligne d'assistance « <i>BIC Speak-Up</i> » (p.91) Dialogue social (p.86)
Sous-traitants	Code de Conduite (p.89)	Programme d'audit (p.89)	Plans d'actions correctives
Fournisseurs principaux de matières premières	Charte des Achats Responsables (p.87)	Évaluations EcoVadis (p.88)	À définir
Prestataires de transport	Charte des Achats Responsables (p.87)	Amérique latine : Signature du Code de Conduite BIC (p.71) États-Unis : Certifications <i>Smartway</i> (p.71)	À définir
Autres prestataires de services	Charte des Achats Responsables (p.87)	À définir	À définir





ENVIRONNEMENT ET SANTÉ-SÉCURITÉ – MODALITÉS DE GESTION DES RISQUES ET MESURES MISES EN ŒUVRE

	Politique	Organisation et outils de gestion des risques	Mesures d'atténuation et de remédiation
Usines du Groupe BIC	Charte d'éthique (p.91) Politique SSE (p.64) Code de Conduite (p.89)	Systèmes de management de l'environnement, de la qualité et OHSAS (p.77) Suivi des indicateurs santé-sécurité (p.78) Suivi des indicateurs environnementaux (p.65 à 69) Autoévaluations SSE (p.90)	Programme BIC de Développement Durable pour la réduction des consommations d'énergie (p.66), d'eau (p.65), la gestion des déchets (p.68) Ligne d'assistance « <i>BIC Speak-Up</i> » (p.91)
Bureaux principaux du Groupe BIC	Charte d'éthique (p.91)	Audits réglementaires Suivi des indicateurs environnementaux (p.65 à 69) Suivi des indicateurs santé-sécurité (p.78)	Volet <i>Green IT</i> du Programme BIC de Développement Durable (p.73) Programme Mieux vivre au travail (p.78) Ligne d'assistance « <i>BIC Speak-Up</i> » (p.91)
Sous-traitants	Code de Conduite (p.89)	Programme d'audits (p.89)	Plans d'actions correctives
Fournisseurs de matières premières	Charte des Achats Responsables (p.87)	Évaluations EcoVadis (p.88)	À définir
Prestataires de transport	Charte des Achats Responsables (p.87)	Amérique latine : Signature du Code de Conduite BIC (p.71) États-Unis : Certifications <i>Smartway</i> (p.71)	À définir
Autres prestataires de services	Charte des Achats Responsables (p.87)	À définir	À définir

La ligne d'assistance « *BIC Speak-Up* » disponible à tous les salariés du Groupe BIC permet de rapporter toute violation à la Politique de lutte contre la corruption et à la Charte éthique du Groupe (cf. partie

1.7.3.6. *Le personnel de la Société*) et offre ainsi un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques visés par la loi.





2.1.5. L'INTERACTION AVEC NOS PARTIES PRENANTES

2.1.5.1. Le partage de la valeur avec nos parties prenantes

◆ Enjeux et démarche

Les performances économiques, financières et extra-financières du Groupe BIC ont des retombées pour ses parties prenantes, dans le monde entier : collaborateurs, clients, consommateurs, fournisseurs, pouvoirs publics, communautés. Le Groupe fait des choix stratégiques quant aux modalités de création et de partage de la valeur qui permettent de nourrir les objectifs de l'entreprise et de préparer l'avenir de manière responsable.

◆ Performances

DISTRIBUTION AUX PARTIES PRENANTES EN 2017*

→ CLIENTS CHIFFRE D'AFFAIRES DE 2 020,3 MILLIONS D'EUROS

Salariés	Fournisseurs	Actionnaires	Banques	États	Investissements	Communautés
524,6 millions d'euros. Ce montant correspond aux salaires chargés, aux primes et participations versés aux salariés.	1 010,4 millions d'euros. Ce montant correspond aux achats de matières premières, de consommables et aux achats de prestations de services.	161,0 millions d'euros de dividendes ordinaires et 97,1 millions de rachat d'actions.	6,1 millions d'euros d'intérêts nets perçus.	115,6 millions d'euros, dont 97,3 millions d'euros versés dans le monde au titre des impôts sur les bénéfices et 18,3 millions d'euros au titre des taxes.	172,7 millions d'euros. Ce montant intègre 175,3 millions d'euros d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, 2,6 millions d'euros reçus au titre de cessions d'immobilisations.	1,8 million d'euros de dons financiers et de dons de produits aux communautés locales (valorisation interne).

* La distribution aux parties prenantes ne tient pas compte de la variation du besoin d'exploitation et est retraitée des activités destinées à être cédées.

2.1.5.2. La communication responsable

◆ Enjeux

BIC souhaite maîtriser ses communications pour s'assurer qu'elles lui permettent de maintenir la confiance de ses parties prenantes.

◆ Démarche

La **Charte de la Communication Responsable**, définie en 2013, formalise la prise en compte par le Groupe BIC de la Valeur de Responsabilité dans sa communication. Cette charte porte la volonté de BIC de diffuser des informations exactes et de délivrer des messages justes et clairs; elle couvre l'ensemble des communications émises par le Groupe dans le monde à destination de toutes ses parties prenantes.

Cette charte comporte trois principes pour une communication maîtrisée, à travers lesquels BIC s'engage à :

- mettre en œuvre les moyens nécessaires en termes d'organisation et d'outils pour vérifier l'ensemble des communications émises par le Groupe ;

- utiliser les données personnelles de ses parties prenantes de façon responsable, notamment en conformité avec les réglementations ;
- intégrer l'impact environnemental et social dans les critères de choix de ses communications.

Elle définit également les modalités d'action de communication pour construire un monde plus responsable.

Des ambassadeurs accompagnent le déploiement de la charte et recensent les bonnes pratiques.

Depuis 2013, BIC, en tant que signataire de la Charte d'engagement des annonceurs pour une communication responsable de l'Union Des Annonceurs (UDA), transmet annuellement à l'UDA le bilan de ses actions en matière de communication responsable.

→ **100 % des allégations environnementales sur le packaging, les pages catalogues et les sites Internet des produits BIC® sont validées par le service juridique.**



2.1.5.3. Le Panel BIC

◆ Enjeux et démarche

Afin de disposer d'un regard externe sur l'ensemble de la démarche de développement durable, BIC avait constitué depuis 2005 un panel de quatre parties prenantes : deux clients, un analyste investisseur et un fournisseur.

Chaque année, des entretiens individuels permettaient à chaque membre du panel de commenter les orientations et pratiques de

l'entreprise, suggérer des améliorations qui peuvent alimenter les plans d'action, faire émerger les attentes de demain et formuler un avis sur le Programme de Développement Durable du Groupe.

Le Groupe BIC souhaite saisir l'opportunité du nouveau programme d'engagements *Writing the Future, Together* pour reconsidérer les modalités d'échanges avec ses parties prenantes. Ces réflexions ont été entamées en 2017 et se poursuivront en 2018. En 2017, les membres du panel n'ont donc pas été interrogés.

→ L'ÉVALUATION PAR LES CLIENTS DE LA DÉMARCHÉ RSE ET DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PRODUITS

Le Groupe BIC distingue les « clients » (les entreprises, les administrations, les distributeurs de fournitures de bureau, mais aussi les acteurs majeurs de la grande distribution) et les « consommateurs », qui sont les utilisateurs finaux de ses produits (leurs attentes sont précisées au paragraphe 2.2.2.).

Les clients sont de plus en plus exigeants quant à la performance environnementale et sociale des produits et sur l'évaluation des politiques de développement durable de leurs fournisseurs.

Leurs questionnaires, nombreux, portent sur des thématiques toujours plus précises et diversifiées. Les questions concernent les politiques de management de l'environnement, les dispositifs de collecte et de recyclage des déchets, les avantages environnementaux et l'étiquetage des produits, le respect des réglementations en matière de qualité et de sécurité des produits, l'origine locale des produits, le respect des Droits de l'Homme, etc.

Les distributeurs souhaitent également que les acteurs de la chaîne de distribution démontrent comment ils participent à réduire l'empreinte environnementale et sociale globale. Le Groupe BIC participe au *Sustainability Index* du Groupe Walmart (pour les rasoirs et les instruments d'écriture) qui évalue la performance de développement durable des fournisseurs selon le référentiel du *Sustainability Consortium*. BIC effectue également un *reporting* spécifique pour Walmart via le CDP (*CDP Supply Chain*) chaque année.

Au-delà de la réponse aux questionnaires spécifiques de ses clients sur la démarche RSE, BIC entretient avec eux des échanges sur tous les sujets, y compris les sujets de développement durable, dans le cadre de ses relations commerciales. Dans certains cas, ces relations peuvent aller jusqu'à prendre la forme de partenariats. L'ensemble des métiers concernés (marketing, communication, commercial) dispose des outils nécessaires pour présenter le Programme BIC de Développement Durable. La démarche d'éco-conception du Groupe BIC (voir page 55) et sa grande exigence quant à la sécurité de ses produits (voir page 60) confèrent aux produits BIC® des atouts pour faire face aux tendances sociétales actuelles.

2.1.5.4. Lobbying responsable et participation aux groupes de travail et aux réflexions sectorielles

◆ Enjeux

Le Groupe BIC considère le *lobbying* comme une action positive, utile pour faire valoir son expertise industrielle et sa connaissance du marché auprès des autorités. Le *lobbying* n'est rien d'autre pour le Groupe BIC que la communication, ciblée vers les décideurs et acteurs sur des sujets clés, des enseignements tirés de son expérience afin de faire valoir les équilibres nécessaires. Le *lobbying* vise à contribuer à l'amélioration de l'efficacité des actions des autorités dans l'application des réglementations et notamment à renforcer la sécurité des produits mis sur le marché et donc la sécurité du consommateur, en même temps qu'une concurrence loyale. BIC souhaite être reconnu et consulté en tant que partie prenante des décisions et actions qui concernent ses activités.

◆ Démarche

La participation aux réflexions sectorielles

Ainsi, le Groupe BIC exerce son *lobbying* de manière responsable et éthique, pour s'assurer que les décisions légales et réglementaires, mais aussi les actions d'application des règles ont des conséquences techniques et économiques réalistes et efficaces et préservent ou rétablissent la loyauté des relations entre les acteurs du marché.

Il n'existe pas chez BIC de tradition d'exposition publique sur des sujets industriels ou sociétaux majeurs. Le Groupe participe cependant aux réflexions sectorielles et exerce son influence sur quatre enjeux directement liés à ses engagements d'entreprise responsable : la sécurité des produits, la lutte contre la contrefaçon, la lutte contre la concurrence déloyale et la protection de l'environnement.

Ses pratiques de *lobbying* consistent principalement à adhérer à des organisations en participant aux travaux et à la conception des positions de ces organisations :

- les fédérations professionnelles françaises, européennes et américaines ;
- les comités de normalisation pour les jouets, les briquets et l'écriture ;
- les groupes de veille et les associations sectorielles françaises.

BIC est membre du bureau des principales associations professionnelles, pour certaines depuis de nombreuses années.

Les activités de *lobbying* peuvent également prendre la forme de contacts directs avec les autorités concernées.

Les filiales du Groupe entretiennent également des relations directes avec les autorités nationales de leur pays d'implantation. En revanche, le Groupe ne dispose pas dans ses effectifs de lobbyiste professionnel.





Des responsabilités en matière de *lobbying* clairement identifiées

Au plus haut niveau du Groupe, Bruno Bich – Président-Directeur Général, Gonzalve Bich – Directeur Général Délégué en charge des opérations, Marie-Aimée Bich-Dufour – Directeur Général Délégué de SOCIÉTÉ BIC, ainsi que les Directeurs des catégories et Directeurs de continents, sont responsables de donner les orientations sur les actions de *lobbying* et d'en assurer le suivi régulièrement.

La responsabilité opérationnelle des relations avec les institutions et les autorités est déléguée à un petit nombre de managers, précisément identifiés et chargés de représenter le Groupe dans les instances décrites précédemment. Les Directeurs des catégories et de continents sont tenus informés de l'avancement des dossiers qui les concernent.

Le Groupe BIC s'assure du respect strict du cadre législatif et réglementaire local dans l'exercice de ses pratiques de *lobbying* et comme pour toute activité du Groupe, la Charte d'éthique de BIC et la Politique de lutte contre la corruption s'appliquent. Les personnes à alerter sont listées dans cette charte.

La sensibilisation des collaborateurs

L'actualité concernant les briquets est partagée avec les salariés du Groupe lors des présentations des résultats. Les Directeurs Généraux et les Directeurs Marketing sont également directement informés des actions de *lobbying* sur les briquets.

◆ Réalisations de l'année

L'activité de *lobbying* du Groupe BIC en 2017 s'est concentrée sur le suivi des dossiers réglementaires et normatifs en cours concernant les produits de papeterie d'une part (directives et règlements européens : REACH, CLP, Jouets), les briquets d'autre part (normes ISO 9994, Sécurité Enfants, CLP). Le Groupe BIC suit également le projet mené par la Commission européenne visant l'amélioration de la surveillance du marché.

2.1.5.5. Le dialogue avec la communauté financière

◆ Enjeux

Les actionnaires et investisseurs cherchent de plus en plus à intégrer le développement durable dans la sphère financière. BIC, dans son dialogue régulier avec la communauté financière, s'attache à fournir les informations et indicateurs utiles et à montrer comment son Programme de Développement Durable lui permet de saisir les opportunités et de maîtriser les risques associés.

◆ Réalisations de l'année

Le dialogue sur le thème du développement durable s'est articulé, en 2017, autour de différents temps forts :

- l'Assemblée Générale du 10 mai 2017, au cours de laquelle ce thème a été abordé avec les actionnaires ;
- la Conférence *Oddo mid Cap Forum*, en janvier 2017, à Lyon où BIC a rencontré, à leur demande, des analystes et des gérants financiers et extra-financiers lors d'entretiens individuels ou collectifs ;
- la conférence ESG/ISR organisée par Société Générale le 7 novembre 2017.

En tant qu'actionnaire majoritaire, la famille Bich bénéficie d'une présentation périodique par la Directrice du Développement Durable du Programme BIC de Développement Durable, de ses ambitions et de ses avancées.





2.2. Les responsabilités liées à nos produits

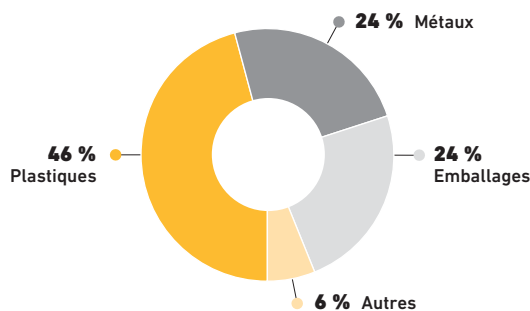
BIC fabrique et commercialise des produits d'utilisation courante qui sont légers tout en offrant une longue durée d'utilisation et accessibles à tous. Ces produits ont, dès l'origine, été conçus et fabriqués avec juste ce qu'il faut de matière première, sans rien de superflu. Pour cela, le Groupe a toujours mis la priorité sur l'économie de matière et développé une approche basée sur l'innovation. BIC participe activement à l'émergence de l'économie circulaire en animant sa démarche d'éco-conception, en initiant des partenariats pour l'usage de matières premières secondaires et en coopérant à la mise en place d'une filière pilote de recyclage des produits d'écriture. Par ailleurs, les produits BIC® sont conçus pour satisfaire et anticiper les attentes de tous les consommateurs des pays matures comme des pays émergents.

2.2.1. LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOS PRODUITS

◆ Enjeux

Pour fabriquer ses produits, BIC utilise des matières premières (plastiques, encres, emballages, métaux, etc.), consomme des ressources (eau, énergie) et produit des déchets. L'enjeu pour BIC est donc de minimiser le principal impact environnemental de ses produits, à savoir l'utilisation de ces matières premières.

RÉPARTITION DES ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES EN 2017



2.2.1.1. Les trois solutions d'éco-conception de BIC

◆ Démarche et réalisations de l'année

Pour minimiser la consommation de matières premières non renouvelables, BIC développe une démarche d'éco-conception en trois volets :

- la minimisation de la quantité de matière utilisée dans la fabrication d'un produit tout en conservant une longue durée d'utilisation ;
- l'intégration de matériaux alternatifs (d'origine recyclée ou végétale) ;
- le développement de produits rechargeables.

→ LES TROIS SOLUTIONS D'ÉCO-CONCEPTION

- L'économie de matière
- L'intégration de matériaux alternatifs
- Le développement de produits rechargeables

L'économie de matière

L'approche de BIC a toujours été d'optimiser au maximum l'usage des matières premières. Expert de la transformation des matières plastiques, BIC exerce sa responsabilité avant tout en économisant ces matières.

Dans la catégorie Papeterie, le stylo à bille BIC® Cristal®, produit phare du Groupe, est un exemple emblématique de cette démarche. Depuis sa conception en 1950 avec une utilisation de matière déjà optimisée, il a continué de faire l'objet de recherches constantes pour minimiser la quantité de matière utilisée :

- il a une longueur minimum d'écriture de plus de 2 km ;
- il n'utilise que 2,9 grammes de matière par kilomètre d'écriture, alors qu'un produit concurrent avec des caractéristiques comparables en utilise 6,6 grammes.

Dans la catégorie Rasoirs, BIC enregistre une très bonne performance sur ses marchés grâce à un rapport qualité/prix très compétitif. Ce rapport qualité/prix est rendu possible, pour chaque segment de gamme, par une démarche de conception des produits avec la quantité optimale de matière et le plus grand niveau de simplicité.

Le rasoir BIC® Simply Soleil® par exemple est conçu au plus léger. Bien qu'évidé, son manche maintient un haut niveau de performance, de qualité et de confort de rasage. En 2017, la distribution du rasoir BIC® Simply Soleil® a été étendue notamment en France et sa présence en linéaire maximisée avec la création du BIC® Miss Soleil®, un pack de huit unités pour la France et la Pologne.





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Les responsabilités liées à nos produits

→ L'ÉCOLABEL NF ENVIRONNEMENT POUR DES PRODUITS D'ÉCRITURE BIC®

À performance d'usage égale, la marque NF Environnement, délivrée, en France, par AFNOR Certification, distingue les produits plus respectueux de l'environnement. Pour obtenir la marque NF Environnement, le produit doit être conforme à des critères d'aptitude à l'usage et à des critères écologiques, qui visent à réduire ses impacts environnementaux tout au long de son cycle de vie.

Dans le cas des produits d'écriture BIC®, les principaux critères retenus sont la limitation des quantités de matières utilisées ou l'utilisation de matières recyclées, la grande longueur d'écriture et la résistance des mines. BIC fut le premier fabricant d'instruments d'écriture à obtenir la marque NF Environnement.

Aujourd'hui, une gamme complète de 19 produits BIC® a reçu cet écolabel, dont des produits historiques comme le stylo à bille BIC® Cristal® vendu en boîte de 50 ou le stylo à bille BIC® 4 Couleurs™, ainsi que des stylos de la gamme BIC® Ecolutions®.

L'intégration de matériaux alternatifs

La Recherche et Développement

Concernant les nouveaux matériaux, les équipes BIC de Recherche et Développement, en collaboration avec les services Achats, privilégient deux approches :

- **l'utilisation de matériaux innovants existants.** Un inventaire des matières innovantes disponibles pour une utilisation industrielle est tenu à jour. Parmi ces matières sont sélectionnées celles qui répondent aux exigences industrielles et économiques en vue de réaliser les tests de faisabilité. En l'absence de solution simple et économique pour développer la biomasse dans les produits (matières d'origine végétale), la matière recyclée est alors choisie ;
- **la recherche**, en lien avec les fournisseurs, pour identifier les nouvelles matières (ex. : matière végétale, recyclée, etc.), les nouveaux concepts ou les matériaux hybrides. De nombreux matériaux sont considérés ou analysés : fécule de pomme de terre, canne à sucre, fibre végétale, filière bois, etc. Une fois la formulation préparée, elle est testée pour vérifier si elle répond aux besoins industriels de qualité et de sécurité, parfois jusqu'à l'étape de qualification du produit fini.

À fin 2017, 94 matières alternatives ont été testées, soit 38 plastiques recyclés, 29 matières hybrides et 27 matières issues de ressources renouvelables.

→ 94 matières alternatives testées.

L'intégration de matériaux alternatifs ou recyclés dans les produits de Papeterie

Depuis 2014, BIC poursuit son programme d'études dont l'ambition est d'assurer à terme l'utilisation de matières recyclées/alternatives dans un maximum de produits BIC®. Pour cela, les équipes ont identifié tous les produits BIC® dont la conception peut être modifiée ou adaptée pour une fabrication à partir de matière alternative/recyclée tout en préservant la qualité. Il s'agit de comprendre d'une part comment capter la matière disponible sur le marché répondant au cahier des charges de façon pérenne et d'autre part de convertir les produits pour lesquels cela est possible. Emblématique de cette démarche, la gamme BIC® Ecolutions® est une gamme de papeterie complète composée de produits fabriqués

à partir de matériaux recyclés (au moins 50 %) répondant à la définition de la norme ISO 14021. Le porte-mines BIC® Matic Ecolutions®, par exemple, intègre 65 % de matière recyclée. Toutes les gammes de papeterie proposent au moins un produit intégrant des matériaux alternatifs, par exemple des matériaux recyclés.

→ LE PROJET RECYBIC RECONNU PAR L'ADEME

Le projet RecyBIC, initié en 2016 sur le site de Boulogne (France) consiste à augmenter la capacité de production des crayons de la gamme Évolution® en matière recyclée (+ 100 millions d'unités). Ce projet, retenu dans le cadre d'ORPLAST (Objectif Recyclage PLASTiques), un appel à projets de l'ADEME, s'est vu décerner une subvention visant à aider à l'approvisionnement en polystyrène recyclé en lieu et place de polystyrène vierge, à accompagner l'investissement dans les équipements nécessaires et à financer la recherche. Les équipements ont démarré en production début 2017 et les achats de matière recyclée ont été réalisés.

Une nouvelle technologie plus propre et plus facile à recycler pour BIC Sport

En 2017, BIC Sport a poursuivi ses efforts pour réduire l'empreinte environnementale de ses activités et de ses produits. La nouvelle technologie de fabrication *TOUGH TEC*, sortie en 2016 et développée pour produire les *Stand-Up-Paddle* (SUP) de la gamme destinée aux débutants et aux écoles, a été étendue aux flotteurs de windsurf destinés également aux écoles. Elle permet de fabriquer des planches plus légères et plus solides que la technologie *DURA TEC* qui utilisait la mousse polyuréthane, remplacée par de la mousse polystyrène, plus facile à recycler.

Les gammes *Earth SUP* et *Earth Surf* fabriquées à partir de bois de paulownia et de fibre de lin se sont à nouveau enrichies de plusieurs modèles en 2017. Un des modèles de la gamme *Earth SUP*, le 12'6 Biscayne, avait reçu une Étoile du Design 2016 par l'Observateur du Design, pour récompenser sa conception et sa fabrication respectueuse de l'environnement.

BIC au cœur d'une communauté d'innovation

BIC entretient depuis plusieurs années plus de 100 partenariats stratégiques de recherche et développement avec des start-up, des entreprises en pointe dans l'innovation, des universités, des instituts de recherche et des laboratoires externes afin d'animer une communauté avec laquelle il mène notamment des programmes de prospective et de développement sur le long terme. À titre d'exemple, le Groupe BIC collabore étroitement avec plusieurs start-up françaises comme Pilibio et Inofib, respectivement spécialisées dans la fabrication d'encres à partir de micro-organismes et dans les fibres de cellulose naturelles. Le Groupe BIC est également membre depuis 2012 du pôle de compétitivité Matériaux Chimie, Chimie Verte (anciennement appelé MAUD) basé à Villeneuve-d'Ascq qui soutient les projets d'innovation concernant les matériaux, la chimie, la chimie verte et le développement durable. Les projets accompagnés par le Pôle concernent les matériaux multifonctionnels, les matériaux éco-conçus, les matériaux bio-sourcés, les procédés performants et les technologies propres.

Pour poursuivre son investissement dans le développement durable, BIC a rejoint Bio-speed. L'objectif de ce consortium est d'accélérer l'émergence d'une économie de la biomasse. Il regroupe plusieurs groupes : Danone, Faurecia, Lego, Michelin, L'Oréal et Quicksilver. Leur objectif est de réduire la dépendance aux ressources fossiles et l'empreinte environnementale des produits en travaillant sur la conversion de la biomasse non alimentaire en polymères.



Le développement de produits rechargeables

BIC s'efforce de lancer des produits rechargeables en tenant compte des bénéfices écologiques. Dans le cas des produits d'entrée de gamme en papeterie cependant, la demande en recharges des consommateurs et des clients est quasiment nulle.

Dans la catégorie Papeterie, BIC continue à proposer la possibilité de recharger les stylos. Ainsi, BIC a lancé une gamme complète de stylos à encre gel rechargeables sous la marque BIC® Gel-ocity® en 2016. La gamme 4-Couleurs™ a été complétée par l'arrivée du 4-Couleurs™ Fluo en 2016, et le 4-Couleurs™ 3 + 1 en 2017, qui offre trois couleurs et un porte-mine, tous rechargeables. Sur le marché américain, les recharges de stylo sont disponibles sur un site dédié : www.shopbic.com. Elles sont disponibles sur le site www.bicworld.com qui renvoie sur un site marchand européen proposant des recharges BIC®.

Dans la catégorie Rasoirs, le manche du rasoir « hybride » BIC® Hybrid est vendu avec un manche et quatre à six têtes. Il utilise également moins de matière plastique grâce à sa face interne striée tout en conservant des caractéristiques ergonomiques identiques à celles d'un manche classique. Grâce aux quatre à six têtes vendues avec un manche, la durée d'utilisation du produit est au moins quatre fois plus longue que celle d'un rasoir standard non rechargeable. Aussi, sur l'ensemble de son cycle de vie et pour un an de rasage, l'impact environnemental du rasoir BIC® Hybrid est inférieur de 28 % à celui d'un modèle similaire BIC® non rechargeable, comme le BIC® Comfort 3® Action®. Ce modèle étant référencé par les clients comme non rechargeable, il a été décidé de le comparer à un modèle non rechargeable.

S'appuyant sur le succès de la gamme BIC® Hybrid, en 2017, BIC a lancé sur les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe du Nord un rasoir BIC® Flex 5 Hybrid composé d'un manche vendu avec quatre têtes à cinq lames.

→ DÉPASSER L'OPPOSITION DU JETABLE/DURABLE

Les produits BIC® sont souvent qualifiés de produits « jetables ». Sans être tous rechargeables, ils ne sont pas pour autant à usage unique. Bien au contraire, ils offrent pour la majorité d'entre eux une longue durée d'utilisation : plus de 2 km d'écriture pour un stylo à bille, jusqu'à 3 000 flammes pour un briquet et 17 rasages pour un rasoir trois-lames. Par ailleurs, pour la plupart, ils sont fabriqués sans rien de superflu, avec le minimum de matière nécessaire et BIC continue de travailler pour réduire leurs impacts sur l'environnement au quotidien. Chacun des différents produits existants sur le marché, qu'il soit ou non rechargeable, répond à des attentes spécifiques des consommateurs.

→ LANCEMENT DU BIC SHAVE CLUB

En 2017, le Groupe BIC a lancé en France et au Royaume-Uni le *BIC Shave Club*, première offre, en France, d'abonnement en ligne de rasoirs rechargeables BIC® pour hommes. Avec cet abonnement, les clients bénéficient d'un manche gratuit puis reçoivent tous les mois des recharges directement chez eux. Répondant à une attente actuelle de vente en direct et d'une plus grande facilité d'accès aux produits, ce nouveau mode de distribution permet d'exploiter au mieux le potentiel des rasoirs BIC® rechargeables.

◆ Performances de la démarche d'éco-conception

En 2017, les trois catégories de produits BIC® ont chacune vendu au moins 50 % de produits ayant au moins un avantage environnemental.

BIC a défini un avantage environnemental pour ses produits par le respect d'au moins un des critères suivants :

- léger et utilisable longtemps (instrument d'écriture ≤ 3 g/km ; correction $\leq 1,8$ g/m ; briquet ≤ 8 g/1 000 flammes ; rasoir ≤ 1 g/rasage) ;
- fabriqué à partir de matériaux alternatifs (recyclé, origine végétale, etc.) ;
- rechargeable ;
- éco-labellisé (NF Environnement, etc.).

Cet indicateur est calculé sur le nombre d'unités et concerne les produits des trois principales catégories (hors activités PIMACO et Cello Pens).

◆ Perspectives

Poursuivant sa démarche d'économie de matière, le Groupe BIC optimise un de ses produits phares lancé l'année dernière en Amérique latine, le BIC® Flex 3. Sans dégrader le confort de prise en main, le manche évidé de ce rasoir sera encore allégé par la réduction de la quantité de caoutchouc. Cette modification permettra une plus grande efficacité des lignes de production, résultant en une réduction de 34 % d'utilisation de matière et de 15,6 % du poids comparé au rasoir BIC® Flex 3 actuel.

Fort du succès de sa gamme de rasoirs trois-lames hybride offrant au consommateur qualité de rasage et performance environnementale, le Groupe prévoit en 2018 d'en poursuivre le développement avec :

- l'extension vers l'Amérique latine de la distribution de la gamme Hybrid sous la marque BIC® Comfort 3 Hybrid ;
- le lancement d'un rasoir BIC® Flex 3 Hybrid dans un pack contenant un manche et cinq têtes, adapté en Amérique du Nord ;
- le lancement du BIC® Soleil Bella Click, un rasoir féminin quatre-lames comportant un manche évidé et léger vendu avec quatre têtes en Amérique du Nord ;

Dans le cadre de *Writing the Future, Together*, le Groupe BIC continue de faire des produits responsables un de ses cinq engagements : **« D'ici 2025, l'empreinte environnementale et/ou sociétale des produits BIC® aura été améliorée »**. L'objectif est de déployer une démarche complète d'éco-conception au sein de chaque catégorie.

2.2.1.2. Les outils au service de la démarche d'éco-conception

La mesure de la performance environnementale des produits

La mesure environnementale montre que le ratio poids du produit/durée d'utilisation est un indicateur pertinent. En fait, plus un produit est léger et plus il dure longtemps, meilleure est sa performance environnementale, d'où la nécessité de trouver des solutions adaptées pour épargner les ressources.









NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Les responsabilités liées à nos produits

Pour mettre en œuvre une politique efficace de limitation des impacts environnementaux des produits, la première étape est la mesure de ces impacts sur l'ensemble du cycle de vie. Dès 1994, BIC est pionnier en lançant des études de cycle de vie de ses produits, menées par des cabinets d'experts externes, qui permettent de connaître la manière dont ses produits impactent l'environnement. Leurs résultats confirment que l'impact environnemental d'un

produit est principalement dû à l'utilisation de la matière première qui le compose. BIC s'engage alors dans une démarche de responsabilité environnementale et démontre que son principe fondateur du « juste nécessaire »⁽¹⁾ permet non seulement de proposer des produits au juste prix, mais aussi d'avoir un moindre impact sur l'environnement.

MESURE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES TROIS PRINCIPAUX PRODUITS BIC®

L'approche en cycle de vie – méthode <i>recipe end point</i> (h/h) Europe	 Matière premières	 Production	 Distribution	 Fin de vie
Stylo à bille BIC® Cristal®	88 %	7 %	4 %	1 %
Briquet BIC® Maxi	87 %	6 %	5 %	2 %
Rasoir BIC® Classic 1 lame	83 %	11 %	4 %	2 %

Pour effectuer cette mesure de la performance environnementale de ses produits, BIC se concentre sur les étapes du cycle de vie sur lesquelles il peut agir. Pour les rasoirs, une approche incluant l'étape d'utilisation montre que cette étape, impliquant la consommation d'eau, le chauffage de l'eau et l'élimination de l'emballage de la mousse à raser, est prépondérante (78 % de l'ensemble de l'impact environnemental selon certaines estimations) et souligne l'importance de la sensibilisation du consommateur.

De 2008 à 2014, BIC a suivi la mesure des performances environnementales de ses produits dans le cadre d'un engagement du Baromètre. Cette étape est désormais complètement intégrée dans les processus de conception ou de modification d'un produit. Ainsi en Papeterie, 100 % des nouveaux produits font l'objet d'une éco-mesure.

- 100 % des nouveaux produits de Papeterie font l'objet d'une éco-mesure.
- À fin 2014, 92,5 % des produits BIC® existants ont fait l'objet d'une éco-mesure.

L'ACV et l'éco-conception

En 2004, en lançant son Programme de Développement Durable, BIC étendait cette démarche et avait fait réaliser une Analyse en Cycle de Vie (ACV) normalisée et plusieurs ACV simplifiées sur ses trois produits phares. Cette étape fut immédiatement suivie par l'acquisition d'un outil de mesure environnementale interne à l'usage des designers de BIC.

En 2009, dans la continuité de cette démarche, BIC a remplacé son premier outil par SimaPro, un logiciel professionnel d'ACV, associé à

l'interface e-DEA⁽²⁾ pour permettre aux concepteurs de Recherche et Développement (R&D) de réaliser aussi bien des évaluations environnementales complètes et détaillées que des études rapides d'aide à la décision en cours de conception.

Ainsi, lorsque les produits étudiés le permettent, les équipes de R&D de BIC explorent différents *scenarii* pour minimiser les impacts en faisant varier les hypothèses : la nature et la quantité de matière utilisée, tout en respectant les exigences de design et de fabrication. BIC poursuit ainsi sa recherche d'équilibre entre exigences de qualité, de coût et de respect de l'environnement.

En 2015, les bases de données utilisées par l'outil SimaPro ont été mises à jour, permettant ainsi de prendre en compte les connaissances scientifiques les plus récentes. Ces mises à jour échelonnées concernent progressivement toutes les catégories.

Au sein du Groupe BIC, les utilisateurs de SimaPro et de l'interface e-DEA sont essentiellement les concepteurs dans les équipes de R&D et la Direction du Développement Durable pour le développement d'une expertise scientifique en interne afin de réaliser des ACV normalisées (ISO 14040).

Pour renforcer et partager la culture de l'éco-conception en interne, le Groupe BIC a déployé deux outils en 2016 :

- le partage du **profil environnemental des produits** avec les équipes en charge de leur développement, sous la forme d'une fiche synthétisant les résultats issus de l'outil SimaPro. Cette fiche est intégrée au process de conception et de développement et donne aux chefs de produits une meilleure connaissance des bénéfices environnementaux de chaque produit ;
- un **guide de l'éco-conception et de l'ACV** chez BIC est mis à disposition des équipes en charge de la conception des produits et du lancement des nouveaux produits.

(1) « Il y aura l'âge des choses légères » par Thierry Kazazian, Victoires Éditions, 2003.

(2) *Everybody can Design with Environmental Awareness*.





→ L'ACV CHEZ BIC

L'Analyse en Cycle de Vie (ACV) est une méthode qui permet d'évaluer tous les impacts environnementaux d'un produit, aux étapes successives de sa vie : l'extraction et le transport des matières premières qui le composent, les procédés de fabrication, le transport du produit jusqu'au consommateur, son utilisation jusqu'à la fin de sa vie et son traitement en tant que déchet. Le Groupe BIC emploie fréquemment la méthode simplifiée de l'approche en cycle de vie, semblable à l'ACV, excepté qu'elle ne se conclut pas par une vérification indépendante.

L'ACV est une approche complète et multicritère. Contrairement à une empreinte carbone, focalisée sur la mesure de l'impact du produit sur le changement climatique, l'ACV permet de tenir compte de tous les aspects environnementaux : eau, air, sols, déchets, santé humaine, etc. Depuis le commencement de sa démarche, le Groupe BIC a fait le choix engagé de l'approche en cycle de vie afin de s'assurer de progresser de front sur tous les domaines pertinents.

2.2.1.3. La contribution du Groupe BIC à l'économie circulaire

◆ Enjeux

Le Groupe BIC s'engage vers l'éco-conception, l'économie de ressources et la réduction de déchets, notamment dans l'objectif de continuer à utiliser aussi peu de matière que possible et d'expérimenter l'utilisation de matières alternatives, notamment recyclées. BIC souhaite également comprendre toutes les problématiques de fin de vie en explorant la dimension recyclable des produits et en expérimentant des filières de recyclage.

◆ Démarche et réalisations de l'année

BIC initie un modèle innovant d'économie circulaire

La première gamme de mobilier d'extérieur fabriquée en France à partir de stylos recyclés, Ubiocity™, a été lancée en octobre 2017 à l'initiative du Groupe BIC. Ubiocity™ est le résultat du travail collaboratif des différents acteurs d'une filière de recyclage indépendante, qui propose un modèle d'économie circulaire unique en France.

BIC expérimente ainsi une filière de recyclage pérenne qui a pour objectifs de :

- financer l'élargissement du programme de collecte des stylos usagés (voir ci-dessous) ;
- montrer aux citoyens et aux écoliers l'aboutissement concret de leur geste de tri : en collectant les stylos usagés, ils participent à leur transformation sous forme de bancs, de tours d'arbre, commercialisés pour équiper rues et cours d'école ;
- accélérer la démarche de recyclage des déchets post-consommateurs, en particulier du plastique.

Cette expérimentation s'appuie sur deux partenariats innovants :

Le partenariat de BIC avec TerraCycle pour la collecte des instruments d'écriture usagés : depuis 2011, le programme BIC-TerraCycle propose la collecte et le recyclage d'instruments d'écriture usagés en Europe. Pionnier, le programme propose aux utilisateurs d'organiser sur leur lieu même de consommation une collecte de tous les instruments d'écriture, qu'ils soient ou non de marque BIC®, en vue de leur recyclage. Pour chaque instrument collecté un centime d'euro est reversé à une association à but non lucratif du choix de l'organisateur ou, dans le cas d'un établissement

scolaire, directement à la coopérative de l'école pour financer un projet pédagogique. À fin 2017, plus de 25 millions de stylos ont été collectés et 400 000 euros de dons financiers reversés. Ce programme permet au Groupe BIC de mieux comprendre la manière dont ses produits sont consommés et de promouvoir le geste de tri.

Le partenariat avec Govaplast et Plas Eco pour la conception, la fabrication et la distribution de Ubiocity™. Les stylos usagés collectés par le programme BIC-TerraCycle sont triés et broyés par un recycleur. Les matières plastiques sélectionnées pour la fabrication du mobilier d'extérieur sont remises à Govaplast qui les transforme en planches en plastique recyclé, à leur tour utilisées par Plas Eco qui conçoit, fabrique, distribue et commercialise les produits de la gamme Ubiocity™. Première gamme de mobilier d'extérieur fabriquée en France à partir de stylos recyclés, Ubiocity™ compte sept modèles : banquettes et assis-débout pour collèges et lycées, bancs et jardinets pédagogiques à destination des écoles, tables de pique-nique et tours d'arbre. Ces produits entièrement composés de plastique recyclé sont recyclables, imputrescibles, résistants aux ultra-violet, anti-graffiti et très robustes (garantis dix ans) ; ils présentent ainsi une empreinte environnementale réduite par rapport à un plastique vierge, une excellente valeur d'usage et sont économes en frais d'entretien.

Dans le prolongement de son partenariat avec TerraCycle, BIC a développé un module éducatif sur le recyclage, intitulé « Halte aux déchets », à destination des professeurs du primaire, qui disposent ainsi de tout le matériel pédagogique nécessaire. Les enfants sont invités à découvrir la thématique des déchets et du recyclage de manière ludique, à travers des leçons et des exercices et à recycler leurs stylos en classe. Le module est distribué via le site EDD-Primaire.fr et en démonstration sur le site www.bicworld.com et sur le site de TerraCycle.

La prévention et la gestion des déchets des usines et des sites BIC

Dans les usines BIC, plus de 79 % des déchets sont recyclés ou valorisés sous d'autres formes (voir page 69). Ainsi, depuis plus de 13 ans, il s'observe une tendance globale à la diminution de la quantité de déchets non recyclés par tonne de production (- 23 % entre 2004 et 2017). En 2017, BIC s'est fixé d'atteindre « Zéro déchet de ses sites mis en décharge » à l'horizon 2025.

La **lutte contre le gaspillage alimentaire** n'est pas un enjeu majeur pour le Groupe BIC. Des animations pour la sensibilisation des collaborateurs sont néanmoins régulières dans les restaurants d'entreprise du Groupe, notamment au Brésil.

Démarche d'utilisation durable des ressources

Des mesures d'optimisation des ressources sont mises en place aux différentes étapes du cycle de vie sur lesquelles le Groupe a le plus de moyens d'agir :

- la démarche d'éco-conception en trois volets : l'économie de matière, l'intégration de matériaux alternatifs, le développement de produits rechargeables est décrite dans les pages 53 à 57 ;
- le projet RecyBIC vise une augmentation de la capacité de production de crayons de la gamme Évolution® en matière recyclée (voir page 54) ;
- la démarche de réduction de l'empreinte environnementale des emballages par le recours à des fibres certifiées ou recyclées est décrite en page 62 ;
- la démarche de réduction des consommations d'eau et les nombreuses actions de réduction des consommations d'eau mises en œuvre chaque année par les usines sont décrites en page 65 ;





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Les responsabilités liées à nos produits

- la démarche de réduction des consommations d'énergie et les nombreuses actions d'amélioration de l'efficacité énergétique mises en œuvre chaque année par les usines sont décrites en page 67 ;
- le recours à l'électricité d'origine renouvelable fait l'objet d'un engagement du Groupe BIC à l'horizon 2025 dans le cadre de son programme *Writing the Future, Together* (voir page 45).

→ **9,2 % des quantités de plastiques consommés par la catégorie Papeterie sont des plastiques recyclés ⁽¹⁾.**

Bien que la préservation des sols ne soit pas un enjeu majeur pour lui, le Groupe BIC reste vigilant. Les conditions d'utilisation des sols et les mesures prises pour les protéger sont présentées page 70.

◆ Perspectives

Poursuivant sa courbe d'apprentissage dans l'économie circulaire, le Groupe BIC continuera dans les années à venir la collecte des instruments d'écriture usagés, dans le cadre de son partenariat avec TerraCycle. Les performances commerciales de la gamme Ubicuity™ seront suivies afin de poursuivre l'amélioration du modèle.

2.2.2. DES PRODUITS CONÇUS POUR SATISFAIRE ET ANTICIPER LES ATTENTES DES CONSOMMATEURS

Depuis l'origine, BIC considère que ses produits doivent satisfaire et anticiper les attentes de tous ses consommateurs. Ainsi, BIC s'applique à concevoir et proposer des produits simples, accessibles et sans rien de superflu, qui répondent à la fois aux attentes des consommateurs des pays matures et des pays en croissance.

2.2.2.1. Guider les consommateurs vers une consommation plus responsable

◆ Enjeux

Depuis quelques années, la demande de produits responsables est une tendance des marchés des pays matures. Si cette attente est forte de la part des clients (grands comptes, administrations et distributeurs – voir page 51), sur ses marchés, BIC constate néanmoins que les segments de « produits présentant de meilleures qualités environnementales ou sociales » ne font pas l'objet d'une

demande notablement accrue de la part des consommateurs. Pourtant, le Groupe souhaite promouvoir la consommation responsable à travers son offre de produits et l'information des consommateurs.

◆ Démarche

Afin de favoriser la consommation responsable, BIC met son savoir-faire au service de ses produits et le fait savoir à ses consommateurs, en s'attachant notamment à :

- proposer des produits dont l'empreinte environnementale et sociale est la plus faible possible ;
- donner aux consommateurs les informations nécessaires et justes pour un choix éclairé.

Tous les produits qui intègrent de la matière recyclée portent la boucle de Moebius et des informations pour accompagner le choix du consommateur. Certains produits BIC® portent l'écolabel NF Environnement, d'autres des informations sur leurs qualités environnementales et sociales, permettant aux consommateurs d'opérer les choix qui satisfont leurs attentes. Pour chaque continent ou catégorie, l'approche la plus appropriée est choisie. En Europe par exemple, la communication privilégie l'écolabel NF Environnement, le lieu de fabrication, la mention de la part de matière recyclée d'un produit ou la longueur d'écriture. Dans la catégorie Briquets, l'emballage du BIC® Maxi, briquet le plus vendu au monde, porte la mention du nombre de flammes (« Jusqu'à 3 000 flammes » ou « Jusqu'à deux fois plus de flammes ») et sur le site www.mybiclighter.com, une section est dédiée à la performance.



BIC s'efforce de clarifier la communication sur son offre de produits responsables afin de mieux guider les consommateurs. À travers sa Charte de Communication Responsable, le Groupe privilégie notamment une communication claire et juste pour le consommateur sur les bénéfices des produits BIC® (voir § 2.1.5.2 – *La communication responsable*).

En France, BIC est membre de la plateforme Ademe-Quantis et suit à ce titre les travaux collectifs en cours sur l'affichage environnemental des produits. Dans ce cadre, le Groupe propose depuis 2012 un affichage test sous la forme d'un site Internet dédié ⁽²⁾ qui permet de découvrir l'empreinte écologique des rasoirs BIC® Flex 3 et BIC® Flexi Lady et les éco-gestes qui permettent de la réduire.

Depuis 2015, conformément à la législation française, le Groupe BIC informe ses consommateurs sur les consignes de tri qui concernent ses emballages. Une rubrique du site Internet du Groupe est dédiée à ces informations.

(1) *Hors Cello Pens.*

(2) www.bicworld.com/fr/affichage-environnemental.





→ VOICE OF CONSUMER : LE SUIVI DES RÉCLAMATIONS CLIENTS ET CONSOMMATEURS

L'organisation BIC permet de collecter partout dans le Groupe les retours clients et consommateurs sur les produits. Ces réclamations font l'objet d'une analyse détaillée, puis les produits concernés sont envoyés à l'équipe qualité de leur usine de fabrication. Les rapports d'analyse ainsi produits sont appelés *Voice of Consumer* ; ils contiennent un indicateur clé de performance : le nombre de réclamations par million de produits vendus. Aujourd'hui, ce ratio est par exemple de 1,6 pour l'ensemble des produits Papeterie et a été divisé par deux en cinq ans.

→ 19 références de produits d'écriture du Groupe BIC ont reçu l'écolabel français NF Environnement (NF 400).

◆ Perspectives

L'offre de produits responsables est permanente et s'enrichit chaque année. Dans les années à venir, BIC souhaite continuer à ancrer ces produits dans la stratégie du Groupe et à leur offrir une plus grande visibilité en poursuivant les efforts engagés sur la communication de son offre responsable.

2.2.2.2. Rendre nos produits accessibles au plus grand nombre

◆ Enjeux

Le Groupe BIC s'appuie sur une vision : « nous offrons des produits simples, inventifs et fiables, pour tous, partout dans le monde ». Pour le Groupe BIC, rendre ses produits accessibles au plus grand nombre implique de les adapter aux spécificités des pays en croissance. Grâce aux stylos et rasoirs commercialisés dans plus de 160 pays, BIC favorise l'accès à l'éducation et à l'hygiène, et participe ainsi au progrès social partout dans le monde.

En 2017, BIC effectue 34 % de son chiffre d'affaires sur ces marchés en croissance.

◆ Démarche

La démarche du Groupe BIC consiste à adapter tous les paramètres possibles pour rendre ses produits accessibles :

Rapprocher les unités de production de leurs marchés de distribution, facilitant la fabrication de produits adaptés aux modes de consommation et aux pouvoirs d'achat locaux. Ainsi, l'usine de Tunisie ouverte en 2013 a permis de mieux répondre aux besoins des marchés d'Afrique du Nord. En 2015, le Groupe a ouvert un bureau en Côte d'Ivoire ainsi qu'une filiale au Maroc, toujours pour desservir au mieux ces marchés.

Créer des produits pour les marchés en croissance. Entre 2014 et 2016, huit produits adaptés aux marchés en croissance, qui incluent majoritairement des pays en développement, ont été lancés. Ainsi en 2016, le stylo BIC® Cristal® Ultra Fine a été lancé au Nigeria, avec une pointe fine pour répondre aux spécificités d'écriture locales.

Adapter les produits BIC® au pouvoir d'achat des pays en croissance, pour répondre aux besoins essentiels avec des produits

de qualité. Le stylo BIC® Cristal® Ultra Fine lancé au Nigeria est spécialement conçu et fabriqué en adaptation au pouvoir d'achat et au système de monnaie locaux.

Repenser entièrement l'emballage. Dans certains pays émergents, BIC commercialise ses stylos, briquets et rasoirs dans des emballages contenant un ou deux articles seulement. Ainsi le rasoir BIC® 1 et le rasoir féminin BIC® 1 Lady sont vendus à l'unité ou en pochette de deux au Nigeria, au Kenya, à Madagascar, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Mali, au Pakistan et au Bangladesh.

Offrir la fonctionnalité au meilleur prix. Dans les pays émergents, où l'optimisation du rapport qualité/prix revêt pour les populations à faibles revenus une importance toute particulière, BIC définit le prix le plus juste pour ses produits en collaboration avec les distributeurs locaux, en fonction des modes de consommation et de seuils de prix de vente. Ainsi, en 2017, un nouveau rasoir BIC® Soleil® Sensitive a été lancé, spécialement développé pour les marchés d'Amérique du Sud. En s'appuyant sur le savoir-faire qu'il a acquis pour répondre aux attentes des consommatrices d'Amérique du Nord, le Groupe a adapté ce produit pour offrir une grande qualité de rasage à un meilleur coût.

Développer des modèles de distribution innovants. Pour atteindre les consommateurs les plus démunis là où ils se trouvent : le plus souvent en zone rurale isolée ou dans la périphérie des grandes agglomérations, BIC s'appuie sur ses distributeurs locaux pour développer des modes de distribution adaptés : kiosques individuels ou microboutiques, points de service à proximité des écoles, ou initiatives relevant du *Social Business* (voir ci-dessous).

2.2.2.3. Expérimenter d'autres modes de distribution innovants avec une initiative de Social Business

◆ Enjeux

L'expression « base de la pyramide » (*bottom of the pyramid* – BOP en anglais) désigne les populations aux plus faibles revenus et pour lesquelles la plupart des produits de grande consommation ne sont jamais rendus accessibles, notamment parce qu'ils sont conçus pour les populations les plus riches, du « haut de la pyramide ». Aujourd'hui, on estime que plus de 3 milliards d'êtres humains vivent avec moins de trois dollars par jour. La vision de BIC est « d'offrir des produits simples, inventifs et fiables, pour tous, partout dans le monde », c'est pourquoi le Groupe s'attache à explorer les moyens de mettre sur le marché des produits qui répondent aux besoins des populations du bas de la pyramide. Son engagement de longue date en faveur du développement durable et la réputation de qualité au meilleur prix dont jouit la marque BIC® sont des atouts majeurs pour que le Groupe se positionne sur ces marchés.

◆ Démarche

Après avoir créé en 2016 le poste de *BOP and Social Business Director*, le Groupe BIC a élaboré en 2017 sa feuille de route à l'horizon 2025. La signification du terme BOP au sein du Groupe BIC a d'abord été clarifiée, afin d'apporter des réponses précises aux populations ciblées. Puis, les orientations possibles ont été analysées afin d'élaborer un plan d'action. Pour cela, une étude qualitative interne a été menée auprès de personnes clés du Groupe. Elle a montré qu'à l'exception de quelques niches, les produits BIC® sont majoritairement adaptés au plus grand nombre et que les salariés BIC sont convaincus que la distribution inclusive est un levier pertinent pour répondre aux besoins des consommateurs au bas de la pyramide. Le Groupe prévoit donc de lancer neuf projets de distribution inclusifs et financièrement viables dans l'objectif d'en identifier trois pérennes à long terme.





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Les responsabilités liées à nos produits

◆ Perspectives

En 2018, le Groupe lancera trois projets pilotes de distribution inclusive dans différents pays. Pour ces projets, des objectifs de rentabilité économique mais également d'impact social seront fixés, afin de mettre en place un système de vente de produits rentables, donc pérennes.

2.2.3. LA SÉCURITÉ DE NOS PRODUITS

◆ Enjeux

Le Groupe BIC souhaite proposer des produits sûrs, qui répondent à toutes les attentes de consommateurs et conformes. Cela implique d'intégrer dans la conception et la fabrication de ses produits les préoccupations de santé et de sécurité des consommateurs, qui souhaitent s'assurer de l'absence de certaines substances et utiliser des produits sûrs pour leur santé et leur environnement. Le Groupe BIC s'attache également à respecter strictement les réglementations et les restrictions toujours plus sévères et en constante évolution concernant l'usage des produits et des substances chimiques.

◆ Démarche

Les sujets de sécurité des produits et de protection de la santé des consommateurs revêtent une importance stratégique pour le Groupe. Avec pour objectif premier de mettre sur le marché des produits sûrs et conformes, le Groupe BIC intègre la conformité réglementaire et la maîtrise des risques liés à la sécurité des produits dans sa stratégie par un corpus de documents portant son engagement et un ensemble de processus rigoureux visant à ne mettre sur le marché que des produits sûrs et conformes. Ainsi, BIC fournit chaque jour des millions de produits d'une qualité constante,

vérifiée par de multiples tests et qui respectent les exigences nationales et internationales en matière de sécurité.

Les politiques BIC pour la sécurité des produits

La **Politique Sécurité des Produits**, mise en place en 2001, présente les dix engagements pris pour s'assurer que les produits conçus et fabriqués par BIC sont sûrs pour la santé et l'environnement :

- un programme systématique de tests de qualification avant mise sur le marché des produits ;
- une approche globale avec des produits dépassant le plus souvent les exigences sécurité des produits des marchés locaux ;
- l'engagement des fournisseurs aux côtés de BIC dans cet objectif de conformité ;
- la prise en compte de la sécurité dès la conception des produits avec la réalisation de tests et d'évaluations toxicologiques pour évaluer les dangers physiques et chimiques ;
- l'anticipation des exigences sur la sécurité des produits par une veille réglementaire active au niveau national et international et en étroite collaboration avec les fédérations professionnelles qui partagent l'expertise de l'industrie avec les autorités compétentes ;
- la prise en compte de l'innovation dans les process de sécurité des produits ;
- la sensibilisation de toutes les parties prenantes à la sécurité et à l'usage approprié des produits BIC® ;
- la prise en compte des incidents impliquant la sécurité des produits ;
- des mesures appropriées de rappel des produits en cas d'incident ;
- la mise en œuvre de cette Politique par une Direction de la Sécurité des Produits.

Plus spécifiquement, BIC développe aussi sept engagements pour assurer la qualité et la sécurité des briquets (voir encadré).

→ LES SEPT ENGAGEMENTS DE BIC POUR ASSURER LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE SES BRIQUETS

1. Toutes les unités de production de briquets BIC® sont certifiées ISO 9001. Les briquets BIC® respectent ou excèdent les exigences de la norme internationale de sécurité ISO 9994.
2. BIC est un membre actif de diverses organisations telles que la Fédération Européenne des Fabricants de Briquets, des groupes de travail et comités techniques de l'ISO, du CEN, et de nombreux autres organismes normatifs nationaux et ce afin d'être en mesure de fournir à ses clients l'information la plus récente et la plus fiable en matière de qualité et de sécurité.
3. Chaque briquet BIC® est soumis à plus de 50 contrôles qualité, automatiques et individuels. En outre, BIC procède régulièrement à des vérifications de ses briquets déjà mis sur le marché.
4. BIC développe et améliore en permanence sa technologie exclusive afin d'assurer la qualité et la sécurité de tout briquet BIC®, par exemple la hauteur, la stabilité et le temps d'extinction de la flamme, et la résistance du réservoir à des tests extrêmes de résistance aux chocs et d'exposition à des températures élevées.
5. Des matières premières jusqu'au conditionnement des briquets, BIC a un système de production intégré ; l'entreprise dessine et développe elle-même la plupart de ses machines et utilise les technologies les plus modernes.
6. Les collaborateurs de BIC sont guidés par trois principes : Méthode – Précision – Discipline. Chaque membre du personnel de production consacre près de 25 % de son temps à vérifier la conformité des briquets et le bon fonctionnement des appareils de contrôle.
7. Depuis plus de 30 ans, BIC est engagé dans des programmes de sécurité à long terme.

Veille et conformité réglementaires

Le Groupe BIC dispose d'un système complet de veille réglementaire qui s'appuie sur des veilles formalisées et sur ses ressources internes et externes, notamment la connaissance précise des produits BIC® par les équipes de sécurité des produits, de leurs

composants et des substances utilisées. En 2017, la veille a été élargie aux listes non officielles, établies par les ONG. Les modalités d'interactions entre les équipes de sécurité des produits et d'autres équipes ont également été renforcées afin que ces dernières disposent d'une visibilité accrue sur les évolutions réglementaires à





moyen terme (deux à cinq ans) et les conséquences potentielles, les substitutions à prévoir, la mise en marché, etc. Le Groupe BIC, en tant que membre ou dans les comités exécutifs des organisations sectorielles et des fédérations professionnelles⁽¹⁾, participe très activement à la veille et aux interactions avec les autorités locales réglementaires, nécessaires à la compréhension des nouvelles exigences.

Processus de mise sur le marché de produits conformes et sûrs pour la santé et l'environnement

Au sein du Groupe BIC, les Directeurs de catégories sont responsables de la mise sur le marché de produits conformes et sûrs pour la sécurité des consommateurs. Pour cela, ils s'adossent à :

- l'engagement du Groupe BIC d'assurer que ses produits sont conformes et sûrs pour la santé et l'environnement (voir ci-dessus) ;
- la veille réglementaire assurée par les équipes dédiées (voir ci-dessus) ;
- un processus de qualification sécurité des produits, mis en œuvre pour tous les produits avant leur mise sur le marché (voir ci-dessous).

Cette organisation robuste, mise en place de longue date, s'adapte et se renforce en permanence pour tenir compte des évolutions réglementaires. Les sujets de sécurité des produits et l'actualité réglementaire sont remontés systématiquement à la Direction Générale et aux équipes de Direction.

Des programmes de tests et d'évaluations systématiques

Avant la mise sur le marché, tous les produits BIC®, y compris les produits modifiés, doivent réussir un programme complet de qualification sur la sécurité des produits. Ces tests et évaluations permettent de mesurer les risques potentiels. Ils permettent de qualifier les substances chimiques présentes, d'évaluer leur dangerosité, de vérifier la conformité et de préparer les adaptations de formules ou les substitutions nécessaires en vue de réduire les risques.

Le Groupe BIC est soumis à la concurrence de nombreux modèles de briquets à bas coût, qui trop souvent ne respectent pas les normes internationales de sécurité. Selon les tests de laboratoires accrédités indépendants, plus des trois quarts des modèles de briquets mis sur le marché européen sont non conformes. Le Groupe a mis en place des actions lui permettant de sensibiliser les différents acteurs.

Ainsi en 2010, pointant les effets sur la sécurité des consommateurs, BIC avait porté plainte auprès de la Commission européenne pour la non-application par les Pays-Bas d'une décision de celle-ci sur les briquets (2006). La Commission européenne avait alors décidé d'ouvrir une procédure en manquement à l'encontre des Pays-Bas. En mars 2012 puis en juillet 2014, les Pays-Bas ont été mis en demeure d'expliquer leurs manquements. La procédure reste en cours.

→ CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT REACH

Le règlement européen REACH (enRegistrement, Évaluation et Autorisation des substances CHimiques) fixe le cadre réglementaire pour les substances chimiques : il revient à l'industriel de démontrer l'innocuité des substances chimiques qu'il utilise.

Afin de répondre à cet impératif, BIC a mis en place une organisation lui permettant d'intégrer la problématique REACH. Un expert a été nommé au niveau du Groupe qui, avec l'appui de cabinets spécialisés, assure le suivi réglementaire, l'analyse des impacts pour l'entreprise et le montage des dossiers administratifs. Cette personne est l'interface de l'ensemble des entités à ce sujet. BIC a pris en compte le règlement REACH, depuis 2008, notamment en préenregistrant 168 substances pour six entités légales. Conformément à la loi, les substances qui devaient l'être ont été enregistrées. Les équipes concernées ont démarré les démarches en vue de l'enregistrement des substances restantes à l'échéance majeure de 2018.

◆ Réalisations de l'année

En 2017, les actions de formation ont visé les responsables de production et les techniciens et concerné l'évolution du contexte réglementaire et les processus BIC pour y répondre. En donnant du sens aux processus mis en place, ces formations visent à aider les opérationnels dans leur mise en application. Elles ont concerné 32 personnes (responsables d'exploitation, référents techniques, responsables produits, qualité, achat, R&D, chefs de projets et Directeurs d'usine) dans les usines de Samer, Boulogne et Conté (France).

Les formations sur la connaissance des inventaires de substances chimiques dans les différents pays (REACH en Europe, TSCA aux États-Unis, NICNAS en Australie, etc.) se sont poursuivies en 2017.

Enfin, plus de 314 références ont été testées dans des laboratoires indépendants.

◆ Perspectives

Dans les années à venir, le Groupe continuera d'adapter ses moyens et méthodologies de travail pour maintenir ses standards et son niveau d'exigence relatif à la sécurité des produits. BIC poursuivra le renforcement de sa veille réglementaire afin de rester en capacité d'adapter ses processus, ses produits et ses formules. Le Groupe souhaite également continuer d'étendre et de renforcer les formations sur la sécurité des produits.

(1) Le Groupe BIC est notamment membre de EWIMA (European Writing Instrument Manufacturer's Association), de WIMA (Writing Instrument Manufacturer's Association), d'ACMI (Art & Creative Materials Institute), de TIE (Toy Industries of Europe), d'EFLM (European Federation of Lighter Manufacturers), de la Fédération des Entreprises de la Beauté en France.





2.2.4. L'OPTIMISATION DE NOS EMBALLAGES

◆ Enjeux

Les emballages sont nécessaires à plusieurs étapes de la vie des produits BIC® : pour les protéger, les transporter, les stocker, les vendre et comme support de promotion. Les emballages utilisés par BIC comportent majoritairement des boîtes et étuis en plastique, papier et carton. Ces emballages ont un impact environnemental lors de leur fabrication, de leur transport et de leur fin de vie.

◆ Démarche et réalisations de l'année

Historiquement, BIC favorise la vente de produits sans emballage consommateur ou par lots multiples. Ainsi en Europe, 71 % des articles d'écriture sont conditionnés en boîte, barquette ou pochette d'au moins dix produits (80 % en Amérique du Nord) ; 81 % des briquets sont vendus en barquette d'au moins 50 (72 % en Amérique du Nord) et 67 % des rasoirs sont commercialisés en pochette de cinq, dix ou plus encore (49 % en Amérique du Nord).

La « Communauté Emballages » du Groupe BIC

La « Communauté Emballages » a pour rôle de piloter la stratégie emballages du Groupe notamment au travers des trois priorités décrites ci-dessous. Pour cela, elle met en réseau des correspondants sur tous les continents qu'elle réunit physiquement une fois par an.

Trois priorités pour réduire les impacts liés aux emballages

Priorité 1 : Sélectionner des matières responsables pour les emballages

Afin de réduire l'empreinte environnementale liée à la fabrication des emballages, BIC s'est fixé deux objectifs, l'un portant sur les emballages en papier et carton, l'autre sur les emballages plastique :

- maintenir le taux de 90 % des emballages BIC en carton provenant de sources certifiées et/ou recyclées ;
- viser 90 % des emballages BIC en plastique sans PVC.

Approvisionnement en emballages carton d'origine certifiée ou recyclée

Afin d'augmenter la part des fibres de cellulose certifiées ou recyclées dans ses emballages, BIC travaille en étroite relation avec ses fournisseurs d'emballages pour les accompagner dans l'obtention d'une certification ou dans l'amélioration de leur processus d'approvisionnement. Les certifications concernées sont notamment FSC (*Forest Stewardship Council*), SFI (*Sustainable Forestry Initiative*) ou PEFC (*Pan European Forest Certification*).

Depuis janvier 2014, l'objectif préalablement fixé de 90 % des emballages provenant de sources certifiées et/ou contenant plus de 50 % de fibres recyclées est atteint. À fin 2017, le pourcentage est de 94,88 % au global pour le Groupe. Ce résultat reflète les efforts réalisés sur plusieurs continents et dans certaines usines pour sélectionner des fournisseurs engagés dans une démarche responsable sur le long terme.

Suppression du PVC dans les emballages

La suppression du PVC par le Groupe BIC est déjà ancienne dans les usines situées en Europe (plus de 99 % d'emballages sans PVC). Aux États-Unis, 99 % des emballages sont désormais sans PVC. La suppression des emballages en PVC est bien entamée au Mexique.

Selon les emballages, la transition du PVC vers le PET peut ne nécessiter que des ajustements simples sur le paramétrage des machines ou au contraire une modification complète du système d'emballage. Pour y parvenir, la « Communauté Emballages » collabore avec les usines et la R&D et associe au plus tôt les équipes de marketing.





Priorité 2 : Réduire la quantité d'emballages par produit vendu

Sur tous les continents, et en fonction des modes de distribution locaux, le Groupe BIC cherche à réduire le poids et le volume de ses emballages par de nombreuses actions ciblées. Aux États-Unis par exemple, BIC a poursuivi en 2017 sa participation au programme « Scorecard emballages » de Walmart. Ce programme est fondé sur sept axes de progrès : supprimer, réduire, réutiliser, recycler, utiliser des matières d'origine renouvelable, économiser, et enfin, éduquer le consommateur.

Au Brésil, suite à l'étude pour un rangement optimisé des produits sous blister dans les boîtes en carton, les rasoirs BIC® 3 et BIC® Comfort 3® sont vendus en blister de huit depuis le premier trimestre 2017. Cette modification de l'emballage permet de réduire la quantité d'emballage de 40 % par produit vendu comparé au support de 12 blisters de deux rasoirs pour le BIC® 3 et de 47 % pour le BIC® Comfort 3®.

Le centre d'emballage de Charlotte aux États-Unis a réduit le poids des poches plastiques de 12,5 % pour certains rasoirs tout comme les emballages carton de certains instruments d'écriture. Autre exemple, les barquettes prêtes à l'emploi de briquets n'utilisent plus d'inner, ce qui permet de réduire le poids d'emballage. De plus, pour les marchés d'Amérique du Nord et d'Océanie, les emballages de la gamme BIC® Soleil ont été optimisés pour offrir une meilleure visibilité en rayon tout en réduisant la quantité de plastique. Cette modification permet de réduire la quantité de plastique utilisée de 20 % et d'optimiser les coûts et les émissions de CO₂ liés au transport (environ 15 %).

En Europe, le site d'emballages de Sered en Slovaquie a supprimé en 2017 certains *inners* pour augmenter la capacité de 20 à 30 produits sous blister par *outer*.

Priorité 3 : Réduire les déchets d'emballage

Le Groupe souhaite augmenter le recyclage des déchets de production d'emballages dans les centres d'emballage avec un objectif de 100 % de déchets valorisés. L'objectif est déjà atteint pour le site de Charlotte (États-Unis). Désormais, le site se concentre sur la réduction des déchets issus de l'obsolescence des emballages. Ainsi, 60 % des blisters auparavant préfabriqués sont désormais fabriqués directement sur les lignes de production, réduisant ainsi les déchets de production et les déchets d'emballage d'expédition des blisters.

Ce résultat a été obtenu grâce à la conception des emballages et à la collaboration avec les fournisseurs pour réduire les déchets et fournir des équipements permettant le recyclage des emballages en

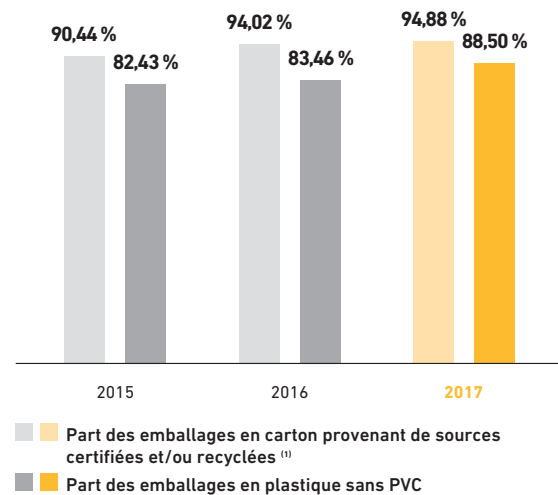
carton et plastique et par la valorisation énergétique des déchets non recyclables.

La « Communauté Emballages » cherche également à réduire les déchets générés lors des destructions des emballages obsolètes.

En Europe, la quantité de déchets issus de séparateurs de produits a été divisée par deux (soit 1,1 tonne de carton économisée) par la révision complète de la conception de présentoirs.

En Australie, BIC est membre depuis 2013 d'une initiative gouvernementale : *The Australian Packaging Covenant (APC)*, qui promeut la conception d'emballages plus durables, l'augmentation du recyclage et la réduction des déchets d'emballage, soit les trois mêmes priorités que celles du Groupe BIC. BIC Australia s'est fixé des objectifs pour progresser.

◆ Performances



Ces indicateurs couvrent tous les produits BIC® emballés dans le monde et remis à un client du Groupe (sauf les palettes) : emballage consommateur (pochon, blister, boîte en carton), *outer/inner*, film bulles, présentoir. Il est calculé sur le poids de matière.

◆ Perspectives

BIC poursuivra ses programmes de réduction des emballages pour les produits et des déchets d'emballage dans ses usines. Le centre d'emballages de Charlotte notamment poursuivra la réduction de l'obsolescence des emballages en portant à 80 % la part des blisters fabriqués directement sur les lignes.

(1) Hors Cello Pens.





2.3. La responsabilité environnementale liée à nos opérations

Société industrielle leader dans la fabrication de produits de consommation, BIC s'engage à ce que ses usines fonctionnent dans le respect de l'environnement. BIC travaille ainsi à réduire les impacts de ses activités de fabrication, à optimiser les opérations de transport des produits et à maîtriser l'empreinte environnementale de ses activités commerciales et de support.

BIC dispose d'une bonne maîtrise environnementale sur l'ensemble de son outil de production : d'une part du fait de ses choix entre fabrication en propre et sous-traitance, puisque BIC réalise 90 % de son chiffre d'affaires en fabriquant des produits dans ses propres usines ; d'autre part, en Europe, 85 % des produits de l'activité Grand Public vendus sur ce continent y sont également fabriqués.

2.3.1. NOS USINES

◆ Enjeux

Pour fabriquer ses produits, BIC utilise des matières premières (plastiques, encres, carton, métaux, etc.), consomme des ressources (eau, énergie) et produit des déchets. Le Groupe est conscient de l'impact environnemental de son activité et s'engage à le minimiser. Si les besoins en matières premières sont déterminés essentiellement par la conception même des produits (voir § 2.2.1 – *La performance environnementale de nos produits*, page 53), les usines qui fabriquent les produits BIC® ont une responsabilité importante pour optimiser les consommations de matières, d'eau, d'énergie et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la production de déchets.

◆ Démarche

La **Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE)**, formalisée en 2005 et signée par le Président-Directeur Général, engage le Groupe à minimiser les impacts de son activité industrielle de la production à la distribution, afin de protéger au mieux l'environnement. BIC s'engage ainsi à :

- prévenir les risques de pollution ;
- prévenir les risques santé, sécurité ;
- respecter la réglementation ;
- s'améliorer de façon continue ;
- sensibiliser et impliquer.

La Politique SSE est déployée dans les sites de production. Depuis 2010, elle s'applique à l'ensemble des usines du Groupe.

BIC a formalisé les règles de révision de sa Politique SSE pour s'assurer de son caractère pertinent et approprié. Ces règles incluent en particulier une évaluation régulière au regard de l'évolution des activités et des produits du Groupe, de ses acquisitions et des évolutions des attentes de ses parties prenantes.

2.3.1.1. Les systèmes de management

La Politique industrielle du Groupe en matière de Santé, Sécurité et d'Environnement (SSE) est basée sur la mise en place de systèmes de management pragmatiques permettant de garantir l'implication de tous et l'amélioration continue des performances opérationnelles. Chaque usine du Groupe BIC est dotée d'un responsable SSE, en charge de déployer ces systèmes de management. De plus, dans la catégorie Papeterie, qui dispose du plus grand nombre de sites, un responsable SSE assure l'animation et la coordination du réseau des responsables SSE de cette catégorie. Il s'assure également que les dispositifs en place sont conformes à la politique et aux objectifs du Groupe et suit les performances des sites en consolidant, analysant et communiquant les résultats obtenus.

Le système de management de l'environnement permet de piloter la **conformité de l'activité avec les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière d'environnement**. Ainsi, les sites planifient et réalisent des contrôles quotidiens et périodiques, afin de répondre aux dispositions réglementaires locales. Selon le besoin, ces contrôles sont réalisés en interne ou avec l'assistance de prestataires extérieurs. Si une non-conformité est mise en évidence lors du contrôle, un plan d'action est mis en place pour y remédier.

Par ailleurs, dans le cadre des systèmes de management, une revue complète et détaillée de tous les aspects et impacts environnementaux de l'activité (l'eau, l'air, les sols, le bruit, etc.) a été réalisée et des plans d'action sont établis pour limiter ces impacts environnementaux. Les objectifs fixés par les usines contribuent à la performance environnementale globale du Groupe tout en répondant à leurs enjeux spécifiques (production, ressources, implantation géographique, etc.).

Les systèmes de management de l'environnement déployés par le Groupe BIC dans ses usines prévoient **l'organisation nécessaire pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements**. Dans le cas où des risques d'accident pourraient avoir des conséquences à l'extérieur des usines, des plans de prévention et d'urgence ont été mis en œuvre.

En particulier en France, les deux sites Seveso disposent d'un Plan d'Opération Interne, d'un Plan Particulier d'Intervention et d'une Politique de Prévention des Accidents Majeurs. De plus, pour ces deux sites SEVESO un Système de Gestion de la Sécurité a été mis en place.





Hors de France, certains des sites du Groupe possèdent des plans équivalents de gestion des accidents ayant de possibles impacts au-delà des sites. À titre d'exemple, tous les sites des États-Unis ont un plan d'intervention d'urgence qui comprend des actions de prévention et de gestion des conséquences hors site d'éventuels accidents.

Les usines Conté-Samer (France) et BIC Violex (Grèce) ont obtenu en 2015 la certification ISO 50001, standard international de gestion de l'énergie. Cette certification implique la définition d'objectifs pour une meilleure utilisation de l'énergie, ainsi que la mise en place d'un système de mesure afin d'assurer l'amélioration continue de la gestion de l'énergie.

En 2015, l'usine BIC Violex (Grèce) a obtenu la certification *European Water Stewardship Gold*. Cette certification reconnaît la mise en place d'un système de management de l'eau assurant notamment l'optimisation des consommations, la réduction des pollutions et le partage des bonnes pratiques. L'obtention de la certification demande également une concertation étroite avec les autres usagers du bassin-versant pour gérer ensemble la ressource.

◆ Réalisations de l'année

Les systèmes de management de BIC Sport (France) ont été une nouvelle fois reconnus comme une très bonne pratique et le niveau OR du label Ecoride a été confirmé en 2017. Ce label qui est une initiative du syndicat du secteur de la glisse EuroSIMA Cluster (en partenariat avec l'ADEME Aquitaine), souligne le haut niveau d'engagement de BIC Sport.

Au-delà de la prise en compte de ses propres impacts environnementaux, le Groupe BIC s'intéresse aux impacts de sa chaîne d'approvisionnement. Ainsi, depuis 2014, la mise en place de la plateforme *Workplace Conditions Assessment* (WCA) pour les audits des conditions de travail des sous-traitants (voir page 89), a permis l'intégration d'un questionnaire complet concernant leurs performances environnementales ; 21 % des questions sont consacrées à l'environnement. Parmi les 31 sous-traitants actifs et audités en 2017, 13 présentaient des non-conformités environnementales. Au total, ce sont 24 non-conformités qui ont été détectées, dont 42 % mineures et 58 % modérées.

En 2017, BIC Iberia (Espagne), BIC Graphic Europe (Espagne) et BIC Violex (Grèce) ont renouvelé leur certification ISO 14001, permettant à BIC de disposer de 13 usines certifiées selon cette norme environnementale.

Par ailleurs, en 2017, les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé 53 projets pour gérer les risques environnementaux ou améliorer la performance environnementale des sites.

◆ Performances

En 2017, la mise en place de systèmes de management BIC dans ses usines est effectuée à 82 % pour l'environnement et à 86 % pour la santé-sécurité. Ces taux, bien qu'évalués d'une année sur l'autre avec l'intégration ou la sortie de sites au périmètre de *reporting* et les avancées réalisées par chacun, restent globalement élevés.

Les investissements constants du Groupe BIC en matière de certifications soulignent son engagement fort pour la protection de l'environnement et la santé-sécurité.

2.3.1.2. Réduire l'impact de nos bâtiments industriels

◆ Performances

Après l'obtention en 2013 par l'usine BIC Bizerte (Tunisie) de la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*),

l'usine de briquets BIC (Nantong) Plastic Products ouverte en 2015 en Chine a reçu à son tour cette certification. Elle a été obtenue notamment grâce à une gestion de l'eau optimisée, à un ensemble de mesures visant la réduction de la consommation d'énergie (objectif de - 14,5 % par rapport à une conception de base), à l'élimination des fluides frigorigènes susceptibles de détériorer la couche d'ozone, à la promotion de moyens de transport respectueux de l'environnement auprès des usagers du bâtiment, au recours à plus de 20 % de matériaux sourcés dans un rayon inférieur à 800 km, au choix de bois certifié pour une gestion durable des forêts ou à la gestion rigoureuse de la qualité de l'air.

En 2017, BIC Violex s'est engagé dans un processus de certification BREEAM (*Building Research Establishment Environmental Assessment Method*) pour l'un de ses bâtiments.

2.3.1.3. Réduire les consommations d'eau et évaluer la rareté de la ressource

Réduire les consommations d'eau

◆ Réalisations de l'année et performances

La consommation d'eau rapportée à la tonne de production a augmenté de 8,3 % entre 2016 et 2017. Sur cette période, la consommation totale d'eau a augmenté de 7,9 % alors que la production a diminué de 0,4 %. Ceci s'explique notamment par les évolutions de périmètre en 2017 avec la cession des activités BIC Graphic aux États-Unis et l'intégration des activités de Cello Pens. À périmètre constant entre 2016 et 2017, on observe une baisse de la consommation d'eau rapportée à la tonne de production de 12,9 %.

En rapportant la consommation d'eau à la production, la mesure de cette efficacité est moins impactée par les variations du volume de production. Cependant, il est à noter :

- que le Groupe BIC entend par « consommation d'eau » le prélèvement en eau qui est réalisé. En effet, une partie de l'eau prélevée par les usines n'est pas consommée ou évaporée dans le cadre de leurs activités mais est retraitée puis rejetée. Ainsi, le Groupe par cette donnée considère l'ensemble des flux d'utilisation ou de rejet ;
- qu'une part des consommations d'eau, pour l'entretien des bâtiments ou l'arrosage extérieur par exemple, ne peut être totalement corrélée à la production, notamment parce qu'elle est aussi la conséquence d'événements extérieurs (climatiques notamment) ;
- que l'indicateur rapporté à la tonne de production propose une lecture particulièrement cohérente pour les activités à fort tonnage du Groupe (ce qui n'est pas le cas pour l'entreposage et l'emballage des produits ou encore l'impression des produits publicitaires et promotionnels) ;
- que les indicateurs en valeur brute, présentés en page 97 constituent une information complémentaire.

En 2017, neuf sites ont amélioré leur ratio de consommation d'eau par tonne de production. BIC Rasoirs (France), qui représente une part importante de la consommation d'eau du Groupe (13 %), a reporté une diminution de son ratio de 41 %, du fait notamment de la baisse des consommations en eaux souterraines (- 38 % entre 2016 et 2017) obtenue en connectant des équipements à des systèmes de refroidissement à air.



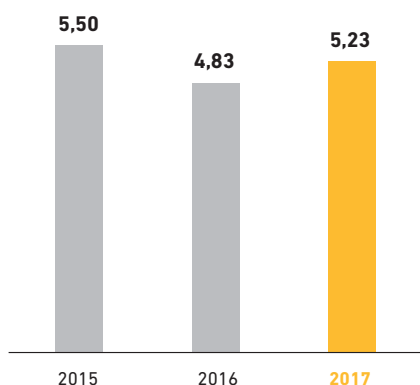


NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

La responsabilité environnementale liée à nos opérations

D'autres sites comme BIMA 83 (France), BIC Technologies (France), BIC Iberia (Espagne), BIC Graphic Europe (Espagne), BIC Violex (Grèce), BIC CORPORATION – Gaffney (États-Unis), BIC Charlotte Packaging (États-Unis), BIC Shavers Mexico (Mexique) et BIC Amazonia (Brésil) ont également reporté des améliorations. Ces usines, qui représentent 31 % de la consommation d'eau du Groupe et 28 % de la production de produits finis et semi-finis, ont amélioré au global de 10 % leur ratio de consommation d'eau par tonne de production.

CONSUMMATION ANNUELLE D'EAU RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – USINES BIC – EN M³/TONNE



Évaluer la rareté de la ressource en eau de nos usines

Le Groupe BIC a consommé, en 2017, 520 331 m³ d'eau à travers le monde. Cependant, au-delà des volumes consommés, il est primordial de considérer la localisation de ces consommations, celles-ci pouvant intervenir dans des zones dites de stress hydrique où l'eau est une ressource sensible. L'eau et l'accès à l'eau sont en effet répartis de façon inégale sur la planète, générant des tensions politiques et sociales fortes.

En 2014, le Groupe, soucieux d'identifier ses zones d'actions prioritaires, a souhaité connaître le niveau de rareté de l'eau pour ses usines (hors Cello Pens). Une évaluation des risques liés à l'eau et à sa disponibilité a été conduite à partir de la localisation géographique des usines et de l'outil de référence *Global Water Tool* du *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD).

Seules cinq usines du Groupe (hors Cello Pens qui ne faisait pas partie du périmètre de l'étude) sont situées dans des régions à stress hydrique modéré (en France – région Picardie) ou fort (Afrique du Sud et Espagne). La pression sur la ressource en eau dans ces zones s'explique notamment par une densité de population élevée et une ressource hydrique limitée.

L'analyse croisée de la rareté de l'eau et des consommations en eau des usines montre que pour les sites en zone de stress fort, les consommations d'eau sont d'ores et déjà limitées. Le Groupe continuera à porter ses efforts sur l'amélioration de leurs ratios de consommation d'eau. Ce regard, mettant en vis-à-vis consommation d'eau et rareté de la ressource, permet à BIC de prioriser ses plans d'action en matière de réduction des consommations d'eau.

2.3.1.4. Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la contribution au changement climatique

◆ Réalisations de l'année et performances

La lutte contre le changement climatique fait partie intégrante du Programme de Développement Durable du Groupe BIC. En 2017, en marge du *One Planet Summit* qui s'est tenu le 12 décembre, le Groupe BIC a signé le *French Business Pledge*, à travers lequel il s'engage, aux côtés de 89 entreprises françaises, à lutter contre le changement climatique.

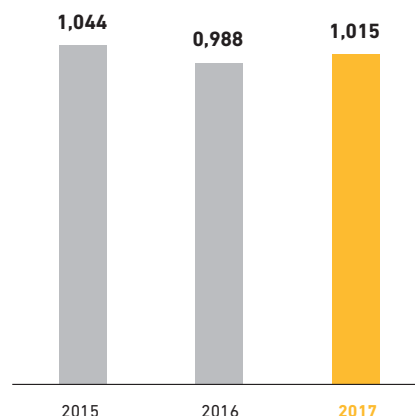
De plus, le Groupe BIC a répondu pour la dixième année au *Carbon Disclosure Project* (CDP). En 2017, BIC a reçu la note de A-, classé ainsi dans le *Leadership Level* du CDP récompensant les entreprises leaders dans l'effort de lutte contre le changement climatique. Le Groupe BIC est également dans le *Leadership Level* du module complémentaire *Supplier*, auquel il répond à la demande de certains de ses clients. Par ailleurs, les risques principaux liés au changement climatique sont présentés en chapitre 1 du présent document de référence.

En 2017, sur le périmètre de ses usines, le Groupe BIC a quantifié les émissions directes et indirectes de GES (*scope 1* et 2) :

- **les émissions directes** (*scope 1*) sont les émissions de GES provenant de la combustion des ressources fossiles – majoritairement le gaz naturel et le fioul – principalement utilisées pour chauffer les bâtiments. La quantité totale d'émissions directes de GES est estimée à 8 434 teqCO₂ en 2017, soit une diminution de 4,6 % par rapport à 2016 ;
- **les émissions indirectes** (*scope 2*) sont les émissions de GES provenant de la production de l'électricité consommée par les usines du Groupe. La quantité totale d'émissions indirectes de GES est estimée à 92 409 teqCO₂ en 2017, soit une hausse de 3 % par rapport à 2016.

La quantité totale d'émissions directes et indirectes de GES est donc estimée à 100 842 teqCO₂ en 2017. Entre 2016 et 2017, la production ayant diminué de 0,4 %, le ratio des émissions directes et indirectes rapportées à la tonne de production a augmenté (+2,8 %). À périmètre constant entre 2016 et 2017, on observe une baisse des émissions totales rapportées à la tonne de production de 1,8 %.

ÉMISSIONS ANNUELLES DIRECTES ET INDIRECTES (SCOPES 1 ET 2) DE GAZ À EFFET DE SERRE RAPPORTÉES À LA PRODUCTION – EN TEQCO₂/TONNE – USINES BIC





Afin de réduire ces émissions, le Groupe travaille principalement selon deux axes : l'optimisation des consommations d'énergie et le recours aux énergies renouvelables.

L'optimisation des consommations d'énergie

Les usines les plus engagées mettent en place des partenariats avec leurs fournisseurs pour explorer toutes les options de réduction des consommations d'électricité.

BIC recherche constamment l'équilibre entre la meilleure productivité des machines et le besoin associé en énergie. Ainsi le Groupe a engagé un programme de remplacement des machines d'injection hydraulique par des machines électriques, dont le rendement énergétique est meilleur.

L'énergie consommée par tonne de production a baissé entre 2016 et 2017 (-0,3 %), c'est le résultat des efforts continus dans les usines du Groupe BIC en matière d'efficacité énergétique.

En rapportant la consommation d'énergie à la production, la mesure de l'efficacité énergétique est moins impactée par les variations du volume de production. Cependant, il est à noter :

- qu'une part des consommations d'énergie, pour le chauffage ou l'éclairage des bâtiments notamment, ne peut être totalement corrélée à la production, parce qu'elle est aussi la conséquence d'événements extérieurs (par exemple climatiques) ;
- que l'indicateur rapporté à la tonne de production propose une lecture particulièrement cohérente pour les activités à fort tonnage (ce qui n'est pas le cas pour l'entreposage et l'emballage des produits ou encore l'impression des produits publicitaires et promotionnels) ;
- que les indicateurs en valeur brute, présentés en page 97, constituent une information complémentaire.

Neuf usines ont ainsi amélioré leur ratio de consommation d'énergie rapportée à la production en 2017.

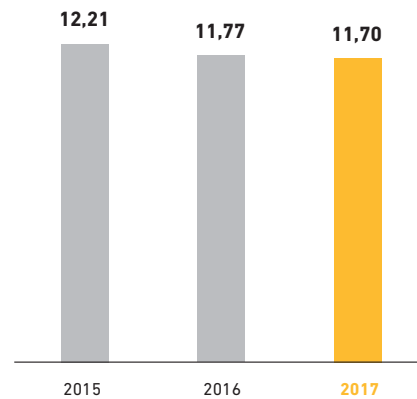
BIC Écriture 2000 (France), BIMA 83 (France), Conté-Boulogne (France), B.J.75 (France), BIC Graphic Europe (Espagne), BIC South Africa (Afrique du Sud), BIC Mexico (Mexique), BIC Shavers Mexico (Mexique) et BIC Ecuador (Équateur), qui réalisent 34 % des consommations d'énergie et 43 % de la production de produits finis et semi-finis du Groupe, ont ainsi amélioré leur efficacité énergétique de 7 %. En particulier, BIC Écriture 2000 (France) enregistre une réduction de plus de 6 % de son ratio de consommation d'énergie par tonne de production grâce notamment à la mise en place d'automates pour la régulation des systèmes de refroidissement et à un nouvel éclairage à LED.

Des programmes d'optimisation de la consommation d'énergie se sont poursuivis sur les sites du Groupe avec notamment la sensibilisation des salariés et le remplacement de machines de production, d'équipements de climatisation ou de chauffage et de l'éclairage vers des solutions plus efficaces d'un point de vue énergétique.

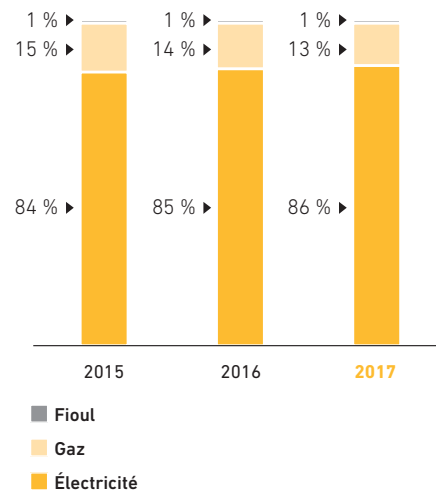
Le nouveau bâtiment de Conté-Samer (France) inauguré en 2017 intègre, quant à lui, des dispositifs permettant de limiter les consommations d'énergie du site : isolation renforcée du bâtiment, installation de groupes froids à récupération de chaleur et éclairage naturel ou à LED.

Les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé 20 projets spécifiquement dédiés aux économies d'énergie en 2017.

CONSOMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE RAPPORTÉE À LA PRODUCTION - USINES BIC - EN GIGAJOULES/TONNE



RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE - USINES BIC



Le recours aux énergies renouvelables

Le recours aux énergies renouvelables par le Groupe lui permet de soutenir le développement de ces énergies et de réduire ses émissions indirectes dites de marché (*scope 2 market-based*)⁽¹⁾.

Le Groupe BIC analyse et revoit ainsi les opportunités de recourir aux énergies renouvelables selon les contextes locaux.

Ainsi, depuis 2012, BIC achète des certificats d'énergie renouvelable (U.S. RECs) éoliens couvrant 100 % de ses besoins en électricité du réseau pour ses deux sites du Connecticut (États-Unis) : le siège américain et une usine. Une partie de cet achat de certificats d'énergie renouvelable, couvre ainsi la consommation d'électricité du site de BIC CORPORATION – Milford (États-Unis), qui fait partie du périmètre de reporting. Les briquets fabriqués aux États-Unis sont produits à partir d'électricité renouvelable.

(1) En effet, le reporting des émissions indirectes (scope 2) peut s'établir de deux façons : une méthode location-based s'appuyant sur le mix électrique moyen du réseau pour chaque pays où se fait la consommation, ou une méthode market-based reflétant les émissions de l'électricité effectivement achetée.





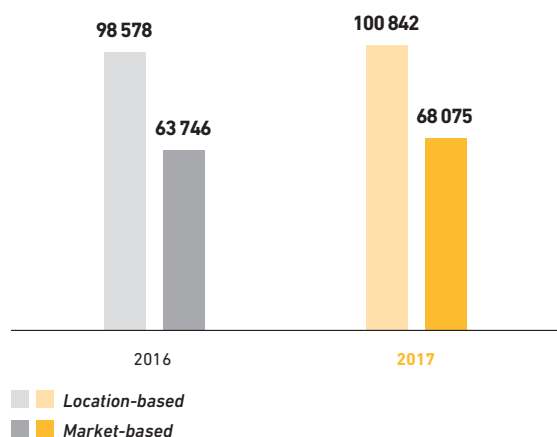
NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

La responsabilité environnementale liée à nos opérations

De plus, en 2017 comme en 2016, le site de BIC Violex en Grèce a acheté des certificats de garanties d'origine (GoO) lui permettant de couvrir l'intégralité de sa consommation d'électricité par des énergies renouvelables. Cette démarche volontaire d'un des principaux sites consommateurs d'énergie du Groupe souligne, au-delà des investissements pour l'efficacité énergétique réalisés chaque année, son engagement à réduire l'impact lié à sa consommation d'électricité.

Ainsi en 2017, le Groupe dispose de certificats d'énergie renouvelable (U.S. RECs ; GoO) pour 23 % de la consommation en électricité du Groupe. Cette consommation d'électricité avec un mix électrique moyen pour chaque pays correspond à 38 % des émissions indirectes *location-based* du Groupe.

ÉMISSIONS ANNUELLES DIRECTES ET INDIRECTES (SCOPE 1 ET 2) DE GAZ À EFFET DE SERRE (LOCATION-BASED ET MARKET-BASED) - EN TEQCO₂ - USINES BIC



Mesurer et limiter les conséquences sur le changement climatique des autres postes significatifs des émissions de gaz à effet de serre

L'étude des postes significatifs des émissions de gaz à effet de serre des activités et de l'usage des biens et services du Groupe BIC (usines et bureaux hors Cello Pens), réalisée en 2016, s'est appuyée sur l'étude de l'empreinte carbone du siège social de Clichy (France) et de deux usines (BIC Amazonia (Brésil) et BIC Rasoirs (France)) selon la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME. Cette étude a montré qu'au-delà des émissions directes (*scope 1*) et indirectes (*scope 2*), les postes significatifs des autres émissions indirectes (*scope 3*) étaient en particulier : les postes d'achats de produits et de services, de transports amont et aval et de fin de vie des produits. Les émissions directes (*scope 1*) et indirectes (*scope 2*) et ces trois postes significatifs du *scope 3* couvrent près de 80 % des émissions totales du Groupe.

Sur ces trois postes d'émissions indirectes (*scope 3*), le Groupe mène une démarche de limitation de son empreinte avec : l'éco-conception des produits (voir page 53), l'optimisation des transports par la limitation du poids des produits, la réduction du recours au transport aérien, l'optimisation des trajets, les

implantations locales des sites (voir page 70) et la démarche d'économie circulaire (voir page 57).

En 2017, le Groupe BIC a effectué des travaux complémentaires pour mettre en place un *reporting* sur les émissions liées aux achats de matières premières, évaluées à 354 000 teqCO₂⁽¹⁾.

Par ailleurs, le transport amont, correspondant ici au transport intra-compagnie, est évalué à 67 000 teqCO₂.

◆ Perspectives

Le Groupe BIC poursuivra ses efforts en 2018 pour étendre le *reporting* sur les postes significatifs du Groupe.

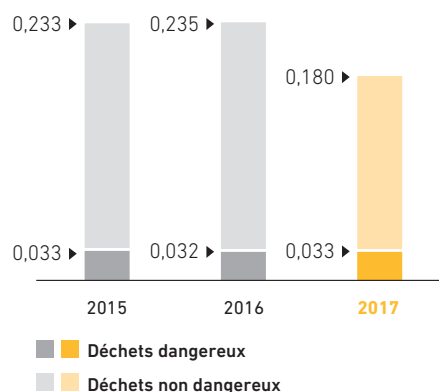
Dans le cadre de *Writing the Future, Together*, le Groupe BIC a fait de l'action contre le changement climatique un de ses cinq engagements : « **D'ici 2025, BIC utilisera 80 % d'électricité renouvelable** ». Le Groupe cherche à réduire ses émissions de gaz à effet de serre via l'achat d'énergie renouvelable et étudiera également la production potentielle d'électricité renouvelable sur site. Cela s'inscrit dans une vision à long terme de disposer de 100 % d'électricité renouvelable. Cet engagement vient ainsi compléter les actions continues du Groupe en matière d'efficacité énergétique et de réduction des consommations d'énergie pour limiter ses émissions.

2.3.1.5. Réduire la production de déchets

◆ Réalisations de l'année et performances

En 2017, le Groupe BIC a enregistré une baisse de 20 % de la quantité de déchets générés par tonne de production par rapport à 2016. Cette variation est le résultat d'une baisse du ratio par tonne de production des déchets non dangereux générés (- 23,2 %), représentant près de 85 % des déchets du Groupe, et d'une hausse du ratio des déchets dangereux générés (+ 3,7 %). À périmètre constant entre 2016 et 2017, on observe une baisse de la production de déchet rapportée à la tonne de production de 2,2 %. Les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé neuf projets spécifiquement dédiés à la réduction des déchets en 2017.

PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS RAPPORTÉE À LA PRODUCTION - EN TONNE PAR TONNE - USINES BIC



(1) Hors Cello Pens.





Déchets industriels dangereux

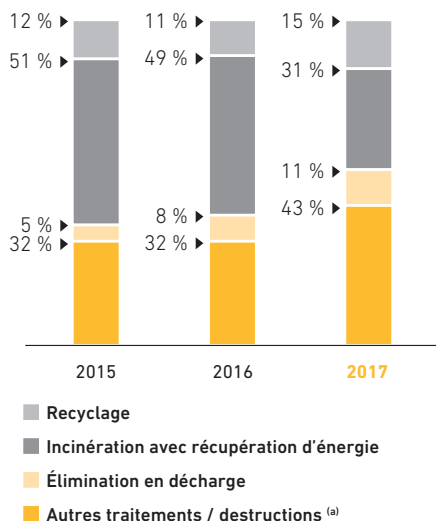
En 2017, le Groupe BIC a enregistré une hausse de la quantité de déchets dangereux générés par tonne de production de 3,7 % par rapport à 2016. Cette augmentation s'explique par une amélioration du suivi des déchets et par l'arrêt d'un traitement interne basculant le statut de certains déchets de non dangereux à dangereux. Cependant, neuf sites ont amélioré leur ratio de déchets dangereux générés par tonne de production en 2017.

BIC Mexico (Mexique) reporte ainsi une baisse de 17 % de son ratio de déchets dangereux par tonne de production suite à une réduction des déchets de production dans la zone des cartouches, de plus faibles opérations de maintenance (génératrices de déchets) et une réutilisation en interne de certains déchets (barils).

Des améliorations ont également été reportées par BIC Écriture 2000 (France), Conté-Boulogne (France), BIC Graphic Europe (Espagne), BIC CORPORATION – Gaffney (États-Unis), BIC CORPORATION – Milford (États-Unis), BIC Charlotte Distribution (États-Unis), BIC Bizerte (Tunisie), BIC Shavers Mexico (Mexique) et BIC Ecuador (Équateur). Ces usines, qui réalisent 23 % de la production de produits finis et semi-finis du Groupe, ont au global diminué leur ratio de déchets dangereux générés par tonne de production de 18 %.

De plus, certaines usines sont dotées de stations d'épuration capables de traiter les déchets dangereux comme ceux issus des ateliers de traitement de surface et de les transformer en boues hydroxydes métalliques dont la gestion finale permet d'éliminer quasiment tous les risques pour l'environnement.

RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX – EN % DU TOTAL EXPRIMÉ EN TONNE – USINES BIC



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

Déchets industriels non dangereux

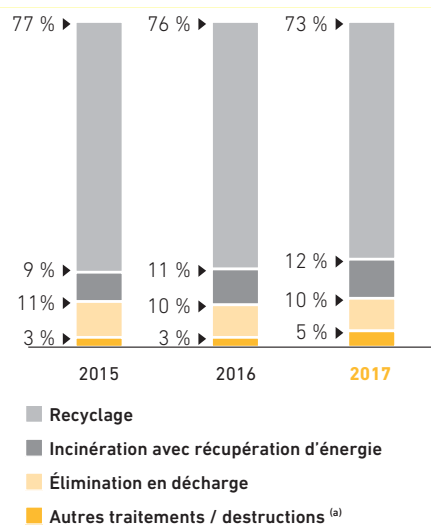
En 2017, le Groupe BIC a enregistré une baisse de son ratio de déchets industriels non dangereux par tonne de production de 23,2 % par rapport à 2016. À périmètre constant entre 2016 et 2017, on observe une baisse de la production de déchets non dangereux rapportée à la tonne de production de 3,6 %.

11 usines ont amélioré leur ratio de déchets industriels non dangereux générés par tonne de production entre 2016 et 2017.

Des améliorations ont ainsi été reportées par BIC Écriture 2000 (France), Conté-Boulogne (France), B.J.75 (France), BIC Rasoirs (France), BIC Sport (France), BIC CORPORATION – Gaffney (États-Unis), BIC CORPORATION – Milford (États-Unis), BIC South Africa (Afrique du Sud), BIC Mexico (Mexique), BIC Shavers Mexico (Mexique) et BIC Amazonia (Brésil). Ces usines, qui réalisent 65 % de la production de produits finis et semi-finis du Groupe, ont au global diminué leur ratio de déchets non dangereux générés par tonne de production de 10 %.

En particulier, BIC CORPORATION – Gaffney (États-Unis) et BIC Shavers Mexico (Mexique) ont poursuivi leurs efforts de réduction des déchets plastiques. BIC CORPORATION – Gaffney (États-Unis) agit aussi bien à la source : dans ses opérations de moulage, qu'en réutilisation par broyage des déchets produits. BIC Shavers Mexico (Mexique) s'est quant à lui doté de nouvelles machines, pour le moulage et l'assemblage, permettant de produire davantage de pièces sans pour autant générer de déchets supplémentaires.

RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX – EN % DU TOTAL EXPRIMÉ EN TONNE – USINES BIC



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

Recyclage des déchets et mise en décharge

Entre 2016 et 2017, le taux de déchets non recyclés rapporté à la tonne de production a diminué de 11,8 %. Cependant, à périmètre constant entre 2016 et 2017, la baisse observée est de 2,1 %.

Les efforts dans les usines en faveur du recyclage se sont poursuivis. Ainsi, BIC CORPORATION – Milford (États-Unis) a identifié en 2017 un autre partenaire permettant au site de recycler plus de palettes, diminuant ainsi la quantité de bois incinéré ; et BIC Amazonia (Brésil) recycle désormais ses contenants souillés qui étaient auparavant incinérés.

Par ailleurs, en 2017, des travaux ont été débutés afin de mieux comprendre les raisons de la mise en décharge de certains types de déchets par les usines du Groupe. Quatre usines n'ont par ailleurs pas envoyé de déchets en décharge : BIC Écriture 2000 (France), BIMA 83 (France), BIC CORPORATION – Milford (États-Unis) et BIC Charlotte Distribution (États-Unis).





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

La responsabilité environnementale liée à nos opérations

2.3.1.6. Réduire les autres impacts sur l'environnement

Impacts sur la biodiversité

L'impact du Groupe BIC sur la biodiversité se fait notamment via son emprise foncière dans le monde (sites industriels, logistiques ou administratifs).

Pour évaluer cet impact, BIC s'est concentré sur une « approche sites » et a ainsi réalisé en 2011 une première analyse cartographique du contexte environnant de chaque usine BIC ⁽¹⁾ afin de répertorier les zones sensibles aux alentours et hiérarchiser les risques d'impacts des usines sur la biodiversité remarquable locale. La grande majorité des usines BIC est localisée dans des zones non sensibles, voire industrielles et son emprise foncière ainsi que son fonctionnement ne présentent *a priori* pas de risque pour ces zones.

En 2017, BIC continue à recenser les actions mises en place en matière de préservation de la biodiversité pour l'ensemble de ses sites industriels. De plus, lorsque des obligations existent, les systèmes de management couvrent la problématique et permettent d'assurer un suivi.

Rejets dans l'air, l'eau, le sol affectant gravement l'environnement

La nature des activités industrielles du Groupe BIC, principalement le moulage et l'assemblage de produits en plastique et le marquage des produits, a un impact environnemental local relativement faible, comparé à d'autres secteurs industriels. Néanmoins, le Programme BIC de Développement Durable s'appuyant sur la Politique SSE (voir page 64), demande que chaque site mesure, évalue et réduise ses impacts environnementaux significatifs.

Conditions d'utilisation des sols

En Europe comme aux États-Unis où se situe la majorité des sites du Groupe, lorsqu'un site industriel est fermé, BIC veille à ce que la remise en état du site soit réalisée en accord avec les lois locales et les meilleures pratiques environnementales. Lorsque c'est approprié ou exigé par la loi, BIC mène des études de sol et de sous-sol, même si la majorité des sites n'est soumise à aucune obligation de diagnostic. Les études de pollution effectuées sur des sites européens longtemps exploités montrent que l'activité du Groupe n'a pas d'impact notable sur les sols et sous-sols. En 2017, une étude a été réalisée sur le site de BIC Écriture 2000.

Pour les sites français assujettis à des exigences réglementaires spécifiques, la politique de prévention des risques de pollution des sols est intégrée dans la démarche.

Nuisances olfactives et sonores

Les nuisances olfactives ne sont pas considérées comme significatives dans l'activité de moulage, d'assemblage et de marquage de produits du Groupe.

Concernant les nuisances sonores, des mesures sont faites en limite de propriété dans le cadre de l'instruction des dossiers administratifs compte tenu de la réglementation locale. Dans l'hypothèse où des nuisances seraient portées à la connaissance du Groupe, des études seraient effectuées et des actions correctives adaptées seraient mises en place.

(1) *Cello Pens ne fait pas partie du périmètre de cette étude.*

(2) *Hors Cello Pens.*

2.3.2. NOS ACTIVITÉS DE TRANSPORT

◆ Enjeux

L'objectif de BIC en matière de gestion des transports est d'une part d'assurer la disponibilité de ses produits dans environ 4 millions de points de vente dans le monde tout en maximisant la satisfaction de ses clients et d'autre part, de réduire les impacts environnementaux liés à ses activités de transport tout en assurant les coûts les plus justes possible.

BIC réalise deux types de transport de ses produits :

- le transport dit d'approche, soit l'ensemble des liaisons usine-usine et usine-entrepôt (inter et intracontinental) ;
- le transport de distribution, soit les liaisons entre les usines ou les entrepôts et le client final.

Pour le Groupe, du fait de l'impact environnemental et financier du recours au fret aérien, le défi majeur réside dans sa capacité à le maintenir à un niveau aussi faible que possible. En effet, avec seulement 1,4 % des tonnages transportés en avion, le fret aérien est le mode de transport le plus émetteur de GES : il représente 55,7 % des émissions liées au transport en 2017.

◆ Démarche et réalisations de l'année

En premier lieu, c'est la répartition des usines BIC à travers le monde qui tend à limiter le transport de ses produits. Par exemple, 85 % des produits de l'activité Grand Public vendus en Europe sont fabriqués sur ce même continent.

De plus, BIC a fait le choix d'externaliser l'exécution de ses transports, tout en gardant une expertise interne forte relative à la gestion des prestataires, à l'ingénierie de flux et à la maîtrise des outils de gestion du transport. En effet, seul un travail spécifique sur chaque flux permet à la fois d'en réduire les impacts environnementaux tout en garantissant la qualité et la compétitivité du transport.

Animée par la « Communauté Transport », composée de tous les décisionnaires du transport du Groupe, la démarche transport responsable est déployée en trois axes :

- développer la prise de conscience et mesurer les émissions ;
- optimiser les expéditions et les routes ;
- sélectionner des transporteurs responsables.

Pour concentrer les efforts du Groupe sur la réduction du fret aérien, BIC porte une attention particulière à la part du fret aérien, qu'il souhaite continuer à maintenir à moins 2,3 % pour le transport d'approche. En 2017, la part du fret aérien ⁽²⁾ a été de 1,9 %.

Développer la prise de conscience et mesurer les émissions

Comme toute fonction relative à la *supply-chain*, l'optimisation du transport est une responsabilité partagée par plusieurs équipes chez BIC : de la production au transport de distribution, en passant par les ventes et la gestion des entrepôts.

Depuis 2014, la « Communauté Transport » associe étroitement les catégories (Papeterie, Briquets, Rasoirs) à ses travaux et anime un Groupe de travail chargé d'identifier les solutions pour une réduction importante et pérenne du transport aérien. Elle a poursuivi en 2017 ses consultations d'experts et ses coopérations avec les clients. Des transporteurs engagés dans le domaine du développement durable sont régulièrement consultés.



Depuis 2016, des objectifs en lien avec le développement durable sont fixés aux équipes en charge du transport dans certains pays, au même titre que la réduction des coûts ou la satisfaction des clients, contribuant ainsi à stimuler l'innovation et la prise d'initiatives.

Depuis 2014, le fret par transport aérien est suivi chaque trimestre et fait l'objet d'un *reporting* aux équipes dirigeantes de chaque zone. Avec ce suivi régulier, la Communauté Transport renforce la prise en compte de l'enjeu au plus haut niveau. L'analyse détaillée de ce *reporting* a permis d'identifier les flux mondiaux et a conduit la Communauté Transport à sélectionner trois actions clés à mettre en œuvre pour les optimiser. Un process d'appel d'offres favorisant l'optimisation des coûts et des flux et permettant d'inclure des critères de développement durable a également été mis en place suite à cette analyse.

En Europe, un nouvel outil est testé (pour le transport de distribution en France, Benelux et Royaume-Uni) : l'indice TK'Blue. Cet indice mesure non seulement les émissions de GES des activités de transport, mais aussi leurs autres externalités négatives (bruit, pollution de l'air et du sol, accidentologie, congestion) et prend en compte les critères sociaux. Cet outil permet un suivi précis et fiable des émissions de GES liées au transport des produits BIC® : il est basé sur les flottes réelles des fournisseurs et applique la même méthode de calcul pour tous les fournisseurs. Il pourra être inclus dans les critères de sélection des transporteurs.

Optimiser les expéditions et les routes

En transport, les leviers principaux de réduction des émissions sont la réduction du kilométrage, le choix modal et l'optimisation du chargement. Les équipes logistiques de BIC travaillent sur ces trois axes, en collaboration avec les autres fonctions comme les Ventes ou les Usines, mais aussi les prestataires. Suite à la réalisation d'une cartographie des flux intra-Groupe, une étude est en cours pour mutualiser les expéditions à l'échelle de l'entreprise.

De nombreuses actions ont été mises en place en 2017 pour optimiser les expéditions et les routes :

- au Brésil, le centre de distribution ouvert en 2016 dans le nord-est du pays, permet de remplacer le transport routier par du cabotage et d'expédier par cette route 20 % des volumes de vente auprès de consommateurs de la région nord-est avec une réduction des délais de livraison de 38 % et d'éviter l'émission de plus de 350 tonnes de CO₂ annuellement ;
- en 2017, près de 85 % des importations arrivant au Mexique par voie maritime ont été acheminés par voie ferroviaire du port de Veracruz jusqu'à l'entrepôt du Mexique, évitant ainsi l'émission de plus de 250 teqCO₂ ;
- le centre de *co-packing* ECP en Slovaquie a mis en place le transport intermodal pour ses flux avec la Turquie permettant 27 % d'économies de coûts de transport, 33 % de réductions de GES et 63 % de consommation de carburant ;
- des tests sont en cours pour l'utilisation de transports intermodaux alternatifs à l'aérien pour les expéditions urgentes entre la Chine et l'Europe.

Sélectionner des prestataires responsables

Ce sont les transporteurs choisis par BIC qui effectuent les opérations logistiques. Ce sont donc leurs équipements, méthodes et systèmes de contrôle qui déterminent en grande partie le niveau d'émissions de GES : modernité de la flotte, formations à l'écoconduite, bridage des moteurs, technologie des pneus, capacité de mesure des émissions, etc.

En lien avec la politique d'achats responsables du Groupe, BIC sélectionne des transporteurs lui permettant d'améliorer l'empreinte environnementale de ses activités de transport : aux États-Unis et au Canada par exemple, la sélection d'un transporteur est conditionnée à la détention de la certification *SmartWay*®, un programme de l'Agence de Protection de l'Environnement américaine.

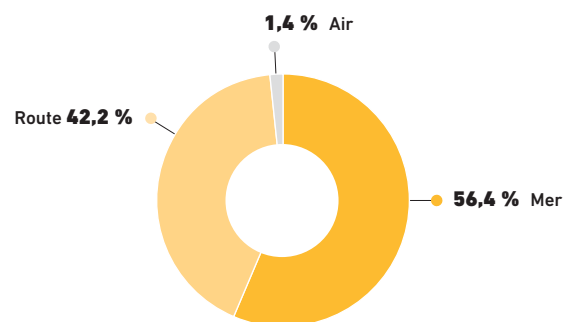
Afin d'accompagner les prestataires de transport vers des pratiques responsables, BIC a intégré le critère de réduction des émissions de GES dans la sélection des transporteurs.

Enfin, pour inciter l'engagement de ses transporteurs en matière de responsabilité de l'entreprise, BIC a rendu son Code de Conduite applicable aux prestataires logistiques. Ce Code de Conduite amendé a été mis à disposition de toutes les équipes transport du Groupe à travers le monde afin de le mettre en pratique avec leurs prestataires. Pour accompagner leurs prestataires de transport, les équipes brésiliennes ont développé en 2015 une méthodologie d'évaluation de la démarche du transporteur au regard des exigences du Code de Conduite de BIC, avec pour objectif de valoriser les démarches les plus engagées.

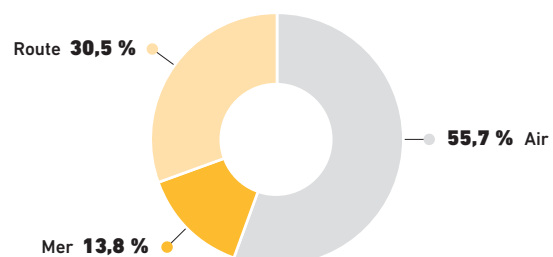
◆ Performances

→ Pour 100 % des nouveaux appels d'offres de transport du Groupe, le développement durable est un critère de sélection.

RÉPARTITION DES TONNAGES TRANSPORTÉS PAR MODE DE TRANSPORT - EN % DU TOTAL



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR MODE DE TRANSPORT - EN % DU TOTAL

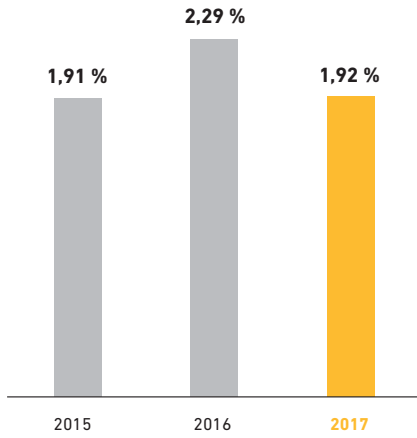




NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

La responsabilité environnementale liée à nos opérations

PART DU FRET AÉRIEN (EN TONNES-KILOMÈTRES) - EN % DU TOTAL



◆ Perspectives

En 2018, les programmes déjà lancés seront poursuivis et d'autres sont prévus, notamment au Brésil avec la mise en place de flux multimodaux (mer et train) de Manaus vers le centre de distribution d'Uberlandia (région du sud-est) et le rapprochement sur un même site des centres d'emballage de distribution de São Paulo.



2.3.3. NOS ACTIVITÉS COMMERCIALES ET DE SUPPORT

◆ Enjeux

Dans un souci d'exemplarité, la démarche de développement durable de BIC concerne toutes ses activités, y compris les activités de bureau.

◆ Démarche et réalisations de l'année

Depuis 2014, BIC a mis en place un *reporting* sur ses trois principaux bureaux : Clichy (France), Shelton (États-Unis) et Cajamar (Brésil). En 2017, ces bureaux ont eu une consommation énergétique de 0,67 GJ/m². Cette performance s'est améliorée de près de 4 % par rapport à 2016, notamment portée par le renouvellement du parc informatique (dont des *data centers* avec des équipements plus efficaces et moins nombreux) du site de Clichy et un arrêt des activités de BIC Graphic à Cajamar.

Les émissions associées à la consommation d'énergie de ces sites représentent près de 1 838 teqCO₂, dont 1 635 teqCO₂ d'émissions indirectes et 204 teqCO₂ d'émissions directes. Le site de Shelton achète par ailleurs des certificats d'énergie renouvelable couvrant 100 % de ses consommations électriques.

En 2017, la consommation d'eau a augmenté de 18 % et s'est élevée à 21 932 m³, soit 22,4 m³/poste de travail occupé, notamment du fait des conditions climatiques à Shelton nécessitant un recours accru à la climatisation.

La consommation de papier, principale matière première des activités de bureau, s'élève à 19,4 tonnes, soit 20 kg/poste de travail occupé.

La production de déchets s'est, quant à elle, abaissée à 234 tonnes, en baisse de 31 % par rapport à 2016 notamment du fait de l'arrêt des activités de BIC Graphic à Cajamar. Concernant le siège de Shelton, 100 % des déchets produits sont valorisés (recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie). Les trois sites disposent également de programmes spécifiques concernant la fin de vie du matériel informatique.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, le site de Cajamar sensibilise et mobilise ses équipes opérationnelles afin qu'elles adoptent de bonnes pratiques, minimisant ainsi la production de déchets de restauration.

En 2016, trois ruches ont été installées sur le site du siège à Clichy (France) en partenariat avec Ekodev. Par ailleurs, à travers ce partenariat, BIC parraine une ruche mélipone installée dans la péninsule du Yucatan au Mexique et participe ainsi à la réintroduction de cette abeille dans son environnement naturel.

À noter également que le site de Shelton a été rénové selon les standards du LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*). Ce label renommé au niveau international est une marque de reconnaissance pour un bâtiment à haute performance environnementale du point de vue de sa conception et de sa construction.

Flotte d'entreprise

La gestion des véhicules d'entreprise est faite selon les politiques locales qui intègrent l'environnement et la sécurité. Les équipes suivent notamment les émissions de GES de leur flotte ou les accidents.

Depuis 2014, le site de Clichy dispose de quatre bornes de recharge pour véhicule électrique. Les visiteurs peuvent ainsi se rendre sur le site avec leur véhicule électrique et les salariés ont à leur

disposition une voiture électrique pour leurs déplacements personnels et professionnels.

Green IT (technologies de l'information vertes)

Les services de support informatique participent à la démarche de développement durable du Groupe BIC directement dans les choix d'équipements informatiques économes en énergie et en proposant aux collaborateurs du Groupe des solutions et des outils leur permettant de réduire leur empreinte environnementale dans l'exercice de leurs activités.

À travers les filiales du Groupe, diverses initiatives de *Green IT* ont été mises en place ces dernières années. Le nombre de serveurs informatiques a été considérablement réduit grâce à la virtualisation, ce qui permet d'importantes économies d'énergie tout en assurant des performances et une qualité de service égales. La virtualisation de l'ensemble des serveurs du Groupe, qu'ils soient détenus en propre ou externalisés, atteint désormais un taux optimal de l'ordre de 80 %. Cette virtualisation progressive permet de réduire le nombre de machines et de recourir à des machines toujours plus performantes, minimisant ainsi les consommations d'énergie pour le refroidissement.

Le Groupe a finalisé en 2017 la mise en œuvre de sa stratégie *Software as a service* : les applications partagées par des utilisateurs dans tout le Groupe sont installées en *cloud*, c'est-à-dire sur des serveurs virtuels, externalisés et donc mutualisés. Dans cette configuration, les applications sont paramétrées pour une mise en veille automatique et dans une recherche d'ergonomie : seules les fonctions utiles des logiciels sont activées, ce qui permet d'optimiser la consommation d'énergie liée à leur usage. Le choix des prestataires pour le *cloud* externalisé est conditionné à la détention d'une certification ISO 27001, garantissant la sécurité des données.

L'appel d'offres mené en 2017, pour le Groupe, pour le renouvellement des postes de travail a intégré deux critères de développement durable : la qualité de la démarche de développement durable du fournisseur et la performance énergétique des équipements. L'écart estimé de consommation entre l'ancien parc et le nouveau est d'environ 20 %.

Les outils *Skype for Business* proposent un *chat* interne, une vidéoconférence et la fonction *Live meeting*, qui permet à plusieurs collaborateurs, chacun connecté à son poste, de voir à l'écran le document commenté ou modifié par l'administrateur de la réunion. Cela permet notamment aux salariés effectuant de nombreux déplacements de réduire leurs trajets et de travailler plus rapidement. Depuis 2013, dans les zones Europe et Moyen-Orient, Afrique, 100 % des collaborateurs disposant d'un ordinateur sont équipés de *Skype for Business*, ce qui porte à plus de 4 000 ses utilisateurs. Toutes les salles de réunion du Groupe sont désormais équipées de systèmes de vidéoconférence plus ou moins sophistiqués selon l'usage et la capacité de la salle. À titre d'exemple, depuis 2009, des *Live meetings* multisites réunissent les 25 représentants du Comité de Développement Durable répartis sur sept sites différents : Clichy et Redon en France, Athènes en Grèce, Shelton aux États-Unis, Toronto au Canada, Johannesburg en Afrique du Sud et São Paulo au Brésil. 2017 a été consacrée à la fiabilisation des systèmes de vidéoconférence, condition indispensable de leur usage maximal. L'objectif de 100 % de taux de service a été atteint.

◆ Perspectives

La migration vers le *cloud* sera poursuivie dans les années à venir avec l'objectif de maximiser l'usage du *cloud* à l'horizon 2020. La virtualisation des serveurs américains sera encore optimisée à partir de 2018 et pour les années à venir.





2.4. Notre responsabilité sociale envers nos salariés

Les femmes et les hommes qui composent le Groupe BIC sont les acteurs de son succès depuis sa création. Avec des usines sur tous les continents, des équipes dans 53 pays pour distribuer ses produits dans environ 4 millions de points de vente à travers le monde, BIC est fort d'une culture commune, enrichie des spécificités locales. L'enjeu des Ressources Humaines est donc de continuer à construire cette culture commune fondée sur les valeurs et la philosophie de BIC, à travers des frontières géographiques, métiers et organisationnelles. Des référentiels communs, issus de l'histoire de BIC et au service des objectifs industriels et commerciaux d'aujourd'hui et de demain, sont déployés pour développer les compétences et l'engagement de tous, tout en préservant la santé, la sécurité et le bien-être de chacun. BIC s'emploie, avec ses partenaires sociaux, à créer un environnement favorable au développement des collaborateurs et de l'entreprise sur le long terme.

2.4.1. LES EFFECTIFS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Groupe reportait 14 934 salariés permanents et 3 913 temporaires.

BIC comptait, hors Cello Pens, 7 938 salariés permanents et 1 467 temporaires à travers 52 pays dans le monde.

Les sept entités juridiques de Cello Pens qui ont rejoint le Groupe BIC en 2013 reportaient 6 996 salariés permanents et 2 446 temporaires présents au 31 décembre 2017.

Les paragraphes suivants présentent les effectifs BIC en 2017 et leurs évolutions hors Cello Pens.

2.4.1.1. Les effectifs par zone géographique et par pôle d'activité

Les variations du nombre de salariés par zone géographique se présentent comme suit :

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE - EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN AU 31 DÉCEMBRE (HORS CELLO PENS)

Effectifs par zone géographique	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2017	Variation 2017/2016
Europe	3 928	4 144	4 014	- 3,1 %
Amérique du Nord	2 317	2 345	803	- 65,8 %
Marchés en croissance	3 395	3 367	3 121	- 7,3 %
TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS	9 640	9 856	7 938	- 19,5 %
Temporaires	1 504	1 579	1 467	- 7,1 %
TOTAL	11 144	11 435	9 405	- 17,8 %

En 2017, les effectifs permanents sont en baisse de 19,5 %, soit 1 918 salariés.

Cette variation s'explique essentiellement par la baisse des effectifs dans le périmètre BIC Graphic (1 908 salariés en moins entre décembre 2016 – 2 214 salariés – et décembre 2017 – 306 salariés). En 2018, BIC Graphic n'est plus représenté que sur le continent européen.

Dans toutes les autres filiales de BIC, les effectifs sont plutôt stables.

L'effectif permanent (en contrat à durée indéterminée) représente 84 % de l'effectif total du Groupe. L'effectif temporaire représente 16 % de l'effectif total du Groupe, réparti entre personnel

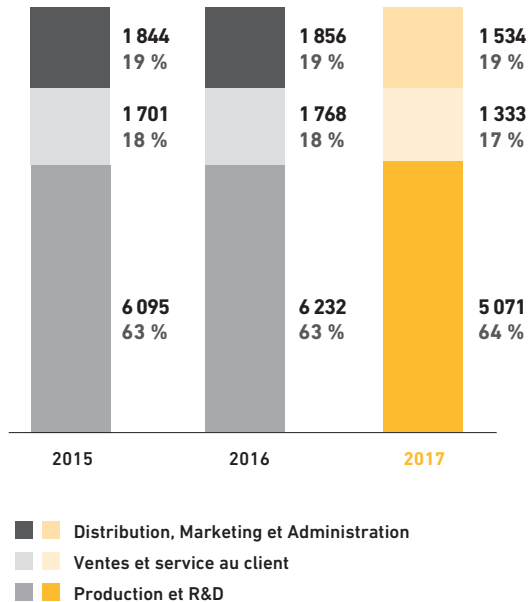
intérimaire, contrats à durée déterminée et stagiaires d'école ou d'université. Le nombre de temporaires à fin décembre 2017 est moins important qu'à fin 2016 : - 112 (1 467 vs 1 579). Dans le périmètre BIC Graphic, le nombre de temporaires a diminué de 211 à 13 suite à la vente et à la restructuration des activités, alors que dans le reste du Groupe, le nombre de temporaires a augmenté de 1 365 à 1 454.

Les travailleurs temporaires sont employés en production (89 % des effectifs temporaires), en support à la vente (2 %) et dans la distribution et l'administration (9 %), essentiellement en raison de la forte saisonnalité des activités de BIC.





EFFECTIFS PERMANENTS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ (HORS CELLO PENS)

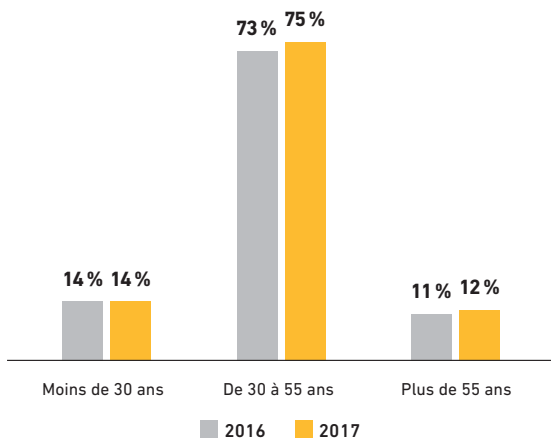


La répartition des effectifs par pôle d'activité est constante depuis plusieurs années, ce qui traduit la stabilité du mode d'organisation.

Dans la suite de ce document, les indicateurs et chiffres reportés concernent les effectifs permanents du Groupe BIC (hors Cello Pens).

2.4.1.2. La répartition des effectifs par âge

Tous les âges sont représentés chez BIC



2.4.1.3. La répartition des effectifs par statut professionnel

Effectifs permanents par statut professionnel (hors Cello Pens)

	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2017	Variation 2017/2016
Managers	2 680 (28 %)	2 830 (29 %)	2 560 (32 %)	- 9,6 %
Non-managers	6 960 (72 %)	7 026 (71 %)	5 378 (68 %)	- 23,5 %

Les managers représentent, en 2017, 32 % des effectifs permanents du Groupe. Selon la définition du Groupe BIC, la caractéristique principale d'un manager est qu'il coordonne un ensemble de moyens qui lui sont confiés, avec le degré d'autonomie et de responsabilité nécessaire à la réalisation d'objectifs au moins annuels. Le management peut porter sur une équipe, sur des projets, sur un processus, sur une technique ou sur un portefeuille de clients ou de fournisseurs.

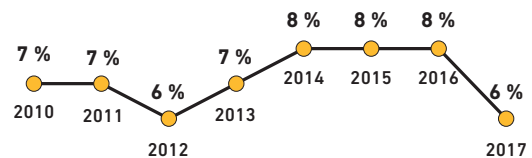
2.4.1.4. Les embauches et licenciements (hors Cello Pens)

Pour ses recrutements, le Groupe a développé depuis plusieurs années une politique de mobilité et de promotion interne active, qui s'appuie sur des outils de gestion de carrière (Plan de Développement Individuel, Plan de Succession, accélérateurs de talents, etc.).

Le Groupe a réalisé 298 recrutements externes de cadres et 574 recrutements d'ouvriers et employés. Ces chiffres sont en forte diminution de 37 % par rapport à 2016. En 2017, le taux d'embauche externe est de 11 % pour les managers et de 8 % pour les autres collaborateurs.

Le Groupe a des outils tels que LinkedIn et valorise sa notoriété sur le marché de l'emploi international grâce à la collaboration avec des cabinets de recrutement spécialisés de renommée internationale. En interne, le Groupe a renforcé, depuis plusieurs années, les compétences de ses managers aux techniques de recrutement et a développé une procédure de sélection et de traçabilité plus performante.

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES - EFFECTIFS PERMANENTS



Le taux de départs volontaires du Groupe, hors Cello Pens, est de 6 %, ce qui correspond à 569 démissions et départs en retraite. Dans le périmètre hors Graphic, le taux de départs volontaires a été de 7,2 %. En 2017, le taux le plus élevé du Groupe est en Asie (16 %) et Océanie (18 %). Depuis plusieurs années, l'Europe est un continent avec peu de départs volontaires (5,2 %) en raison de la grande stabilité des effectifs dans les usines.

Le taux de départs volontaires faible et stable est également la marque de l'engagement des salariés et de leur adhésion aux valeurs de l'entreprise.

En dehors du périmètre Graphic, le Groupe a effectué 314 licenciements en 2017, dont 69 % en Amérique latine, surtout au Mexique (84) et au Brésil (93). Depuis quelques années, BIC connaît une grande croissance dans ces deux pays, entraînant l'ajustement des





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Notre responsabilité sociale envers nos salariés

effectifs à la hausse. Dans ce contexte, de nombreuses réorganisations sont en cours et ont entraîné des suppressions de postes et des licenciements de profils non adaptés à ces futures organisations.

Dans le cas de réorganisations des effectifs, la politique du Groupe est de garantir *a minima* le respect des obligations légales locales, en concertation avec les partenaires sociaux, de favoriser le reclassement des personnes chaque fois que cela est possible.

Dans le cadre de l'opération de cession des activités BIC Graphic, démarrée en février 2016, le Groupe BIC s'est attaché à communiquer avec l'ensemble des parties prenantes de manière cohérente, transparente et en conformité avec les réglementations applicables. Des supports de communication divers ont été distribués dans les sites de BIC Graphic concernés afin d'informer régulièrement les salariés concernés. La totalité du personnel employé par BIC Graphic aux États-Unis et au Canada a été repris par l'acquéreur dans les mêmes conditions contractuelles (salaires et avantages). En Asie, un plan de départ a été mis en place pour une quinzaine de salariés non repris par l'acquéreur.

2.4.1.5 Les effectifs de Cello Pens

En 2017, les effectifs permanents de Cello Pens (6 996) sont répartis par pôle d'activité comme suit :

- production : 6 379 (91 %) ;
- ventes : 449 (6 %) ;
- distribution, marketing & administration : 168 (2 %).

Les managers (163) représentent environ 2 % des effectifs permanents de Cello Pens.

Les femmes (4 589) représentent environ 66 % des effectifs.

L'effectif temporaire est de 2 446.

2.4.2. LE PARTAGE DES VALEURS ET LES DISPOSITIFS D'ÉCOUTE

◆ Enjeux

La philosophie du Groupe, « Se fonder sur nos valeurs, Inventer le futur », symbolise chez BIC à la fois le respect de son héritage, clé de son succès, et la manière dont ses collaborateurs construiront ensemble l'avenir du Groupe. L'héritage de BIC comprend à la fois un esprit d'entrepreneur, des produits devenus des icônes sur leurs marchés, une qualité sans faille, l'attention aux détails et l'engagement des collaborateurs qui ont construit la marque BIC®.

Cette philosophie constitue un élément central de la culture de BIC et trouve sa source dans ses cinq Valeurs communes : l'Éthique, la Responsabilité, l'Esprit d'équipe, la Simplicité et l'Ingéniosité.

BIC est à l'écoute de ses salariés et sollicite régulièrement l'avis de chacun sur le Groupe, son environnement de travail et sa perception des programmes.

◆ Démarche

Depuis 2005, les enquêtes d'engagement et d'adhésion aux Valeurs mesurent la différence entre les Valeurs telles qu'elles sont définies par les outils de communication et telles qu'elles sont réellement vécues par les salariés dans leur travail et le degré et les leviers d'engagement des collaborateurs (conditions de travail, valorisation de l'individu, autonomie, opportunités de carrière, efficacité managériale).

Faisant écho à cette enquête, les prix « Valeurs en Action » sont attribués sur proposition des salariés, aux collaborateurs qui incarnent et excellent au travail dans certaines Valeurs BIC. À ce jour, plus de 1 400 collaborateurs ont été reconnus au sein de ce programme, débuté en 2006.

Enfin depuis 2011, le Groupe réalise une enquête bisannuelle sur le Programme BIC de Développement Durable. Menée par une société indépendante auprès de 5 500 collaborateurs dans le monde entier, elle permet de mieux comprendre les perceptions et attentes en matière de développement durable dans le Groupe.

◆ Performances et réalisations de l'année

L'enquête d'engagement et d'adhésion aux Valeurs

L'enquête d'engagement et d'adhésion aux Valeurs de 2016 a été menée auprès de 9 980 collaborateurs (effectifs permanents et temporaires sous contrat). Le taux de participation de 83,1 % est resté élevé et stable. 78 % des réponses avaient été complétées en ligne, contre 48 % en 2014.

En 2016, les résultats de cette étude montraient un taux d'engagement de près de 83 %, soit un résultat relativement stable comparé à 2014 (85 %).

L'Indice de Communication qui est un des principaux leviers d'engagement des collaborateurs a été mesuré pour la première fois en 2016. Au global, l'indice s'élève à 68 %, montrant que les managers communiquent plutôt efficacement avec leurs équipes.

En 2016, les points forts de BIC qui contribuent à créer l'engagement et une forte adhésion aux Valeurs de l'entreprise étaient : la fierté d'appartenance au Groupe, la bonne compréhension des objectifs, le sentiment des collaborateurs de disposer de l'autonomie nécessaire pour bien faire leur métier. Des points d'amélioration ont aussi été mis en évidence. Ils concernent notamment la perception par les collaborateurs de leurs opportunités de développement, la reconnaissance de la performance et sa rétribution, la possibilité pour chacun de s'accomplir dans son travail, la gestion du stress et la capacité du Groupe à recruter les bonnes personnes pour préparer son avenir.

L'engagement de ses collaborateurs est un atout fort que le Groupe souhaite entretenir. Pour cela, des outils ont été développés et un accompagnement est proposé aux managers dans la construction des plans d'actions locaux en réponse aux résultats de l'enquête. Ces plans d'actions sont construits par chaque entité en fonction de ses résultats. BIC Iberia, par exemple, a mis en place un système de collecte des suggestions des collaborateurs et un dispositif de récompenses pour les meilleures idées proposées en vue d'améliorer les processus et les méthodes. Les plans de formation pour les collaborateurs à haut potentiel ont été renforcés et des modalités de reconnaissance autre que financière sont à l'étude. La catégorie Briquets a également établi un plan d'action en neuf points, incluant la réduction des heures supplémentaires, un accès facilité aux programmes d'assistance pour les collaborateurs, ou encore l'animation de points d'équipes régulier.

L'enquête sur le développement durable

En février 2016, et pour la troisième fois, BIC a mené une enquête sur son Programme de Développement Durable auprès de l'ensemble des collaborateurs – permanents et temporaires – disposant d'une adresse e-mail professionnelle. Le taux de participation, de 49 %, a fortement progressé (40 % en 2013 et 39 % en 2011). La part des salariés qui se disent concernés ou très concernés par le développement durable reste très importante : 80 % (86 % en 2013 et 2011). Pour 99 % des répondants, le Programme BIC de Développement Durable est essentiel (77 % ou important (22 %), soit un résultat stable comparé à 2013. À noter





également que 94 % des répondants estiment que le développement durable apporte de la valeur ajoutée à l'entreprise. Enfin, 60 % d'entre eux pensent que le Groupe devrait être plus ambitieux dans ce domaine. Le Groupe BIC en a tenu compte lors de la fixation des nouveaux objectifs du Programme de Développement Durable à l'horizon 2025.

◆ Perspectives

BIC poursuivra son programme d'enquêtes auprès de ses collaborateurs avec toujours pour objectif d'être à l'écoute des collaborateurs et de mettre en place les plans d'amélioration attendus.

2.4.3. LA SANTÉ/SÉCURITÉ AU TRAVAIL

◆ Enjeux

La sécurité au travail est un pilier fondamental pour le Groupe BIC. Les activités de BIC, industrielles et commerciales, exposent les travailleurs à des risques professionnels différents (physiques, chimiques, psychosociaux, biologiques, ergonomiques) selon les métiers du Groupe (sièges, usines, forces de vente). En matière de sécurité au travail, il s'agit pour le Groupe de garantir l'intégrité physique et mentale de ses collaborateurs par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Pour cela, le Groupe met en œuvre tous les leviers utiles : le management de la santé et sécurité, l'amélioration permanente des environnements et de l'organisation du temps de travail et la sensibilisation des personnes aux enjeux de sécurité.

Les informations présentées dans ce chapitre consacré à la santé-sécurité au travail concernent l'ensemble des usines du Groupe.

◆ Démarche

BIC met en place un programme santé-sécurité qui permet de garantir un environnement de travail en faveur de l'intégrité physique de ses collaborateurs. **La Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE)** de BIC engage le Groupe à prévenir ou, tout du moins, réduire les risques pour la santé et la sécurité des salariés, des sous-traitants et du voisinage des usines.

Dans les sites de production, le Groupe déploie **des systèmes de management de la sécurité**. Un responsable SSE est en charge dans chaque site du déploiement de la Politique SSE et du suivi des programmes de réduction des risques santé et sécurité des salariés, dont la responsabilité est portée par les Directeurs industriels. **Les autoévaluations sur le respect du Code de Conduite** viennent renforcer ce dispositif. Ces autoévaluations sont réalisées sur la base d'un questionnaire préparé et analysé par des auditeurs indépendants. Ainsi, dans les usines BIC, l'organisation du travail est encadrée par les lois locales, mais aussi par le Code de Conduite du Groupe, qui reprend les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Au sein de la catégorie Papeterie, qui compte le plus grand nombre d'usines du Groupe, un Responsable SSE catégorie pilote et anime le déploiement de la démarche. Un programme santé-sécurité, inspiré de l'approche développée par l'Association Internationale de Sécurité sociale⁽¹⁾ *Vision Zero* définit la feuille de route santé-sécurité-bien-être articulée autour de sept règles d'or :

montrer l'engagement, évaluer les risques, élaborer les programmes, garantir un système sûr et sain, assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail, développer les compétences, motiver et investir les personnes.

Pour la catégorie Rasoirs, trois des quatre usines ont poussé depuis 2011 la Politique SSE jusqu'à l'obtention d'un triple certificat : Sécurité (OHSAS 18001), Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001).

Dans le siège social du Groupe situé à Clichy (France), et les bureaux de Shelton (États-Unis) et São Paulo (Brésil), un *reporting* des indicateurs de taux de fréquence et de taux de gravité des accidents du travail est réalisé. La mise en place de ce système de mesure est la première étape d'une démarche plus poussée d'amélioration des conditions de travail et de prévention des accidents au sein des bureaux.

◆ Réalisations de l'année

En 2017, la catégorie Papeterie a mis en application son référentiel HSE avec :

- la formation des responsables HSE à l'audit interne selon le nouveau référentiel HSE et le lancement des audits croisés ;
- la montée en puissance de la formation *Manage Safely*, avec 127 managers formés depuis le lancement en 2016 en France, au Mexique et en Tunisie ;
- le lancement des *Safety talks* : sous la forme d'un rituel mensuel de discussions ouvertes entre les responsables et leurs équipes pour identifier ensemble les situations dangereuses et en choisir une ou deux à corriger. Supportés par des affiches de sensibilisation apposées dans les usines, les *Safety talks* en 2017 ont mis l'accent sur la diffusion des règles de sécurité ;
- le déploiement d'un module d'*e-learning* sur les pratiques sécurité au poste de travail à destination de tous les collaborateurs en usines ;
- le lancement d'une session pilote de formation à la sécurité machine (connaître les standards BIC, réaliser une évaluation des risques sur une machine) dans les usines de Johannesburg, Bizerte et Mexico ;
- enfin, la charge des responsables HSE a été étudiée afin d'identifier les outils à mettre à leur disposition afin de réorienter leur mobilisation sur des actions favorables à la santé-sécurité (plutôt qu'au *reporting*, notamment).

Chaque année, des initiatives de diverses natures sont également mises en œuvre dans les usines et sites du Groupe. Quelques exemples en 2017 :

L'usine BIMA (France) a mis l'accent sur la réduction des manutentions en modifiant les processus, et en installant de nouvelles machines. Une « Journée santé du dos » a permis aux collaborateurs du site de bénéficier d'une mesure en 3D de leur colonne vertébrale puis des conseils d'un kinésithérapeute. Un rituel quotidien d'éveil musculaire a également été mis en place.

À Manaus (Brésil) une solution digitale permet une inspection rigoureuse et rapide des équipements de sécurité par le simple scan de code-barres.

À Mexico, les journées d'inventaires ont été l'occasion de mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour de la sécurité. 817 personnes ont été formées à la méthode STOP développée par DuPont. Le processus d'accueil des collaborateurs nouvellement embauchés dure 90 jours avec des points sécurité après 30, 60 et 90 jours.

(1) L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est une organisation internationale qui regroupe des institutions et des organismes de sécurité sociale du monde entier.





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Notre responsabilité sociale envers nos salariés

◆ Performances

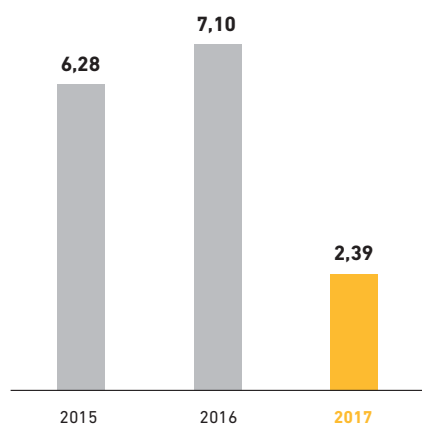
En 2017, les systèmes de management santé et sécurité sont opérationnels à 91 % dans les sites BIC.

Dans les usines, les accidents du travail avec arrêt dont sont victimes les salariés BIC sont majoritairement causés par des manutentions ou des machines. Les taux de fréquence et de gravité évoluent fortement en 2017 sous l'effet notamment de l'évolution du périmètre, la baisse de l'accidentologie et la mise en place de plans d'action par certains sites. À périmètre constant entre 2016 et 2017, le taux de fréquence des accidents passe ainsi de 8,34 à 4,90. De façon similaire, à périmètre constant, le taux de gravité passe de 0,27 à 0,26. Par ailleurs en 2017, 13 sites n'ont reporté aucun accident avec arrêt.

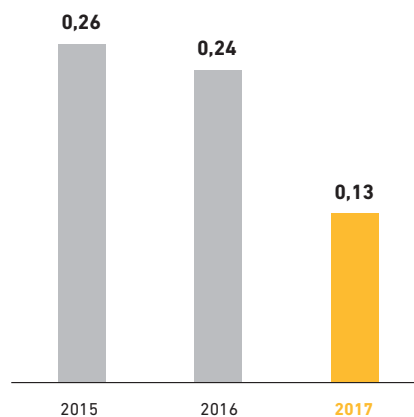
Les maladies professionnelles, suivies jusqu'à maintenant uniquement en France, sont majoritairement liées à des troubles musculo-squelettiques.

En 2017, le Groupe dans ses trois principaux bureaux déplore cinq accidents (hors accidents de trajet) avec arrêts, soit des taux de fréquence de 2,94 et de gravité de 0,12.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL : NOMBRE D'ACCIDENTS QUI ENGENDRENT UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL - PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES - USINES BIC - EFFECTIFS PERMANENTS



TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL : NOMBRE DE JOURS CALENDRAIRES PERDUS À LA SUITE D'UN ACCIDENT - PAR MILLIER D'HEURES TRAVAILLÉES - EFFECTIFS PERMANENTS - USINES BIC



◆ Perspectives

Dans le cadre de *Writing the Future, Together*, le Groupe BIC a fait de la santé-sécurité un de ses cinq engagements : « **D'ici 2025, BIC visera zéro accident sur ses sites** ». Cette ambition intègre les dimensions de sécurité, santé et du bien-être au travail, à tous les niveaux et vise zéro arrêt lié à un accident du travail pour toutes les personnes travaillant pour le Groupe BIC. Il s'appuie sur une poursuite de l'intensification des politiques et de la culture de sécurité du Groupe dans l'ensemble de ses opérations et inclut la mise en œuvre d'actions locales spécifiques.

2.4.4. LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

◆ Enjeux

Pour le Groupe BIC, il s'agit également de réduire la survenance des maladies professionnelles, essentiellement des troubles musculo-squelettiques et des risques psychosociaux (RPS) tels que le stress. Face à ces enjeux, BIC est vigilant et souhaite progresser dans la réduction de toutes les formes de souffrance au travail.

Pour cela, articulés avec les démarches d'organisation du travail et de santé-sécurité décrites précédemment, des programmes de promotion du bien-être au travail sont animés au niveau du Groupe et déployés localement selon les besoins spécifiques.

◆ Démarche

Le **programme mondial intitulé « Mieux vivre au travail »**, développé dans le but de proposer une ambition et une stratégie globale en matière de promotion de la qualité de vie sur le lieu de travail, continue à être développé dans de nombreux endroits. Les plans d'action ont été décidés et mis en place localement dans le cadre de ce programme mondial, en s'appuyant sur les initiatives historiquement déployées dans différents pays d'implantation du Groupe. BIC entend ainsi promouvoir le mieux-être au travail, dans l'intérêt des collaborateurs et de leur engagement. Ce faisant, le Groupe contribuera à limiter les effets du stress sur la santé des collaborateurs, quelles qu'en soient les origines : professionnelles ou privées.





Ce programme promeut des initiatives et des plans d'action aussi bien à court qu'à long terme, combinant des démarches réactives et préventives. Il comprend un volet complet dédié au « Rôle du Manager ». Le programme « Mieux vivre au travail » entend également se focaliser sur le contenu des responsabilités des collaborateurs ainsi que sur leur environnement de travail.

Le programme concentre ses efforts sur quatre principaux domaines :

- **la santé et le bien-être** : sécurité, activités sportives, nutrition ;
- **le rôle du manager** : notamment en matière de gestion et de prévention du stress ainsi que les nouvelles compétences requises au niveau des responsables d'équipe ;
- **l'espace et le poste de travail** : ergonomie et aménagement des espaces de travail et des parties communes ;
- **les services aux salariés** : pour leur faciliter la vie au quotidien et pour les accompagner dans leurs difficultés personnelles ou professionnelles.

Dans chacun des quatre domaines listés ci-dessus, des initiatives nouvelles ont été engagées et les programmes développés depuis plusieurs années dans les différents pays d'implantation se sont poursuivis. Les programmes les plus emblématiques sont présentés ci-après.

◆ Réalisations de l'année en matière de santé et bien-être

L'année 2017 a été marquée par de nombreuses réalisations, variables selon les contextes :

Le programme *You First by BIC* aux États-Unis

Aux États-Unis, BIC CORPORATION continue de travailler, avec la marque : *You First by BIC*, sur tous les aspects de la santé et du bien-être des salariés : bien-être physique, bien-être psychologique et bien-être financier. En 2017, des « comités de bien-être » et des coachs santé et vie ont continué d'intervenir dans tous les sites américains. 63 % des salariés ont engagé une démarche avec les coachs. Les personnes engagées ont réduit leur indice de masse corporelle (IMC) de 91 % de plus que celles qui n'ont pas bénéficié d'un accompagnement. Une transition sera opérée en 2018 de sessions de *coaching* personnelles vers des sessions de Groupe, axées sur les conditions d'accès aux soins qui concernent la majorité de la population ciblée.

BIC CORPORATION continue de proposer à ses salariés, à titre préventif, plusieurs programmes de dépistage sur site (ostéoporose, glaucome, cancer de la bouche, tension artérielle, mammographie, etc.). De plus, des examens sont proposés dans tous les sites du Groupe aux États-Unis (indice de masse corporelle, taux de cholestérol, etc.).

Des campagnes de prévention/sensibilisation en Amérique latine

Les sites au Brésil (BIC Amazonia, PIMACO et le siège à Cajamar) proposent depuis plusieurs années des sessions hebdomadaires d'exercice physique en vue de réduire le stress et de prévenir les maladies professionnelles. Ces sites ont également poursuivi en 2016 leurs campagnes de prévention du cancer (sein, prostate), de prévention du stress, de vaccination contre la grippe, et de dépistage des maladies cardiaques.

Au Mexique, un programme mensuel de communication aborde différents sujets : prévention contre l'intoxication alimentaire, prévention contre la grippe, prévention du stress, programmes de nutrition et d'exercices physiques pour la santé de tous, etc.

Créé en février 2017, un programme de bien-être propose désormais aux collaborateurs BIC au Costa Rica, Honduras, Guatemala et Nicaragua, un ensemble d'initiatives favorisant un mode de vie sain et l'activité physique : des séances sportives ou de yoga sont proposées après la journée de travail et une sensibilisation mensuelle est réalisée sur la nutrition. Des campagnes de dépistage sont animées dans chaque pays à l'occasion de la Journée de la Santé en novembre.

En Colombie, la semaine du 11 au 15 septembre a été dédiée à la santé : examens médicaux, dépistages, information sur les services de prévoyance santé.

La lutte contre le VIH/Sida en Afrique du Sud et l'accompagnement des salariés dans le suivi de leur santé

Depuis 2000, BIC Afrique du Sud dispose d'un programme pour combattre le VIH/Sida, dans ce pays particulièrement touché par le virus. Cette initiative est gérée par une clinique interne et par un groupe d'éducateurs composé de salariés de l'entreprise. Elle comporte trois volets : l'éducation des salariés, des consultations et le dépistage volontaire pour tout salarié, permanent ou temporaire, et un programme de santé. Pour les salariés séropositifs, BIC Afrique du Sud prend en charge la majorité des dépenses médicales, ainsi 100 % des salariés qui demandent un traitement antirétroviral peuvent en bénéficier. Lorsque nécessaire, les salariés séropositifs bénéficient d'une vaccination contre l'hépatite B. En 2017, les éducateurs ont bénéficié d'un rappel de formation et des vidéos traitant des maladies sexuellement transmissibles ont été partagées avec l'ensemble des collaborateurs. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, une sensibilisation accrue du personnel a été mise en œuvre comme chaque année pour toucher le maximum de collaborateurs.

La clinique interne apporte également des soins médicaux primaires pour des problèmes de santé et de maladies professionnelles, notamment pour les collaborateurs en travail posté. Ce dispensaire anime également de nombreuses campagnes de prévention et de dépistage : santé oculaire, auditive, pression sanguine, glycémie, cholestérolémie, *check-up* médical annuel complet, dépistage de différents cancers et tuberculose, etc. Des journées dédiées au bien-être sont l'occasion pour les salariés de participer à des ateliers de fitness, de réflexologie, etc.

Réduction de la pénibilité au travail en France

Conformément aux évolutions réglementaires, les diagnostics de pénibilité ont été réalisés sur l'ensemble des sites. L'un des enseignements phares est la diminution du nombre de postes concernés par les facteurs de pénibilité. Le « compte pénibilité » a été mis en place sur les 12 critères définis par la loi.

Faire progresser les régimes de protection sociale proposés aux salariés BIC

En 2016, 79 % des employés BIC aux États-Unis ont souscrit à un régime d'assurance-maladie en lien avec un « compte épargne santé » (CES). Ces comptes épargne santé permettent aux collaborateurs de placer des fonds (exempts d'impôts) pour couvrir leurs dépenses de santé. Les adhérents peuvent également obtenir des bénéfices financiers en participant à des initiatives visant à améliorer leur santé.

L'usine BIC Bizerte en Tunisie a travaillé en 2017 à la mise en place d'une prestation de mutuelle et prévoyance pour l'ensemble des salariés et de leurs ayants droit. En place, ce dispositif qui inclut une participation incitative de l'employeur reste facultatif. Il est proposé aux collaborateurs depuis le 1^{er} janvier 2018.





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Notre responsabilité sociale envers nos salariés

Santé et bien-être aux États-Unis

En 2017, BIC CORPORATION aux États-Unis prévoit de poursuivre son partenariat avec OneExchange (une mutuelle privée offrant un large choix de prestations en conformité avec la réforme du système de santé américain). La part des salariés ayant souscrit un régime d'assurance-maladie lié à un compte épargne santé continue de progresser.

◆ Perspectives en matière de santé et bien-être

En 2018, une nouvelle consultation des assureurs et intermédiaires du secteur sera l'occasion d'associer au régime actuel des campagnes de dépistage dans plusieurs pays, pour une mise en place en 2019.

◆ Réalisations de l'année concernant le rôle du manager

Le comportement des managers est la clé de voûte de toute démarche de lutte contre les risques psychosociaux (RPS). Pour exercer sa responsabilité, BIC forme ses managers tant dans leurs capacités à acquérir et déployer de nouvelles compétences managériales que dans leur rôle fondamental dans la mise en place de dynamiques positives pour eux et pour leurs équipes. Ils ont également pour objectif clair de savoir identifier les signaux faibles permettant de détecter une personne en difficulté et sont formés pour cela. Les formations : *Manager@BIC* et *Leader@BIC*, dont l'objet est d'aider les managers à mieux faire face à leurs enjeux de responsables d'équipe, intègrent de façon croissante cette dimension de bien-être au travail et de gestion de stress dans leur programme. La formation *Manager@BIC* a été lancée en Grèce en 2017 et a bénéficié à 17 managers.

L'usine de BIC Amazonia (Brésil) a reconduit le programme *Leadership Development* pour 50 managers. Deux objectifs principaux sont poursuivis : le développement de compétences managériales, avec un focus sur l'humain, et le partage d'expériences en vue de développer des comportements managériaux alignés avec la culture de BIC.

◆ Réalisations de l'année concernant les services aux salariés

Un *Employee Assistance Program* (EAP) existe depuis plusieurs années aux États-Unis (BIC CORPORATION) et en France (« Programme d'Assistance aux Salariés » (PASS)) et depuis 2016 pour la zone Asie-Pacifique. Proposé aux collaborateurs et leurs familles, ces programmes visant à favoriser le bien-être des collaborateurs au sein de BIC offrent une écoute 24 heures/24 et la possibilité de rencontrer un professionnel en face à face.

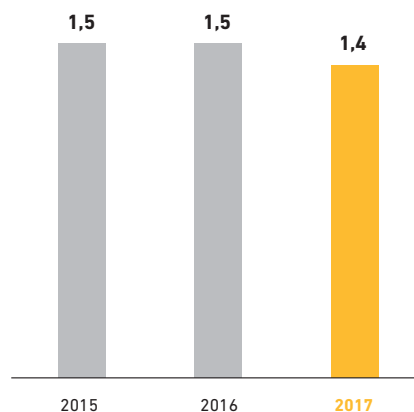
En 2017, un Programme d'Assistance aux Salariés, proposant des services d'assistance dans les domaines juridique, financier,

médical et psychologique a été lancé en Amérique latine au bénéfice des collaborateurs de l'activité BIC Grand Public.

◆ Performances

En France, à fin décembre 2017, BIC a enregistré 38 maladies professionnelles reconnues comme telles.

TAUX D'ABSENTÉISME – GROUPE BIC (HORS ACCIDENT DU TRAVAIL ET MATERNITÉ) – EFFECTIFS PERMANENTS



Le taux d'absentéisme, hors accidents du travail et maternité, reste faible, soit en moyenne 1,4 % dans le Groupe en 2017, comme en 2013, contre 1,5 % en 2016, 2015 et 2014.

Le taux d'absentéisme incluant les absences pour accidents de travail et maternité reste également stable autour de 2 % comme les quatre dernières années (2,4 % en 2017).

◆ Perspectives

En France, une refonte de la communication autour de la ligne d'écoute 24 heures/24 et 7 jours/7 est prévue en 2018. Un projet de prestations d'accompagnement d'ordre social et administratif pour les salariés du siège social de Clichy (France) est également à l'étude, ainsi que la mise en place de réunions de prévention sur différents thèmes liés à la santé en partenariat avec le Médecin du Travail.

Le Groupe poursuivra ses efforts pour ancrer la démarche « Mieux vivre au travail » dans la durée en poursuivant la diffusion et le partage de sa vision autour des quatre principaux domaines, travaillant tant sur le court que le long terme, de manières curative et préventive. Toute nouvelle initiative sera étudiée et mise en place si nécessaire.





2.4.5. LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

◆ Enjeux

Les Valeurs de Responsabilité et d'Éthique mises en avant par BIC se traduisent aussi par la mise en œuvre de programmes destinés à développer les compétences et l'employabilité de tous les collaborateurs.

Le développement des collaborateurs constitue un enjeu déterminant dans la mesure où il facilite :

- l'atteinte des objectifs économiques des différentes entités de BIC ;
- la constitution de plans de succession internes favorisant la continuité des activités du Groupe ;
- l'augmentation du niveau des compétences et d'expertise des collaborateurs ;
- le maintien d'un niveau d'engagement des équipes au-delà de la moyenne du marché ;
- le développement de l'employabilité interne et externe de chacun des hommes et des femmes travaillant chez BIC.

◆ Démarche

Quels que soient sa fonction, son niveau de responsabilité, le type et la durée de son contrat, chaque collaborateur se verra offrir chez BIC des possibilités d'augmenter son employabilité externe et interne. Telle est la promesse d'employabilité de BIC à ses salariés.

Pour porter son engagement en faveur du développement personnel, BIC vise à devenir un environnement apprenant pour ses salariés, sur la base du modèle 70/20/10 qui favorise le développement des collaborateurs en combinant trois dimensions :

- **l'apprentissage à partir de nouvelles expériences professionnelles** (70 %) : BIC encourage le management par projet et offre ainsi à ses salariés la possibilité de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires ;
- **l'apprentissage au contact des autres** (20 %) : grâce au développement d'une « culture du *feedback* », chaque collaborateur peut offrir et recevoir davantage de *feedback*, soit pour capitaliser sur un point fort, soit pour renforcer un axe de progrès ;
- **l'apprentissage par la formation** (10 %) : par une augmentation de l'accès aux programmes de *BIC University* ainsi qu'à des formations développées localement.

Les équipes de Développement des Talents font de ce modèle un outil utilisable par toutes les équipes et il aide à structurer les outils BIC (système Taleo, plan de développement des compétences *People Acceleration Plan*, etc.).

Le référentiel de Compétences Fondamentales du Groupe BIC recense les compétences clés qui doivent être mises en œuvre et investies par tous partout dans le monde pour faire le succès du Groupe BIC : « fait preuve d'agilité stratégique », « a le sens du résultat », « supporte la culture MPD (Méthode – Précision – Discipline) », « a la capacité à fédérer », « agit avec courage », « se développe soi-même et les autres ». Ce référentiel des Compétences Fondamentales est intégré dans toutes les formations *BIC University* et fait partie des tests réalisés préalablement à l'embauche.

◆ Réalisations de l'année

De nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2016 et se sont poursuivies en 2017 pour faire vivre le modèle 70/20/10. Quelques exemples sont présentés ci-dessous.

Apprendre à partir de nouvelles expériences professionnelles (« 70 »)

La diffusion des *Talent Frameworks*

La diffusion des *Talent Frameworks* et leur appropriation par tous les collaborateurs restent la pierre angulaire de la culture managériale de BIC. En 2017, le déploiement des *Talent Frameworks* de BIC s'est poursuivi avec le lancement d'une formation en ligne pour les nouveaux arrivants. Les *Talent Frameworks* seront mis à jour en 2018 pour inclure une vue plus complète de l'acquisition.

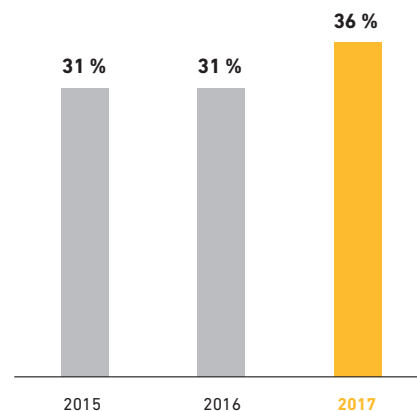
Mobilité et plans de succession

Les sessions *People in Play* lancées en 2014 au niveau de l'équipe dirigeante, et destinées à fluidifier le processus de mobilité se sont poursuivies en 2017. Lors de ces réunions, les dirigeants discutent des situations précises de personnes spécifiques afin de veiller à ce qu'elles se voient proposer les meilleures options pour leur développement et pour l'entreprise. Les postes à pourvoir sont partagés à l'échelle mondiale par les équipes de ressources humaines, dans le but de positionner au mieux les talents.

Au niveau du Groupe, un processus de planification de la succession est en place pour garantir la pérennité de l'activité et veiller à ce que les collaborateurs accèdent à des plans de succession à travers l'ensemble des entités. Dans cet esprit, la *Talent Review* réalisée en 2015 s'est poursuivie en 2017 et a été l'occasion de clarifier les critères d'identification des successeurs pour une plus grande transparence et de définir des plans d'actions individualisés.

◆ Performances

TAUX INTERNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROMOTION - GROUPE BIC



Cet indicateur mesure le nombre de postes cadres et non cadres pourvus en interne par rapport au nombre total de postes pourvus dans le Groupe pendant la même période. Cela inclut : les promotions (changement de *level*) et les développements (changement de poste, de zone géographique ou d'entité).

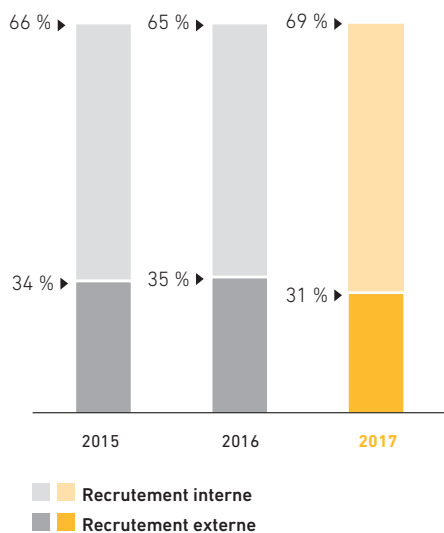




NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Notre responsabilité sociale envers nos salariés

TAUX DE PROMOTION INTERNE DES MANAGERS (NIVEAUX 3, 4, 5 ET 6) - GROUPE BIC



En 2017, pour les quatre premiers niveaux de managers du Groupe, le taux de promotion interne a été de 69 %, alors qu'il était entre 64 % et 66 % depuis 2013. Pour l'ensemble des cadres, le taux de promotion interne est à 51 % en 2017 alors qu'il était stable à 45 % depuis plusieurs années.

Apprendre au contact des autres (« 20 »)

Pour le Groupe BIC, le développement d'une « culture de *feedback* » représente la clé de voûte du développement personnel, du développement des performances et par conséquent du développement de carrière. Cette culture du *feedback* est renforcée dans toutes les formations au management. C'est un message clé des formations *manager@BIC*, *recruiter@BIC* et *learner@BIC*.

Toujours avec pour objectif d'intégrer le *feedback* dans la culture du Groupe, celui-ci est progressivement inclus parmi les critères d'évaluation de performance des managers et l'utilisation du *feedback* à 360° continue de progresser : la personne obtient un retour non plus seulement de son manager mais d'une sélection de collaborateurs ou clients internes représentatifs de ses relations professionnelles.

En 2017, le Groupe BIC a déployé un programme de mentorat visant à favoriser le développement des collaborateurs, le partage des connaissances, l'efficacité professionnelle, l'usage des réseaux et améliorer ainsi la rétention des talents. Lancé au bénéfice des 50 premiers cadres à potentiel identifiés pour la succession des postes clés dans l'entreprise, ce programme a créé des binômes avec les membres de l'équipe de Direction et d'autres managers pour une durée d'un an. Une boîte à outils complète a été conçue et fournie à tous les binômes pour accompagner la relation de mentorat.

En 2017, un programme de *Executive Coaching* est également proposé aux cadres pour les accompagner dans l'amélioration de leur efficacité personnelle et leur impact dans l'entreprise. Les cadres sont accompagnés dans l'identification d'objectifs commerciaux ou relationnels puis dans l'élaboration de stratégies et de plans d'action pour atteindre ces objectifs.

Apprendre par la formation (« 10 »)

Les programmes développés par BIC University

Fort de ses usines et de ses équipes commerciales dans 53 pays, BIC s'attache à rendre la formation accessible à tous partout dans le monde. C'est la mission principale de *BIC University*. Créé en 1998, *BIC University* est un réseau de centres de formation de l'entreprise

dont le but est de développer le potentiel des collaborateurs et de partager la culture commune du Groupe. Depuis sa création, *BIC University* a développé de nombreux programmes de formation qui sont autant d'occasions de développer les compétences fondamentales qui doivent être partagées par tous dans le Groupe.

Le cursus de formations au management est maintenant complet et disponible partout sous différentes formes : présentiel, *webinars*, *e-learning*s, mises en situation, etc. Il permet de s'approprier la culture managériale de BIC et de pouvoir utiliser les outils spécifiques de BIC pour construire et développer son équipe et chaque membre qui la compose (*Talent Frameworks*). Ce cursus s'articule autour de quatre formations clés, construites pour BIC en collaboration entre ses équipes et un prestataire externe :

- *recruiter@BIC* : comment recruter la bonne personne pour aujourd'hui et pour demain ;
- *manager@BIC* : comment créer pour chaque collaborateur les conditions de son succès ;
- *leader@BIC* : comment développer une équipe performante en se fondant sur ses valeurs et sa vision ;
- *learner@BIC* : comment apprendre en conscience et efficacement pour sa performance d'aujourd'hui et son développement de demain.

En 2017, le programme *learner@BIC* a été complètement rénové pour intégrer les retours d'expérience de deux ans de mise en œuvre et un nouveau programme *ProChange* a vu le jour dont l'objectif est de renforcer la culture de gestion de projet et de gestion du changement partout dans le Groupe BIC, quels que soient les équipes, métiers et continents.

L'extension du rayonnement de BIC University

BIC continue d'investir dans ses capacités organisationnelles pour que *BIC University* soit effectivement disponible partout pour tous. Ainsi, la stratégie en quatre volets, définie fin 2015 pour *BIC University*, a continué d'être déployée. Ci-dessous quelques exemples de réalisations :

BIC U everywhere for everyone : en 2017, l'implantation de *BIC University* en Amérique latine s'est poursuivie avec l'identification d'un référent BIC U dans chaque pays de la zone, le développement des ressources internes et externes (sessions de formation des formateurs et sélection de prestataires externes) et l'accroissement de la visibilité de BIC U avec BICUonline.

BIC U aligned with business priorities : en 2017, lancement de l'atelier *English Learner@BIC* où les participants définissent leurs objectifs et plans d'actions concrets pour y arriver, lancement du programme *ProChange* de renforcement de la culture BIC dans la conduite du changement, lancement du programme *Managing Safely* axé sur la réduction des accidents du travail dans la catégorie Papeterie.

Quality first : 68 % des programmes ont été évalués en 2017 par les collaborateurs (via l'outil ForMetris) comme de « meilleure » ou « bien meilleure qualité que la moyenne », confirmant ainsi le niveau par ForMetris depuis plusieurs années.

BIC U remains a melting pot for BIC : le programme *ProChange*, par exemple, est basé sur une boîte à outils BIC conçue par des experts internes issus de toutes les catégories et continents.

Les formations métiers

Les formations techniques et relatives aux spécificités industrielles de BIC sont développées par chaque entité qui investit dans un programme de développement des compétences techniques et fonctionnelles.

Le cursus finance, qui permet d'apprendre les fondamentaux des concepts et outils financiers spécifiques à BIC, a été revu et rendu



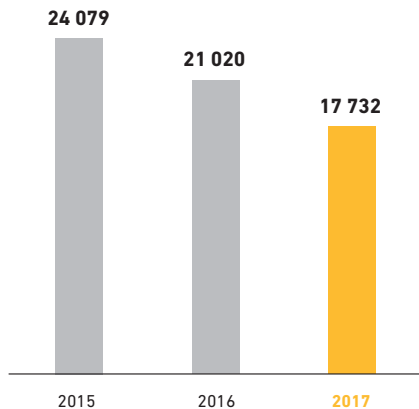
disponible partout dans le monde, avec un focus particulier en Amérique du Sud.

Le Groupe travaille à pérenniser les compétences techniques clés depuis déjà quelques années. À Tarragone (Espagne), par exemple, la catégorie Briquets recrute sur le mode de l'apprentissage en partenariat avec deux écoles. En France, le programme *Training for Industrial professional* (TIP) consiste à former des jeunes sur les métiers techniques de la mécanique, du réglage et de la plasturgie, pour lesquels le marché du travail est en carence de candidats. Depuis 2016, 11 apprentis ont été recrutés dans le cadre de ce programme dans les trois catégories et six stagiaires ont réalisé leur stage à Tarragone (Espagne) et Viorex (Grèce). À Manaus (Brésil), *BIC University* permet aux collaborateurs de se former et d'obtenir des certifications.

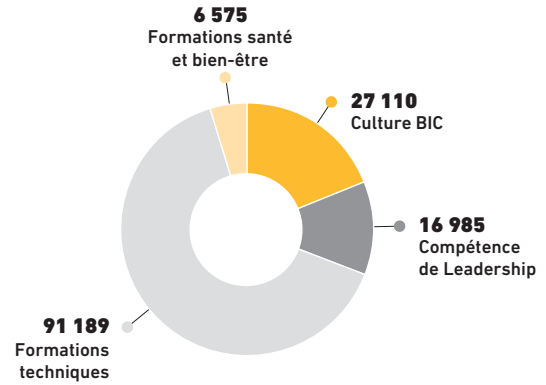
◆ Performances

En 2017, 5 864 collaborateurs ont bénéficié d'une formation (soit 75 % des effectifs présents au 31 décembre 2017) et la durée moyenne de formation est de trois jours par personne.

NOMBRE DE JOURS DE FORMATION REÇUS - GROUPE BIC - EFFECTIFS PERMANENTS ET TEMPORAIRES



NOMBRE D'HEURES DE FORMATION REÇUES (PAR THÈME) - GROUPE BIC - 2017 - EFFECTIFS PERMANENTS ET TEMPORAIRES



◆ Perspectives

En 2018, le Groupe BIC prévoit le lancement de la formation *Performance Management* dans le monde entier.

3 200 collaborateurs seront formés dès le premier semestre. Par ailleurs, le Groupe poursuivra le déploiement du parcours adressé aux managers (*Recruiter@BIC*, *Manager@BIC*, *Learner@BIC*, *Leader@BIC*) et de la formation *ProChange*.





2.4.6. LE SYSTÈME DE RÉMUNÉRATIONS

◆ Enjeux et démarche

Le Groupe BIC cherche à développer un système de rémunérations juste et motivant lui permettant de combiner compétitivité et attractivité.

La politique salariale du Groupe est déterminée chaque année par la Direction des Ressources Humaines en accord avec le Comité de Direction. Elle repose sur trois principes fondamentaux :

- la reconnaissance de la performance individuelle et/ou collective ;
- l'équité interne ;
- la compétitivité externe.

La reconnaissance de la performance individuelle et de la performance des équipes est un élément essentiel de la politique de rémunération du Groupe BIC. Ainsi, pour les managers, les augmentations de salaire sont fondées sur le mérite individuel (excepté dans certains pays ayant des obligations légales en matière d'augmentations générales).

En 2017, les rémunérations variables liées à la performance représentent en moyenne 15 % des rémunérations fixes des salariés du Groupe (hors Cello Pens).

Pour les non-managers, BIC garantit une rémunération décente, respectant les minima fixés par les lois locales.

Les équipes de Ressources Humaines dans le monde ont la responsabilité de mettre en œuvre la politique salariale et de contrôler son application.

◆ Performances

Dans le Groupe (hors Cello Pens), le coût moyen annuel par salarié (charges sociales incluses) est de 58 300 euros en 2017, stable par rapport à 2016 à taux réel.

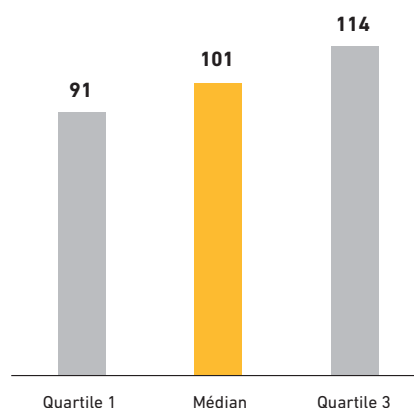
L'analyse à taux de change constants montre une baisse de 1 % par rapport à 2016. Globalement, cette variation du coût moyen annuel par salarié est due à :

- l'augmentation de la rémunération fixe moyenne (+ 3,5 %) ;
- une diminution des rémunérations variables (- 25 %) par rapport à 2016, due en partie au versement en 2016 d'une prime exceptionnelle à tous les employés du Groupe non éligibles aux attributions d'actions de performance ; cette prime n'a pas été renouvelée en 2017 ;
- l'augmentation de + 1 % des charges sur salaire et autres avantages.

L'information sur la rémunération des dirigeants est présentée aux pages 129 à 148.

Une analyse de la compétitivité externe de salaires de base du personnel cadre de BIC est menée régulièrement sur une cinquantaine de pays. Les résultats de cette analyse de compétitivité menée fin 2017 montrent que les managers de BIC sont positionnés en moyenne autour de la médiane de leur marché local.

COMPARAISON DES SALAIRES DES MANAGERS PAR RAPPORT À LEUR MARCHÉ - DISTRIBUTION STATISTIQUE DES RATIOS DE COMPARAISON (EN 2017)



Les différences de rémunération entre les salariés sont justifiables ; elles reflètent les responsabilités confiées, l'expérience, la performance, le potentiel et tiennent compte des spécificités des marchés locaux.





2.4.7. LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

◆ Enjeux

En tant que Groupe international, la diversité fait partie de la culture de BIC. Elle est considérée comme un facteur clé pour sa croissance durable, au-delà des aspects légaux et éthiques. Cette croissance s'explique certes par le développement du Groupe dans de nouvelles filiales, notamment au Moyen-Orient et en Afrique, mais aussi par l'enracinement de la diversité dans les politiques de recrutement du Groupe.

La diversité contribue aussi à l'attractivité de l'entreprise tant auprès des consommateurs et des partenaires que des collaborateurs qui souhaitent travailler au sein d'une entreprise responsable et soucieuse de refléter la société qui l'entoure.

◆ Démarche

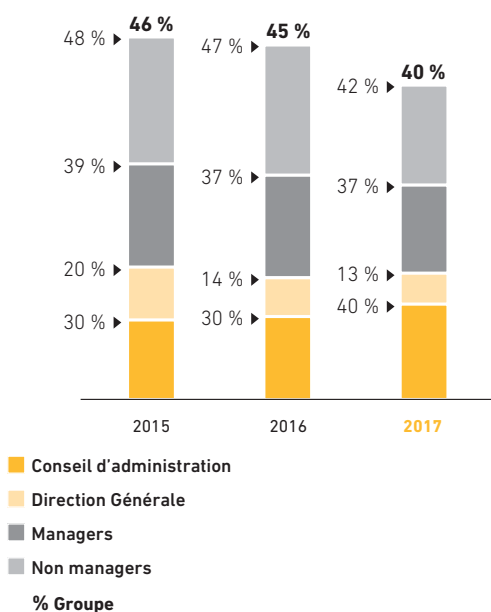
La Charte de la Diversité de BIC, signée en 2011 par le Directeur Général et par le Directeur des Ressources Humaines Groupe, démontre la volonté de BIC d'agir en faveur de la diversité. Elle est diffusée à toutes les entités du Groupe dans le monde et a été, à ce titre, traduite dans les principales langues utilisées dans le Groupe.

Dans sa démarche, BIC prend en compte différentes expressions de la diversité : mixité homme/femme, handicap, minorités, générations, etc. Chaque année, des actions sont organisées localement sur ces différentes thématiques, au gré des initiatives et contextes locaux.

◆ Réalisations de l'année et performances

Égalité homme/femme

POURCENTAGE DE FEMMES PARMIS LES EFFECTIFS PERMANENTS - GROUPE BIC (HORS CELLO PENS)



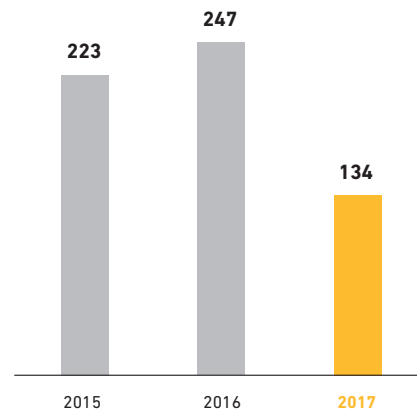
En 2017, les femmes représentaient 40 % des effectifs permanents du Groupe, dont 36 % des effectifs en Europe, 42 % en Amérique du Nord, 45 % en Amérique du Sud et en Asie, 47 % en Moyen-Orient/Afrique et 50 % en Océanie. Par rapport à 2016, la plus forte évolution est en Amérique du Nord, suite à la vente des activités Graphic où la proportion de femmes dans les effectifs était très importante. En Amérique du Nord, la part des femmes dans les effectifs est passée de 53 % en 2016 à 42 % en 2017.

Le handicap

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap est une conviction pour BIC. Les entités du Groupe prennent des initiatives locales ponctuelles ou de long-terme.

L'engagement de BIC pris en faveur de la diversité se traduit notamment par des formations locales et des programmes d'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap.

NOMBRE DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP PARMIS LES EFFECTIFS PERMANENTS - GROUPE BIC (HORS CELLO PENS)



En 2017, le nombre de travailleurs en situation de handicap recensés dans les sites les plus importants du Groupe est de 134 (hors emplois indirects liés à la sous-traitance) : 52 sont employés en Europe, (comme en 2016), 26 en Amérique du Nord (pour 138 en 2016 dont 111 dans les divisions Graphic), 50 en Amérique latine et 6 dans le reste du monde (Moyen-Orient, Afrique, Océanie et Asie).

L'intergénérationnel

L'évolution de la démographie et ses conséquences seront un enjeu majeur dans les années à venir, notamment dans certaines zones comme l'Europe et les États-Unis. À ce titre, dans un souci de transmission des compétences et de continuité dans le savoir-faire de l'entreprise, une analyse de la pyramide des âges a été faite pour les usines du Groupe.

Dans ce contexte, BIC tient à favoriser :

- la coopération intergénérationnelle ;
- la motivation des seniors et leur employabilité tout au long de leur carrière ;
- la transmission des savoirs et des compétences.





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Notre responsabilité sociale envers nos salariés

L'intégration professionnelle des minorités

En France, BIC a adhéré en avril 2012 à l'association « Nos Quartiers ont des Talents » et son programme de parrainage. Créée en 2005, cette association vise à accompagner vers l'emploi les jeunes diplômés bac + 4 et plus, issus prioritairement des quartiers populaires et/ou en difficultés sociales. Le dispositif de parrainage mobilise des cadres des entreprises adhérentes pour qu'ils accompagnent les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi. Sur le site du siège social de Clichy, 14 cadres participent au programme. 151 jeunes diplômés ont été suivis depuis le début du partenariat et cinq le sont actuellement. 78 jeunes diplômés ont été embauchés entre 2012 et fin 2017 à la suite de l'accompagnement par des parrains et marraines BIC.

◆ Perspectives

Afin de promouvoir encore plus la diversité, BIC a formé en 2017 un groupe de travail composé d'employés représentant les différentes catégories et géographies de la Société. Il est également représentatif de la diversité de BIC : nationalités, âges, niveaux de responsabilités, genre, etc. Ce groupe de travail a pour objectif de promouvoir et d'encourager la diversité et l'inclusion. Il aboutira en 2018 à des objectifs et un plan d'action pour l'ensemble du Groupe.

2.4.8. LE DIALOGUE SOCIAL

◆ Enjeux

Le Groupe BIC souhaite utiliser tous les moyens à sa disposition pour entretenir le dialogue avec ses salariés. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que sont mis en place les dispositifs d'écoute (page 76). Afin de soutenir le niveau d'engagement des salariés et de rester à l'écoute de leurs attentes, l'ensemble des acteurs est sollicité pour développer un dialogue social de qualité : que ce soit directement avec le management, les salariés, les représentants du personnel ou les représentants syndicaux quand ils existent.

◆ Démarche

Dans tous ses pays d'implantation, le Groupe respecte les conventions ou les accords collectifs applicables. Et, dans la mesure de ses moyens, chaque filiale travaille à améliorer ses conditions d'emploi en proposant des rémunérations supérieures aux minima légaux, des avantages sociaux plus importants ou des investissements pour améliorer l'environnement de travail.

Ces avancées sociales sont discutées en amont et font l'objet d'informations aux salariés ainsi qu'aux représentants du personnel pour une communication optimale.

◆ Réalisations de l'année

Les thématiques abordées dans les négociations sont soit liées aux obligations locales, soit aux sujets de management abordés précédemment. À titre d'exemple, c'est grâce au dialogue social que de nombreux dispositifs ont été mis en place en matière de sécurité et de santé au travail.

Certains exemples d'accords sont repris dans le tableau récapitulatif ci-dessous, sans pour autant être exhaustifs.

Périmètre	Thématique
Espagne – BIC Iberia	Négociation de l'ensemble du contrat régissant les conditions de travail.
Espagne – BIC Graphic	Signature d'un accord sur le plan social.
États-Unis	Signature d'un contrat avec le syndicat <i>United steelworkers</i> pour une durée de trois ans permettant des améliorations financières pour les salariés et un gain de flexibilité pour l'entreprise.

◆ Performances

L'audit mené en 2014 a fait apparaître qu'au 31 décembre, près de 63 % des salariés du Groupe étaient couverts par une forme de représentation du personnel : Comités d'Entreprise, Comités Santé & Sécurité, syndicats, accords collectifs ou équivalents. Le dialogue prend la forme de réunions régulières, notamment pour la présentation des résultats mensuels et annuels, de la stratégie de l'entreprise et pour répondre aux questions.

Par ailleurs, outre les réunions régulières d'échange, qui permettent de faire émerger les zones d'amélioration, ou les attentes des salariés, d'autres moyens sont mis en œuvre, tels qu'installer des boîtes à idées sur les sites, ou proposer chaque mois à dix employés choisis au hasard de participer à un déjeuner avec le Directeur du site ou le manager RH. Au Brésil et au Mexique, le dialogue est également favorisé à travers le système *Canal Abuerto* : des boîtes permettent aux salariés de déposer des requêtes sous scellés, auxquelles les équipes d'encadrement répondent chaque semaine.

◆ Perspectives

Cette culture d'écoute et de prise en compte des demandes collectives est primordiale pour le Groupe et continuera dans les années à venir tant au niveau des représentants du personnel, qu'au niveau des représentants syndicaux. Les initiatives restent locales et très diversifiées pour répondre au mieux aux situations et besoins locaux.

L'étude de la couverture et des formes de représentation des salariés réalisée en 2014 sera mise à jour prochainement.





2.5. Notre responsabilité sociétale

L'ONU a adopté en septembre 2015 un nouveau Programme de Développement Durable composé de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté et lutter contre les inégalités et les injustices. Ces objectifs donnent une place prépondérante à l'accès pour tous à l'éducation et à l'hygiène. Le Groupe répond à ces enjeux de société à travers son implantation économique locale – environ 4 millions de points de vente distribuent les produits BIC® dans le monde – et sa présence globale – BIC fabrique et distribue ses produits dans 160 pays, sur les marchés les plus développés comme les plus défavorisés (voir page 59).

BIC reconnaît également parmi ses enjeux sociétaux le respect de l'éthique et des Droits de l'Homme au travail, et la lutte contre la corruption. En réponse à ces enjeux, BIC encadre ses activités et sa sous-traitance par la mise en application de son Code de Conduite, de sa Charte d'éthique et depuis 2016 de sa Politique de lutte contre la corruption.

Enfin, BIC développe le soutien aux communautés par une démarche de mécénat favorisant autant l'implication du Groupe que celle de ses collaborateurs.

2.5.1. EXERCER NOTRE RESPONSABILITÉ SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

2.5.1.1. Achats responsables et relations durables avec les fournisseurs

◆ Enjeux

Le Groupe BIC fabrique essentiellement dans ses propres usines ; 90 % de son chiffre d'affaires provient de la fabrication de produits sur ses sites. Il est organisé pour ne pas disperser sa responsabilité lorsqu'il recourt à la sous-traitance : des processus exigeants de qualification des fournisseurs et des produits sont mis en œuvre préalablement à tout achat ou contractualisation (qualité, sécurité, social).

Dans le cadre de ses activités, BIC fait appel à environ 2 000 fournisseurs et sous-traitants. Pour le Groupe, être une entreprise responsable impose de maîtriser l'ensemble de sa chaîne de valeur. Pour cela, les services Achats analysent l'ensemble des risques : stocks, diversification des zones d'approvisionnement, diversité des fournisseurs, risque pays et rareté de la ressource. BIC s'efforce également d'étendre l'exigence de qualité, de respect de l'environnement, de l'éthique et des Droits de l'Homme qu'il applique dans le cadre de ses propres activités, à l'ensemble des acteurs

intervenant dans la fabrication et la distribution de ses produits. Ainsi ses exigences portent non seulement sur le respect des délais, la maîtrise des coûts, la qualité et l'innovation, mais également sur le respect des valeurs et engagements du Groupe en matière de développement durable.

Les enjeux de respect des droits humains relatifs à la sous-traitance sont présentés dans la partie 2.5.1.2 – *Le respect des Droits de l'Homme au travail* (page 89).

◆ Démarche et réalisations de l'année

La Charte des Achats Responsables

Le Groupe souhaite entretenir des relations commerciales durables avec ses fournisseurs, en instaurant une relation responsable avec eux, notamment à travers son engagement pour les Achats Responsables. La Charte des Achats Responsables, finalisée en 2014, inscrit les relations du Groupe avec ses fournisseurs dans le respect de ses cinq Valeurs : Éthique, Responsabilité, Esprit d'équipe, Simplicité, Ingéniosité. Cette charte couvre les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants dont l'activité participe à la fabrication ou au transport des produits BIC®.

Avec sa Charte des Achats Responsables, BIC rappelle à ses fournisseurs et sous-traitants que l'ensemble des engagements qu'il a pris pour encadrer ses activités est également applicable aux leurs. Cette charte est transmise aux fournisseurs et sous-traitants auxquels elle s'applique.





La cartographie des fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services

Pour mettre en application sa Charte des Achats Responsables, BIC a développé trois programmes de maîtrise des risques : le respect du Code de Conduite (voir page 89), les programmes d'audits (voir page 89), les évaluations ESG par EcoVadis (voir ci-dessous).

EXEMPLE DE PROGRAMMES DE MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS AUX FOURNISSEURS ET AUX SOUS-TRAITANTS DONT L'ACTIVITÉ PARTICIPE À LA FABRICATION ET AU TRANSPORT DES PRODUITS BIC®

	Évaluation ESG par EcoVadis	Code de Conduite	Programme d'audits
Fournisseurs de matières premières (plastiques, métaux, emballages et encres)	X		
Fabricants sous contrat, fabricants sous licence, fabricants de produits promotionnels à la marque BIC®		X	X
Transporteurs		X	

L'évaluation des performances ESG des fournisseurs et la collaboration pour une amélioration continue

Depuis 2011, BIC s'appuie sur l'outil EcoVadis pour évaluer la performance de ses fournisseurs de matières premières selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et évaluer ainsi ceux présentant des risques. La notation EcoVadis comporte 21 indicateurs répartis en quatre thèmes : Environnement, Social, Éthique et Fournisseurs/Chaîne d'approvisionnement. L'évaluation porte sur les politiques, les actions mises en œuvre et les résultats obtenus par les fournisseurs en matière de développement durable. Le fournisseur obtient une note pour chaque thème et un score global sur 100.

Les campagnes portent sur les familles d'achat stratégiques de matières premières : Plastiques, Métaux, Emballages (France et Grèce) et Encres. Au total, 301 fournisseurs stratégiques ont été enregistrés sur la plateforme et 174 d'entre eux ont répondu au questionnaire. Le score moyen est de 48 sur 100, supérieur au score moyen EcoVadis qui est de 42. Parmi les fournisseurs réévalués, 63 % avaient augmenté leur score.

La « Communauté Transport » utilise les outils mis à sa disposition par le Groupe pour faire progresser les prestataires de transport sur la voie du développement durable. Ainsi en 2013, le Code de Conduite BIC a été amendé pour le rendre applicable aux prestataires logistiques et a été diffusé dans toutes les zones d'implantation du Groupe. Au Brésil, un guide explicatif présente le Code de Conduite aux transporteurs.

La « Communauté Emballages » accompagne également ses fournisseurs dans une logique similaire, notamment les fournisseurs d'emballages en papier et carton qui sont incités à obtenir une certification SFI, FSC ou PEFC ou contenant de la matière recyclée (voir page 62).

Sécurisation des approvisionnements

Les services Achats animent la démarche de gestion des risques d'approvisionnement et suivent les plans d'action qui en découlent. Les acheteurs et les approvisionneurs sécurisent la fourniture de matières premières de leur usine et notamment des matières premières secondaires ou recyclées (fiabilité des sources, disponibilité des matières, volatilité du prix). La collaboration et la communication étroites entre les personnes impliquées dans la relation fournisseurs permettent un suivi fluide ainsi qu'un partage des bonnes pratiques.

◆ Performances

- **48 : score moyen des fournisseurs stratégiques évalués par EcoVadis sur des critères de développement durable.**
- **BIC entretient une relation de plus de dix ans avec 50 % de ses fournisseurs.**

◆ Perspectives

Dans le cadre de *Writing the Future, Together*, le Groupe BIC a fait des achats responsables un de ses cinq engagements : « **D'ici 2025, BIC travaillera de manière responsable avec ses fournisseurs stratégiques pour assurer un approvisionnement plus sûr, innovant et efficace** ». BIC identifiera ses fournisseurs stratégiques selon des critères d'innovation, financiers et de sécurisation des approvisionnements.



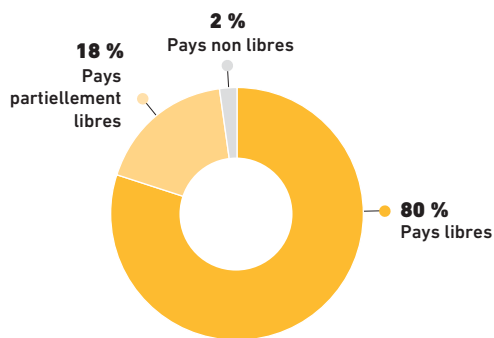
2.5.1.2. Le respect des Droits de l'Homme au travail

◆ Enjeux

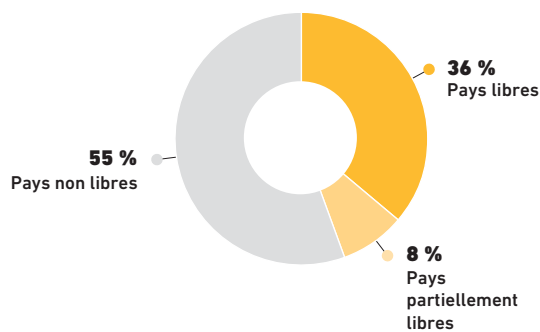
BIC maintient la sous-traitance à un niveau relativement faible puisque 90 % de son chiffre d'affaires proviennent des produits fabriqués dans ses propres usines. 85 % de ces usines se trouvent dans des pays sans risque Droits de l'Homme selon la source Freedom House ⁽¹⁾.

BIC fait appel à la sous-traitance principalement pour les produits de Papeterie de l'activité Grand Public et pour les Produits Publicitaires et Promotionnels. Cette sous-traitance lui permet d'accroître sa flexibilité.

EFFECTIFS PERMANENTS PAR CATÉGORIE DE PAYS À RISQUE « DROITS DE L'HOMME » ⁽¹⁾ EN 2017 - GROUPE BIC



NOMBRE DE FABRICANTS SOUS CONTRAT PAR CATÉGORIE DE PAYS À RISQUE « DROITS DE L'HOMME » ⁽¹⁾ EN 2017 - GROUPE BIC



◆ Démarche

Une démarche encadrée par le Code de Conduite du Groupe BIC

Pour assurer le respect des Droits de l'Homme au travail, BIC s'est doté d'un **Code de Conduite**, constitué d'un ensemble de principes

professionnels et sociaux qui transcrivent les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le Groupe s'engage ainsi à avoir un comportement socialement responsable sur l'ensemble de ses activités. Ce document s'applique aux usines BIC comme à celles des fabricants sous contrat et sa mise en œuvre y est contrôlée régulièrement par BIC à travers des audits.

Le Code de Conduite repose sur les dix principes suivants :

- un environnement de travail sûr et sain ;
- des salaires équitables et une durée de travail raisonnable ;
- l'interdiction du travail des enfants ;
- l'interdiction du travail obligatoire ou forcé ;
- l'interdiction des discriminations ;
- la liberté d'association ;
- la conformité légale ;
- l'interdiction des tests sur les animaux ;
- la responsabilité environnementale ;
- l'affichage du code.

Ce Code de Conduite s'applique aux usines BIC, lesquelles sont principalement implantées en Afrique du Sud, au Brésil, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grèce et au Mexique. Il s'applique aussi aux fabricants sous contrat, principalement implantés en Chine, au Brésil, au Vietnam, au Japon et en Italie.

Le programme d'audits sociaux

Le contrôle du respect du Code de Conduite se traduit concrètement par la mise en œuvre d'un programme d'audits couvrant toutes les usines qui fabriquent des produits BIC®. Ainsi, BIC anime depuis plus de 15 ans un programme spécifique d'audits du respect de son Code de Conduite par ses **fabricants sous contrat**. Ce programme s'applique aussi bien à ses **fabricants sous contrat mondial** qu'à ses **fabricants sous contrat local** (qui fabriquent des produits BIC® pour les marchés locaux) : **BIC Grand Public et BIC Graphic** (Produits Publicitaires et Promotionnels). Des audits de suivi sont effectués tous les deux ans et permettent de vérifier que les standards sont maintenus à un niveau satisfaisant.

- **Ces audits** sont réalisés par des auditeurs externes. Depuis 2014, BIC a déployé un nouvel outil d'évaluation : la plateforme *Workplace Condition Assessment* (WCA) considérée comme la nouvelle génération d'audits sociaux. Elle permet aux marques et aux fabricants de disposer d'une meilleure mesure de la performance, de résultats plus communicants et d'améliorer les conditions de travail. Ce système d'évaluation est basé sur les lois nationales, intègre les standards de l'OIT et les meilleures pratiques existantes et est en cohérence avec les exigences du Code de Conduite du Groupe BIC. Il comporte plus de 180 critères d'évaluation répartis sur les sujets suivants : travail des enfants, travail forcé, discrimination, harcèlement, liberté d'association, heures travaillées, salaires, contrats de travail, santé et sécurité, environnement.

(1) Source : Étude *Freedom in the World 2017* de l'organisation non gouvernementale Freedom House.





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Notre responsabilité sociétale

Les fabricants sous contrat sont audités, notés sur chaque critère et obtiennent ainsi un score global. Cette plateforme permet un suivi très précis des performances de ces fabricants, indicateur par indicateur et classe les non-conformités majeures, modérées, mineures, permettant ainsi de cibler prioritairement les non-conformités majeures dans les plans d'actions correctives. Elle donne également accès à des *benchmarks* par pays ou sur le secteur d'activité du Groupe.

Tous les fabricants sous contrat sont audités au cours d'un cycle de deux années, au cours duquel des plans d'actions correctives sont déployés pour pallier les faiblesses identifiées.

BIC conçoit la responsabilité sociale comme un partenariat, au service de valeurs communes. Ainsi, le Groupe favorise l'engagement en faveur de l'amélioration plutôt que l'interruption de la relation avec ses partenaires. L'encadré ci-dessous résume les étapes de l'évaluation des fabricants sous contrat.

- Pour les usines BIC, des **autoévaluations** sont menées depuis 2006. Les réponses sont analysées par des auditeurs indépendants. Chaque Directeur d'usine doit mettre en place, le cas échéant, un plan d'actions correctives en accord avec le Département Ressources Humaines.

→ LES SIX ÉTAPES DE L'ÉVALUATION DES FABRICANTS SOUS CONTRAT

1. Le fabricant sous contrat analyse et signe le Code de Conduite du Groupe BIC.
2. Un organisme de contrôle externe indépendant procède à une évaluation initiale du fabricant sous contrat.
3. BIC soumet un plan d'actions correctives (PAC) au fabricant sous contrat.
4. Le fabricant sous contrat met en place le PAC pendant une période concertée et raisonnable.
5. L'auditeur confirme l'application des mesures correctives par une évaluation de suivi.
6. Des évaluations régulières sont effectuées tous les deux ans.

→ L'USINE DE BIC AMAZONIA, CERTIFIÉE SA 8000

En 2010, l'usine de BIC Amazonia avait obtenu volontairement la certification selon le référentiel social SA 8000, puis en 2013 et en 2016 le renouvellement de son certificat pour trois nouvelles années. Quelques exemples des résultats obtenus : l'amélioration conséquente de la relation entre l'encadrement et les collaborateurs, la transparence plus grande sur les processus RH, notamment pour les recrutements internes, la formation et le développement des compétences et l'extension des meilleures pratiques aux sous-traitants travaillant directement sur le site BIC.

Les audits sociaux dans l'activité Produits Promotionnels et Publicitaires

La plateforme SEDEX et les audits SMETA

BIC Graphic Europe a rejoint la plateforme SEDEX en 2012. SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*) est une organisation à but non lucratif visant à améliorer l'éthique des affaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Être membre permet également de bénéficier d'une plateforme confidentielle de partage des rapports d'audits sociaux et des informations associées et de participer à des groupes de travail. Le *standard SEDEX Members Ethical Trade Audits* (SMETA) combine différents standards reconnus, notamment : les conventions de l'OIT, le Code de l'ETI (*Ethical Trading Initiative*), la norme SA 8000, la norme ISO 14001. En 2017, les usines de Tarragone (Espagne) ont été auditées selon le référentiel SMETA.

◆ Réalisations de l'année

En 2017, 26 fabricants sous contrat de produits Grand Public, soit 33 %, ont été audités ainsi que cinq fabricants sous contrat de Produits Publicitaires et Promotionnels (BIC Graphic) (6 % dans les pays à risque). Dans l'activité Grand Public, les audits ont montré 22 carences majeures, 156 modérées et 168 mineures. 25 plans d'actions correctives ont été mis en place. Les quatre principaux domaines de carence concernant les heures travaillées et les systèmes de management sont :

- 1) l'usine dispose de process et de procédures écrites pour la sécurité des salariés en cohérence avec les exigences sociales, mais ils ne sont pas correctement appliqués – 23 % ;
- 2) l'usine dispose de process et de procédures écrites de gestion des heures travaillées et des salaires en cohérence avec les exigences sociales, mais ils ne sont pas correctement appliqués – 20 % ;
- 3) l'usine dispose de process et de procédures écrites de gestion des situations d'urgence en cohérence avec les exigences sociales, mais ils ne sont pas correctement appliqués – 17 % ;
- 4) le total des heures supplémentaires excède les seuils autorisés par loi ou agrément – 13 %.

◆ Performances

En 2017, 40 % des fabricants sous contrats ont été audités ; les autres fabricants ayant été audités en 2016 ou le seront en 2018 selon le cycle d'audit bisannuel. Le système de notation mesure le niveau de performance de chaque fabricant sous contrat basé sur des indicateurs sociaux du Code de Conduite BIC.

→ **BIC dans son activité Grand Public entretient une relation suivie d'au moins cinq ans avec deux tiers de ses sous-traitants asiatiques.**





2.5.1.3. L'éthique et la lutte contre la corruption

◆ Enjeux

BIC réalise 36 % de ses ventes dans les pays où le risque de corruption est perçu comme étant haut ou très haut (Brésil, Mexique, Inde, Italie, Argentine) et 62 % dans des pays à risque de corruption moyen ou faible selon *Transparency International*, parmi lesquels se trouvent la France, les États-Unis et l'Espagne.

◆ Démarche

Le respect de l'éthique et la lutte contre toute forme de corruption active ou passive sont inscrits parmi les standards de **la Charte d'éthique du Groupe BIC** et de **la Politique de lutte contre la corruption**.

La Charte d'éthique du Groupe BIC formalise, depuis 2007, les principes éthiques fondamentaux que le Groupe souhaite voir respectés par l'ensemble de ses salariés, en toutes circonstances et dans tous les pays. L'objectif recherché est de construire et maintenir une véritable culture BIC d'intégrité, d'honnêteté et d'équité. Cette charte se compose :

- de 14 standards couvrant le respect des Droits Humains fondamentaux, le respect de l'environnement, le respect de la législation, l'écoute et le dialogue, et la prévention contre toute forme de corruption active et passive ;
- de 13 principes encadrant les comportements des salariés BIC afin de maîtriser les risques liés aux conflits d'intérêts, la protection des biens du Groupe, l'engagement professionnel et les relations avec les parties prenantes ;
- d'un Guide qui formule les questions que chacun doit se poser pour évaluer son niveau de conformité à la Charte d'éthique, et qui en facilite la compréhension et la mise en œuvre.

La Charte d'éthique, approuvée par le Conseil d'Administration et le Directeur Général, et le Guide existent en 15 langues. La charte est accessible à tous les salariés sur l'Intranet du Groupe.

Depuis 2016, la Politique de lutte contre la corruption du Groupe BIC formalise les comportements qui s'imposent à tous les collaborateurs BIC, qu'ils soient employés, dirigeants ou administrateurs, et à toute personne agissant pour le compte du Groupe : filiale, entreprises associées, partenaire contractuel, négociant, consultant. La Politique décrit la manière dont les activités doivent être conduites en relation avec les tiers de manière à se prémunir de pratiques de corruption ou à en éviter la survenance. Le Groupe BIC ne tolère aucune forme de corruption ou de subornation et s'engage à lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Cette politique couvre les sujets suivants :

- interactions avec des agents gouvernementaux, des entités privées, des personnes qui ne sont pas des agents gouvernementaux ;
- cadeaux, cadeaux d'entreprise et *sponsoring* ;
- relation avec les parties prenantes ;
- dons, aides aux communautés et dons aux partis politiques ;
- conflits d'intérêts ;
- suivi, enregistrement et *reporting* de tout manquement au regard des lois anti-corruption.

◆ Réalisations de l'année

Au regard de la complexité et de la diversité des lois anticorruption et anti-subornation locales et internationales, le Groupe BIC a mené en 2017 une évaluation globale des risques de conformité afin d'identifier, de quantifier et d'atténuer les risques potentiels qui

présent sur ses activités. Cette évaluation, conduite par un auditeur indépendant, a mis l'accent sur les problématiques de corruption et de subornation afin de mieux comprendre la perception qu'en ont les collaborateurs, d'identifier les attitudes et comportements en jeu et les principales actions de mise en conformité.

Parallèlement à cette évaluation des risques, le Groupe a poursuivi le renforcement de son programme anticorruption : mise à jour de la Charte d'éthique, formations sur la Charte d'éthique et formations obligatoires sur la Politique de lutte contre la corruption délivrée en présentiel pour tous les managers et en *e-learning* pour tous les employés en Amérique du Nord, Europe et Amérique latine.

Le Groupe a également mis en place un dispositif d'alerte, *BIC Speak-Up*, accessible 24 heures sur 24 dans plus de 200 langues de manière anonyme et confidentielle par téléphone ou par Internet pour tous les collaborateurs BIC en poste ou ayant quitté le Groupe. Un nombre mineur d'alertes a été recensé en 2017.

Des formations à la lutte contre le harcèlement ont également été mises à disposition des collaborateurs aux États-Unis et en Amérique latine. Dans les années à venir, ces formations seront étendues à d'autres thématiques de conformité.

◆ Perspectives

Le Groupe prévoit d'étendre ses programmes de formation en ligne (*e-learning*) à l'Asie Pacifique et Cello. Une évaluation des risques liés aux tiers est également prévue et le Groupe continuera de renforcer son programme de lutte contre la corruption et d'éthique année après année.

2.5.2. AGIR EN ACTEUR ÉCONOMIQUE LOCAL ET SOLIDAIRE

2.5.2.1. Créer et maintenir des emplois

◆ Démarche

Partout où le Groupe BIC est présent, il participe directement et indirectement à l'économie locale.

BIC, lorsqu'il s'implante dans une nouvelle région, a une politique d'emplois locaux plutôt que d'expatriation. Ainsi, au sein du Groupe, le nombre de personnes expatriées n'est que de 87, soit 1,09 % des salariés en CDI. BIC contribue donc directement à l'économie locale en générant des emplois.

Historiquement implanté en Europe, BIC y développe et maintient depuis plusieurs décennies des emplois industriels, en particulier en France, en Espagne et en Grèce. Le Groupe fait la promotion des produits *Made in France* et *Made in Europe* dans ses catalogues et participe ainsi à la création de valeur et d'emplois dans ces pays particulièrement touchés par la crise économique qui a débuté en 2008.

BIC accorde également une grande importance à la fabrication locale de ses produits afin d'être partie prenante du développement économique local et d'intégrer les populations dans la chaîne de valeur. Le Groupe a fortement localisé la fabrication de ses produits, notamment via un réseau de six usines sous licence opérant sur la seule zone Moyen-Orient et Afrique. Cette démarche de partenariats locaux permet de rendre les produits BIC® plus proches des consommateurs et plus abordables, tout en minimisant les coûts de transport. Les intérêts sont multiples pour les partenaires et pour les communautés, comme notamment : la création d'emplois locaux, des partages et transferts de technologie, une meilleure compétitivité des produits mis sur le marché.





→ ÉTUDE DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'USINE BIC À MANAUS (BRÉSIL)

Réalisée en 2004, et présentée dans le détail dans le rapport de Développement Durable 2005 du Groupe BIC, une étude pilote a permis de mieux comprendre l'impact des activités d'un site BIC sur l'économie locale dans un pays émergent. Cette étude montrait que la ville de Manaus étant située dans une région très isolée (l'Amazonie) où l'industrie est concentrée sur quelques secteurs, seul un quart des dépenses du site était effectué localement. Les autres dépenses allant au reste du Brésil et à l'international.

En ce qui concerne les emplois, l'étude avait montré qu'un emploi direct sur le site de BIC Amazonia générerait jusqu'à trois emplois locaux et faisait indirectement vivre jusqu'à dix personnes sur la seule ville de Manaus.

Depuis 2004, l'ouverture à l'international et l'amélioration des infrastructures économiques et de transport au Brésil ont probablement sensiblement modifié ce résultat. Cependant, Manaus reste un site très isolé.

2.5.2.2. Favoriser une éducation de qualité pour tous

◆ Enjeux

L'objectif de Développement Durable n° 4 de l'ONU est « d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Il souligne les deux enjeux majeurs liés à l'éducation que sont :

- **l'accès à l'éducation**, aujourd'hui 12 % des enfants en âge d'aller à l'école n'ont pas accès au primaire ou au secondaire ;
- **l'égalité dans l'éducation** qui reste tributaire du lieu de vie, du sexe et de la catégorie socioprofessionnelle des parents. 250 millions d'enfants dans le monde ne parviennent pas à acquérir à un niveau suffisant les compétences de base du primaire (lire, écrire, compter).

◆ Démarche et réalisations de l'année

De par ses activités de conception, fabrication et distribution d'instruments d'écriture, le Groupe BIC est historiquement investi en faveur de l'éducation. Intimement convaincu que l'éducation est clé pour acquérir libre arbitre et autonomie et pour lutter contre la pauvreté, BIC n'a pas attendu que soit démontrée l'importance de l'écriture manuscrite dans la structuration du cerveau de l'enfant pour s'engager activement en sa faveur.

Le Groupe agit donc sous trois formes :

- les actions portées par **la Fondation d'entreprise BIC** ;
- les actions de **mécénat** (dons de produits, dons financiers, compétences) portées par les entités locales au bénéfice des communautés (ces actions sont décrites au paragraphe 2.5.2.3 ci-dessous) ;
- les **actions d'accompagnement** en faveur de l'amélioration des conditions d'apprentissage, incluant la sensibilisation sur les bénéfices de l'écriture manuscrite dans le processus d'apprentissage et de mémorisation.

Pour renforcer son engagement en faveur de l'éducation, le Groupe BIC a créé le poste d'*Education Engagement Director* en 2017, afin de consolider son approche historique et d'accélérer son action.

La Fondation d'entreprise BIC

La Fondation d'entreprise BIC est née de la volonté du Groupe de promouvoir son action citoyenne, de structurer sa démarche de mécénat et de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance des salariés BIC. Elle a pour vocation de contribuer à l'accès à l'éducation en mettant l'accent, à plus long terme, sur le financement de l'entrepreneuriat social et de l'innovation dans l'éducation. Son action se concrétise dans deux domaines principaux : la lutte contre le décrochage scolaire et l'accès égalitaire à l'éducation entre les filles et les garçons, mais aussi l'éducation à l'environnement.

Son Conseil d'Administration est composé de neuf membres, six personnes appartenant au Groupe BIC et trois experts externes :

- Runa Khan : fondatrice et Directrice Générale de l'ONG Friendship ;
- Marine de Bazelaire : Déléguée Générale de la Fondation HSBC pour l'éducation ;
- Jean-Marc Guesné : Directeur Général du réseau Ashoka France.

Le bilan de ses deux premières années d'existence comprend notamment :

- le financement d'une école située dans le nord du Bangladesh sur les rives du fleuve Brahmapoutre, soit l'ouverture de six classes au profit de 180 élèves ;
- le financement de trois pôles territoriaux de l'AFEV en France, participant ainsi à l'ancrage territorial de l'association à Brest, Reims et Bordeaux, en complément du partenariat historique ;
- la signature d'un partenariat avec Solidarités International au profit d'un programme d'éducation à la protection de l'eau dans une zone de stress hydrique ;
- l'abondement des dons collectés auprès des collaborateurs du Groupe dans le cadre du programme *BIC Citizens in Action*, au profit d'un projet de construction d'un centre scolaire en Inde, projet porté par l'ONG *Life Project 4 Youth* ;
- le lancement d'un appel à projets interne à destination des filiales du Groupe BIC. Les six projets lauréats, choisis par un jury composé de 11 personnes représentant les catégories, les continents et les fonctions, bénéficieront du soutien de la Fondation d'Entreprise BIC.

Les actions de sensibilisation et d'accompagnement

En matière d'apprentissage, l'écriture manuscrite est une compétence fondamentale qui contribue à la structuration de la pensée. Les instruments d'écriture sont donc essentiels pour favoriser l'amélioration des conditions d'apprentissage. Au cours des dernières années, les équipes BIC se sont mobilisées pour promouvoir l'écriture à la main et son importance pour le développement des enfants, notamment à travers :

- le lancement et le développement de la gamme BIC® Kids, créée avec le concours de psychomotriciens, d'ergonomes et d'enseignants spécifiquement pour accompagner la préparation de l'enfant à l'apprentissage de l'écriture manuscrite et plus particulièrement à la bonne préhension de l'outil scripteur ;





- l'enrichissement du site Internet BIC® Kids en Europe qui propose dans deux espaces, l'un dédié aux enfants, l'autre aux enseignants, des activités créatives et d'apprentissage ludiques conçues par des enseignants ;
- des opérations d'animation dans des écoles de nombreux pays (ex. : Afrique du Sud, Cameroun, Égypte, Espagne, Maroc, Nigeria, Philippines, etc.) telles que : la sensibilisation à l'importance de l'éducation et de l'écriture, la production d'écrits ou des sessions de travail avec les enseignants leur procurant des ressources à utiliser en classe.

◆ Perspectives

Dans le cadre de *Writing the Future, Together*, le Groupe BIC a fait de l'éducation un de ses cinq engagements : « **D'ici 2025, BIC améliorera les conditions d'apprentissage de 250 millions d'enfants dans le monde** ». Le Groupe souhaite aider les enfants à réussir leur éducation via l'amélioration des conditions d'apprentissage et la promotion des bénéfices de l'écriture manuscrite.

2.5.2.3. Les actions de mécénat du Groupe BIC et de ses filiales

◆ Démarche

Les actions de mécénat du Groupe BIC et de ses filiales peuvent se faire sous trois formes : le don de produits, le don financier et/ou le volontariat/mécénat de compétences. Le Groupe BIC et ses filiales privilégient des opérations au bénéfice des populations proches de leurs implantations.

BIC Citizens in Action

Le programme *BIC Citizens in Action* est un programme mondial, lancé par le Groupe en 2008. Il est basé sur un engagement partagé des salariés et de la Fondation d'entreprise dans le but de protéger l'environnement et d'aider les communautés locales. Il répond donc à des enjeux sociétaux aux niveaux global et local.

Au niveau global : l'engagement partagé entre les salariés et la Fondation d'entreprise BIC se matérialise par la collecte de fonds auprès des collaborateurs puis d'un abondement de la Fondation permettant de doubler les sommes collectées. La mobilisation des salariés se fait dans les filiales du monde entier. En 2017, 120 000 euros ont ainsi été collectés et BIC s'est associé à l'ONG *LP4Y (Life Project 4 Youth)* pour soutenir le projet *A New Center, A New Start*, dont l'objectif est de créer un centre d'accueil dédié à la jeunesse à Chhattisgarh (Inde). Ce centre proposera des formations de qualité visant à développer les compétences sociales et professionnelles des jeunes, des sessions de sensibilisation au développement durable et sera un levier de développement économique de la région. L'ambition du centre est de toucher 600 jeunes de 2017 à 2020.

Au niveau local : le programme *BIC Citizens in Action* est aussi composé de nombreuses actions de volontariat des salariés sur tous les continents. Ceux-ci dédient du temps, de l'énergie et des ressources pour aider des associations et organisations locales dans le besoin.

Des actions phares de mécénat et de produits-partage en faveur de l'éducation

Chaque année, BIC développe et met sur le marché des produits-partage, dont certains sont des produits utiles à l'éducation. Pour le consommateur, c'est la possibilité de consommer de manière solidaire pour le même prix, car une partie de son achat sera reversée au profit d'une association. Laquelle association diversifie ses sources de recettes et bénéficie d'une

visibilité supplémentaire. Pour BIC, c'est l'occasion de marquer son engagement citoyen et d'augmenter ses ventes.

En 2017, BIC Afrique du Sud a renouvelé la campagne de produits-partage *Buy a Pen, Donate a Pen*. L'enjeu de l'éducation est majeur dans ce pays : plus de 2 millions de personnes sont illettrées et le taux de chômage dépasse les 27 %. Avec cette campagne, pour tout produit acheté, un stylo est donné par BIC Afrique du Sud à l'association *READ Educational Trust*, qui les redistribue à des enfants défavorisés. Comme les années précédentes, l'opération a connu un grand succès : 1,3 million de stylos ont de nouveau été donnés, portant à 7,3 millions le nombre total de dons en six ans.

En Europe, pour la huitième année consécutive, l'opération « Kit Scolaire » à laquelle BIC contribue auprès de l'association française Dons Solidaires, a connu un vif succès. Au total, 114 associations ont reçu des lots de produits qu'elles ont redistribués à 30 000 enfants au début des vacances d'été et en prévision de la rentrée des classes. Cette année encore, BIC a proposé à des salariés de participer volontairement à la confection des Kits Scolaires (le salarié prend une demi-journée de congés et le Groupe abonde en offrant l'autre demi-journée).

En 2015, BIC Cello a initié un partenariat avec IIMPACT, association à but non lucratif dont la mission principale est de donner accès à l'éducation aux jeunes filles défavorisées en Inde. Ce vaste programme communautaire qui dispense un enseignement primaire a déjà eu un impact sur la vie de plus de 1 600 filles. Le 2 mai 2017, BIC Cello a annoncé l'ouverture de 15 nouveaux centres d'apprentissage dans la région de l'Uttarakhand, en Inde, portant le nombre total de centres à 55.

En France, comme chaque année depuis 2008, BIC a soutenu l'AFEV sous forme de don financier. Créée en 1992, l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) a pour but de lutter contre les inégalités. Elle s'adresse particulièrement aux enfants et aux jeunes en difficulté scolaire ou sociale.

Aux États-Unis, l'organisation à but non lucratif Enactus apporte son soutien au monde étudiant en connectant entreprises et universités. Les entreprises peuvent notamment participer au financement d'initiatives identifiées par les universités pour leur caractère social et responsable et leur capacité à impacter positivement des milliers de personnes dans le monde. En 2017, BIC a renouvelé son soutien par un don financier et un don de produits ; pour sponsoriser trois événements : la *U.S. National Exposition* à St. Louis, la *Canada National Exposition* et la *Enactus World Cup* à Toronto. BIC Brésil apporte également son soutien financier à Enactus pour l'évaluation des projets.

Le Groupe BIC a apporté son soutien, par un don de produits, au projet « Rentrée Solidaire » à Ziguinchor au Sénégal. Ce projet a consisté à équiper une école primaire de matériels informatiques – mais également à donner des fournitures scolaires, cahiers, stylos, crayons, craie, etc. aux élèves de l'établissement. L'association a ainsi atteint son objectif qui était de contribuer à la réussite scolaire des élèves habitant dans des zones défavorisées.

Exemples d'opérations de mécénat menées au sein des filiales du Groupe BIC en 2017

Partout, les salariés BIC se mobilisent au profit d'associations locales, à l'instar des exemples ci-dessous :

Après les tremblements de terre de 2017 au Mexique, BIC Mexico s'est mobilisé rapidement pour soutenir les communautés dans le besoin en faisant un don de rasoirs à la Croix-Rouge et des dons de produits d'écriture pour soutenir les écoles et les enfants.

En Grèce, depuis plusieurs années, les collaborateurs se mobilisent lors de l'opération annuelle MediBIC qui a pour objectif de rénover un dispensaire médical dans une région isolée du pays,





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Notre responsabilité sociétale

généralement dans un village. Le projet comprend la rénovation du centre de santé du village : bâtiment, mobilier et fourniture d'instruments médicaux afin que les habitants bénéficient d'une infrastructure médicale complète. En 2017, ce projet a impliqué une équipe de 10 membres pour l'organisation et 11 volontaires ont participé à la journée de mise en œuvre.

Aux États-Unis, suite aux dégâts causés par le passage des ouragans Harvey, Irma et Maria, BIC a mené une campagne de collecte de fonds auprès de ses collaborateurs. Ces fonds ont été abondés par le Groupe et remis à la Croix-Rouge américaine qui abrite, nourrit et apporte un soutien psychologique aux victimes de catastrophes. Au total, 11 423 euros (13 430 USD) ont été donnés à la Croix-Rouge pour soutenir les efforts des secours en cas de catastrophe. BIC a également fait un don supplémentaire de 100 000 rasoirs qui ont été utilisés dans les refuges par les personnes déplacées après les ouragans.

Au Canada, les collaborateurs de BIC Inc. se sont à nouveau mobilisés toute l'année dans diverses opérations caritatives (rencontres sportives, déjeuners solidaires, ventes, etc.) pour lever des fonds au profit de l'association *The Children's Breakfast Club*. Au total, les équipes ont collecté 5 494 dollars canadiens ; de plus, des salariés ont également donné de leur temps pour aider à servir le petit-déjeuner à de jeunes élèves dans quatre écoles locales différentes et des produits d'écriture ont été remis à tous les enfants membres de *The Children's Breakfast Club*.

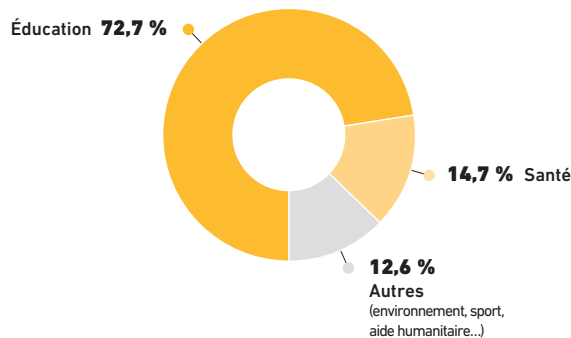
◆ Performances

En 2017, les dons de produits et dons financiers dans le monde ont représenté 1,8 million d'euros (valorisation interne), principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ces deux types d'opérations représentent 80 % des actions auprès des communautés en nombre et 87 % en valeur financière.

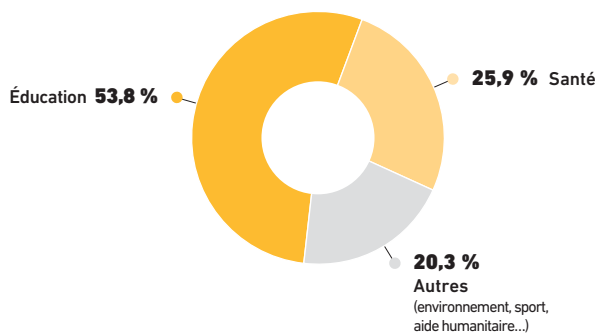
→ **Objectif Groupe atteint : le montant de la contribution auprès des communautés est supérieur à 0,50 % du bénéfice avant impôt.**

→ **157 opérations de volontariat, de dons de produits et de dons financiers dans le monde en 2017 (tous domaines confondus).**

RÉPARTITION DE LA VALEUR FINANCIÈRE DES OPÉRATIONS - GROUPE BIC - 2017



RÉPARTITION EN NOMBRE D'OPÉRATIONS - GROUPE BIC - 2017





2.6. Repères

2.6.1. NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

En 2017, BIC est présent dans les indices d'investissement socialement responsable suivants :

- Liste A du CDP 2017 (voir page 66) ;
- Liste A du CDP Supplier 2017 ;
- Euronext Vigeo index : Europe 120 ;
- Euronext Vigeo index : Eurozone 120 ;
- FTSE4Good Index ;
- Ethibel Pioneer and Ethibel Excellence Investment Registers ;
- Ethibel Sustainability Index (ESI) Excellence Europe ;
- STOXX Global ESG Leaders Index.

2.6.2. PÉRIMÈTRE ET CHOIX DES INDICATEURS

La période de *reporting* couverte par le présent document est celle du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

2.6.2.1. Périmètre

Pour les indicateurs relatifs aux ressources humaines, le périmètre concerne les effectifs permanents de l'ensemble des sociétés françaises et étrangères du Groupe, sauf pour le handicap et la formation pour lesquels les effectifs temporaires sont inclus. Les activités de Cello Pens ont été exclues du périmètre de *reporting* de ces indicateurs. Le Groupe BIC a initié en 2016 une démarche visant à publier des données spécifiques pour l'Inde, extraites des indicateurs de performance des Ressources Humaines (KPI RH) à partir de décembre 2018.

Pour les indicateurs environnement et santé-sécurité, le *reporting* concerne les activités ayant un impact significatif, à savoir les activités industrielles détenues par le Groupe. Sont donc concernées toutes les usines BIC fabriquant des produits finis ou semi-finis ainsi que les sociétés d'ingénierie et les activités d'emballages de plus de 50 salariés ou dont les opérations sont soumises à un cadre réglementaire spécifique (SEVESO en Europe, PSM ou RMP aux États-Unis) compte tenu de leurs activités. Les autres sites sont inclus sur une base volontaire. Deux faits majeurs sont à souligner cette année :

- la sortie des usines BIC Graphic aux États-Unis en 2017 suite à la cession de ces activités. Les données environnement et santé-sécurité sont cependant incluses pour les exercices 2015 et 2016 ;
- l'entrée des huit usines de Cello Pens en Inde dans le périmètre de consolidation environnement et santé-sécurité, suite aux travaux débutés en 2014. Les activités de Cello Pens ne font pas partie du périmètre de *reporting* sur ces indicateurs pour les exercices 2015 et 2016. Ces activités ne font pas non plus partie du *reporting* sur les programmes environnementaux et santé-sécurité du Groupe.

Le *reporting* des sièges sociaux concerne les sièges du Groupe à travers le monde de plus de 200 salariés permanents. Les indicateurs relatifs aux taux de fréquence et de gravité concernent uniquement les salariés permanents du Groupe.

2.6.2.2. Indicateurs

Les indicateurs publiés sont choisis pour représenter au mieux les principaux enjeux et impacts sociaux et environnementaux de BIC.

Le recensement des actions envers les communautés provient de la consolidation des informations envoyées annuellement par chaque Direction de filiale.

Les indicateurs financiers, ceux relatifs aux ressources humaines, à la sécurité au travail et à l'environnement sont issus de plusieurs systèmes de collecte qui utilisent de manière privilégiée des outils dédiés sur Intranet, sous la responsabilité de leur département respectif. Un contrôle de cohérence des données est effectué avant leur consolidation.

Pour le *reporting* environnement seulement, et pour assurer une meilleure fiabilité des données publiées, les données des années précédentes peuvent être corrigées ou affinées quand cela est nécessaire.

Pour le *reporting* des émissions de gaz à effet de serre, les facteurs de conversion ont été normalisés sur la base de ceux proposés annuellement par l'Agence Internationale de l'Énergie. Hors information contraire mentionnée, les émissions indirectes correspondent aux émissions du *scope 2* dans une approche dite *location-based*.

Par ailleurs, dans un souci de transparence, certains indicateurs sont plus particulièrement définis ci-dessous :

Part des produits BIC® ayant au moins un avantage environnemental

BIC a défini un avantage environnemental pour ses produits par le respect d'au moins un des critères suivants :

- léger et utilisable longtemps (instrument d'écriture ≤ 3 g/km ; correction $\leq 1,8$ g/m ; briquet ≤ 8 g/1 000 flammes ; rasoir ≤ 1 g/rasage) ;
- fabriqué à partir de matériaux alternatifs (recyclé, origine végétale, etc.) ;
- rechargeable ;
- éco-labellisé (NF Environnement, etc.).

Cet indicateur est calculé sur le nombre d'unités et concerne les produits des trois principales catégories (hors activités PIMACO et Cello Pens).

Part des matières responsables pour les emballages

Cet indicateur concerne tous les produits BIC® emballés dans le monde et remis à un client du Groupe (sauf les palettes) : emballage consommateur (pochon, blister, boîte en carton), *outer/inner*, film bulles, présentoir. Il est calculé sur le poids de matière et concerne les produits des trois principales catégories (hors activités PIMACO et Cello Pens).





Part du fret aérien

Cet indicateur a pour périmètre le transport dit d'approche, soit l'ensemble des liaisons usine à usine et usine à entrepôt (usines et entrepôts BIC et sous-traitants ; inter et intracontinental). Il est exprimé en tonnes – kilomètres et concerne l'ensemble des activités du Groupe hors Cello Pens.

Part des fabricants sous contrat ayant été audités

L'indicateur concerne tous les fabricants sous contrat de produits finis. Le système de notation mesure le niveau de performance de

chaque fabricant sous contrat basé sur des indicateurs sociaux du Code de Conduite BIC. Les audits BIC Graphic sont effectués uniquement dans les sites implantés dans les pays à risque « Droits de l'Homme » (pays non libres et partiellement libres, source : Freedom House 2013). Cet indicateur concerne l'ensemble des activités du Groupe hors Cello Pens.

Ce document tient compte des conseils méthodologiques de la *Global Reporting Initiative* (GRI) dont les indicateurs traités sont référencés dans le tableau de correspondance des indicateurs environnementaux et sociaux de la page 313.





2.6.3. TABLE DES INDICATEURS

Indicateurs environnementaux	Unité	2015	2016	2017
Systèmes de management des usines				
Part des usines ayant des systèmes de management environnement et santé-sécurité (ou en cours de déploiement)	%	89,0	91,5	84,0
Consommation d'énergie				
Consommation annuelle d'énergie	Giga joules	1 154 083	1 170 999	1 162 496
Part d'électricité d'origine renouvelable	%	5	23	23
Consommation annuelle d'énergie rapportée à la production	Giga joules/tonne	12,21	11,73	11,70
Émissions de gaz à effet de serre (GES)				
Total des émissions annuelles de GES (<i>location based</i>)	teqCO ₂	98 641	98 578	100 842
• Émissions directes de GES	teqCO ₂	9 061	8 836	8 434
• Émissions indirectes de GES	teqCO ₂	89 580	89 742	92 409
Total des émissions annuelles de GES (<i>market based</i>)	teqCO ₂	-	63 746	68 075
Total des émissions annuelles de GES rapportées à la production	teqCO ₂ /tonne	1,044	0,998	1,015
Émissions de GES liées aux achats de matières premières	teqCO ₂	-	-	354 000
Émissions de GES liées au transport d'approche*	teqCO ₂	-	-	67 000
Consommation d'eau				
Consommation annuelle d'eau	m ³	519 912	482 452	520 331
Consommation annuelle d'eau rapportée à la production	m ³ /tonne	5,50	4,83	5,24
Production de déchets				
Production annuelle de déchets industriels	Tonnes	25 130	26 605	21 179
• Déchets industriels non dangereux	Tonnes	22 017	23 450	17 924
• Déchets industriels dangereux	Tonnes	3 113	3 154	3 255
Production annuelle de déchets industriels rapportée à la production	Tonnes/tonnes	0,266	0,267	0,213
Production annuelle de déchets industriels non recyclés rapportée à la production	Tonnes/tonnes	0,084	0,086	0,076
Part des déchets valorisés (recyclage ou incinération avec récupération d'énergie)	%	83	83	79
Transport				
Émissions de GES liées au transport d'approche*	teqCO ₂ /tonne de produits	0,633	0,768	0,536
Part du transport d'approche opéré sans aérien	%	98,09	97,71	98,08
Produits				
Nombre de références certifiées par l'écolabel français NF Environnement		22	22	19
Part des produits ayant au moins un avantage environnemental**	%	50,0	50,0	50,0
Emballages				
Part des emballages BIC en carton provenant de sources certifiées et/ou recyclées	%	90,44	94,02	94,88
Part des emballages en plastique sans PVC	%	82,43	83,46	88,50
Autres indicateurs				
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement ^(a)	Millions d'euros	4,8	6,1	4,3
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement ^(b)	Millions d'euros	0	0	0
Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire	Millions d'euros	0	0	0

* Hors BIC Graphic (Produits Publicitaires et Promotionnels).

** Hors BIC Graphic (Produits Publicitaires et Promotionnels) et BIC Sport.

(a) Les budgets d'investissements liés aux programmes d'amélioration à court et long termes, destinés à prévenir ou minimiser les conséquences sur l'environnement, font partie intégrante des budgets des usines.

(b) Les garanties reçues en matière d'environnement sont incluses dans la liste en Note 26 des comptes consolidés de l'exercice – Engagements hors bilan : aval, cautions et garanties.





Indicateurs sociaux	Unité	2015	2016	2017
Effectifs Groupe (hors Cello Pens)				
Total effectifs en équivalent temps plein		11 144	11 435	9 405
• Effectifs permanents		9 640	9 856	7 938
• Effectifs temporaires		1 504	1 578	1 467
Taux de départs volontaires	%	8	8	6
Effectifs permanents par zone géographique				
Part des effectifs permanents par zone géographique				
• Europe	%	40,7	42,0	50,6
• Amérique du Nord	%	24,0	23,8	10,1
• Marchés en croissance	%	35,3	34,2	39,3
Effectifs permanents par pôle d'activité				
Part des effectifs permanents par pôle d'activité				
• Production et R&D	%	63	63	64
• Distribution, marketing et administration	%	18	18	19
• Vente et service au client	%	19	19	17
Formation, gestion des carrières et engagement				
Part des salariés ayant reçu une formation	%	92	95	75
Nombre de jours de formation reçus	Jours	24 079	21 020	17 732
Nombre de jours de formation reçus par salarié	Jours	2,7	2,1	2,2
Nombre d'heures de formation reçues par thème	Heures	192 633	168 163	141 859
• Formations techniques	Heures	132 782	120 732	91 189
• Formations au management	Heures	25 867	18 498	16 985
• Culture BIC	Heures	25 408	22 730	27 110
• Santé et Bien-être	Heures	8 576	6 203	6 575
Taux de promotion interne des managers (niveaux les plus élevés : 3 à 6)				
• Recrutement externe	%	34	35	31
• Recrutement interne	%	66	65	69
Taux de participation aux enquêtes	%	85,1	83,1	NA
Taux interne de développement et de promotion	%	31,5	30,8	36,2
Diversité				
Part de femmes dans le management et les effectifs	%	46	45	40
• Conseil d'Administration	%	30	30	40
• Direction Générale	%	20	14	13
• Managers (niveaux les plus élevés : 3 à 6)	%	29	30	29
Sécurité				
Taux de fréquence des accidents du travail dans les usines (accidents avec incapacité temporaire ou permanente)	Nombre/million d'heures travaillées	6,28	7,10	2,39
Taux de gravité des accidents du travail dans les usines (en jours d'incapacité temporaire)	Nombre/millier d'heures travaillées	0,26	0,24	0,13
Absentéisme				
Taux d'absentéisme (hors accident du travail et maternité)	%	1,5	1,5	1,4





Indicateurs sociétaux	Unité	2015	2016	2017
Respect des Droits de l'Homme au travail				
Part du chiffre d'affaires provenant des produits BIC® fabriqués dans ses propres usines	%	86,0	90,0	90,0
Part des effectifs permanents BIC travaillant dans des pays sans risque Droits de l'Homme ^(a)	%	81,0	82,0	80,0
Part des usines BIC implantées dans des pays sans risque Droits de l'Homme ^(a)	%	86	89	91
Part des fabricants sous contrat implantés dans des pays sans risque Droits de l'Homme ^(a)	%	28	20	36
Part du chiffre d'affaires réalisé dans des pays sans risque Droits de l'Homme ^(a)	%	88,3	88,1	84,9
Mécénat				
Hauteur de la contribution auprès des communautés en part du bénéfice avant impôt	%	> 0,7	> 0,5	> 0,5

(a) Source : Freedom House.





2.6.4. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

ERNST & YOUNG et Associés

SOCIÉTÉ BIC

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC ⁽¹⁾ sous le numéro 3-1050, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017, présentées dans le chapitre 2 du document de référence incluant le rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la Société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément aux procédures de *reporting* environnement, santé-sécurité, RH dans leur version datée de novembre 2017 et des indicateurs développement durable dans sa version datée de janvier 2017 utilisées par la Société (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure dans le chapitre 2 du document de référence.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la conformité aux autres dispositions légales applicables le cas échéant, en particulier celles prévues par l'article L. 225-102-4 du Code de commerce (plan de vigilance) et par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre septembre 2017 et mars 2018 sur une durée totale d'intervention d'environ 12 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽²⁾.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre 2.6.2 *Périmètre et choix des indicateurs* du document de référence, notamment celles relatives à l'exclusion des activités de Cello Pens pour les indicateurs sociaux pour l'exercice 2017.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

(1) Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.





Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les

calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 24 % des effectifs au 31 décembre 2017, 44 % de la production annuelle (en tonnes), 39 % des consommations d'énergies, 36 % des déchets produits, considérées comme grandeurs caractéristiques des volets sociaux et environnementaux.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 27 février 2018

L'Organisme Tiers Indépendant

ERNST & YOUNG et Associés

Eric Mugnier
Associé développement durable

Bruno Perrin
Associé

(1) Informations quantitatives :

Produits et emballages : part des produits BIC® ayant au moins un avantage environnemental, part des quantités de plastiques recyclés consommés (catégorie papeterie), part des emballages en carton provenant de sources certifiées et/ou recyclées et part des emballages en plastique sans PVC.

Environnement : production de produits finis et semi-finis, consommation annuelle d'eau rapportée à la production (uniquement pour Cello Pens), consommation annuelle d'énergie rapportée à la production, part d'électricité d'origine renouvelable, émissions directes de GES, émissions indirectes de GES, émissions de GES liées au transport d'approche, émissions de GES liées aux achats de matières premières, part du transport d'approche opéré sans fret aérien, production annuelle de déchets industriels non recyclés rapportée à la production, production de déchets dangereux et non dangereux rapportée à la production, part des déchets envoyés en centre d'enfouissement/décharge.

Sécurité : taux de fréquence et de gravité des accidents du travail.

Ressources humaines : effectifs au 31 décembre 2017, part des femmes dans l'effectif, entrées et sorties du personnel, nombre de jours de formation par salarié, taux d'absentéisme.

Informations qualitatives :

Stratégie éco-conception et économie circulaire, politique d'achats responsables et évaluations fournisseurs, postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la Société, notamment l'usage des biens et services qu'elle produit (article 173 de la loi de transition énergétique).

(2) Sur l'ensemble des indicateurs quantitatifs : BJ75 (France), BIC Violex (Grèce), BIC Bizerte (Tunisie) et BIC South Africa (Afrique du Sud), sur les indicateurs environnement et santé-sécurité : audit centralisé des huit sites de Cello Pens (Inde) et siège de Clichy (France).





NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE
Repères



8.8. Table de concordance des indicateurs environnementaux et sociaux

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque partie du document de référence, les indicateurs GRI⁽¹⁾, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes généraux de l'OCDE⁽³⁾ abordés.

Sommaire du document de référence	Article 225-105-1 du Code de commerce	CDSB référentiel pour le reporting des informations environnementales et le capital naturel ⁽²⁾	Principes du Pacte mondial	Principes généraux de l'OCDE ⁽³⁾	Page
1. Présentation du Groupe		G4-3, G4-4, G4-17, G4-5, G4-6, G4-7, G4-8, G4-9	REQ-07	-	6, 10 9 à 40
2.1. Le Programme BIC de Développement Durable	3.b, c	G4-2, G4-45, G4-47, G4-56, G4-15, G4-24, G4-26, G4-27, G4-PR5, G4-EC1, G4-8, G4-27, G4-PR5, G4-16, G4-S05	P1, P2, P7, REQ-01, REQ-02, REQ-03	1 à 10	1, 5 40 à 52
2.2. Les responsabilités liées à nos produits	3.c, d	G4-PR1, G4-EN27	P5, P6, REQ-04, REQ-05,	8 et 9	2, 3, 7, 8, 10, 12, 13, 14 53 à 63
2.3. La responsabilité environnementale liée à nos opérations	2.a, b, c, d, e	G4-EC2, G4-EN1, G4-EN3, G4-EN4, G4-EN5, G4-EN7, G4-EN6, G4-EN8, G4-EN12, EN14, G4-EN15, G4-EN16, G4-EN19, G4-EN23, G4-EN29, G4-EN30, G4-EN31	P4, P5, P6, REQ-01, REQ-02, REQ-04, REQ-05	7, 8 et 9	12 64 à 73
2.4. Notre responsabilité sociale envers les salariés	1.a, b, c, d, e, f, g	G4-10, G4-11, G4-LA1, G4-LA6, G4-LA7, G4-LA8, G4-LA9, G4-LA10, G4-LA11, G4-LA12	-	1, 3 et 6	2, 4, 10 74 à 86
2.5. Notre responsabilité sociétale	3.a, c, d, e	G4-S03, G4-HR10, G4-HR5, G4-HR6, G4-EC8	-	1, 2, 4, 5, 10	4, 8, 13, 14 87 à 94
2.6. Repères	-	G4-13, G4-28, G4-30, G4-20, G4-21, G4-22, G4-23, G4-32, G4-33	P1, P2, P4, P6, REQ-04, REQ-05, REQ-07, REQ-08, REQ-09, REQ-10, REQ-11, REQ12	-	1, 2, 3, 7, 9, 13 95 à 102
3. Gouvernement d'entreprise	-	G4-34, G4-38, G4-39, G4-51, G4-41, G4-44	REQ-03	-	- 103 à 148

(1) GRI : Global Reporting Initiative, version G4.

(2) CDSB : Climate Disclosure Standards Boards.

(3) OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.



SOCIETE BIC
14, RUE JEANNE D'ASNIÈRES
92611 CLICHY CEDEX – France
TEL : 33 (0) 1 45 19 52 00
CONTACT : CHRISTINE DESBOIS - DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 178 072 592,84 EUROS
DIVISÉ EN 46 615 862 ACTIONS DE 3,82 EUROS
COTATION : EUROLIST D'EURONEXT PARIS
CODE ISIN : FR0000120966
MNÉMONIQUE : BB COTATION EN MARCHÉ CONTINU
552.008.443 RCS NANTERRE

Rédaction : Direction du Développement Durable du Groupe BIC & Elsa BONIFACE

Photo © : Patrick Parchet



#FAIT(S)
POUR^{oo}

SOCIÉTÉ BIC - 92611 CLICHY CEDEX (FRANCE)

WWW.BICWORLD.COM